
- PALLI


·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·
Grande Sala O. I.
20 III 3 (3

LE SIÉCLE DE LOUIS XIV.

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE, Conseiller-aulique de Sa Majesté, & membre de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

TOME TROISIÉME.

Troisiéme édition.



A DRESDE,

Chez GEORGES CONRAD WALTHER, Libraire du Roi.

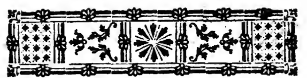
M. DCC. LIII.

AVEC PRIVILÉGE.



TABLE
DES CHAPITRES
DU TOME TROISIÉME.

Fin de la Table des chapitres.



LE SIÉCLE DE *LOUIS XIV.*

CHAPITRE VINGT-NEUVIÉME.

SCIENCES ET ARTS.

CE ſiécle heureux qui vit naître une révolution dans l'eſprit humain, n'y ſemblait pas deſtiné; car à commencer par la Philoſophie, il n'y avait pas d'apparence, du tems de Louis XIII, qu'elle ſe tirât du cahos où elle était plongée. L'Inquiſition d'Italie, d'Eſpagne, de Portugal, avait lié les erreurs philoſophiques aux dogmes de la religion. Les guerres civiles en France, & les querelles du Calviniſme, n'étaient pas plus propres à cultiver la

raiſon humaine, que le fut le Fanatiſme du tems de Cromwel en Angleterre. Si un Chanoine de Thorn avait renouvellé l'ancien ſiſtême planétaire des Chaldéens, oublié depuis ſi longtems, cette vérité était condamnée à Rome : & la congrégation du Saint-Office compoſée de ſept Cardinaux, aïant déclaré non-ſeulement hérétique, mais abſurde, le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable aſtronomie ; le grand Galilée aïant demandé pardon, à l'âge de ſoixante & dix ans, d'avoir eu raiſon ; il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçuë ſur la terre. Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir : Galilée avait fait quelques découvertes ſur la chûte des corps : Torricelli commençait à connaître la peſanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles eſſais, toutes les écoles reſtaient dans l'abſurdité, & le monde dans l'ignorance. Deſcartes parut alors : il fit le contraire de ce qu'on devait faire ; au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand Géométre de ſon ſiécle ; mais la Géométrie laiſſe l'eſprit comme elle le trou-

ve : celui de Descartes était trop porté à l'invention. Le prémier des Mathématiciens ne fit guére que des romans de philosophie : un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réüssit, & le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu : mais enfin ce peu de vérités perça à l'aide de la méthode qu'il avait introduite ; car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, & du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent : ils tomberent l'un après l'autre ; & la raison s'éleva enfin sur leur ruine. Il y avait à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del' cimento*, établie par le cardinal Léopold de Médicis vers l'an 1655 : on sentait déjà dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature, qu'en l'examinant piéce à piéce. Cette académie, après les jours de Galilée, dès le tems

de Torricelli, rendit de grands services.

Quelques Philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwel, s'assemblerent pour chercher en paix des vérités, tandis que le Fanatisme opprimait toute vérité. Charles II, rappellé sur le thrône de ses ancêtres par le repentir & par l'inconstance de sa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna: la societé roïale, ou plutôt la societé libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sont sorties de nos jours les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la Géométrie transcendante, & cent autres inventions qui pourraient à cet égard faire appeller ce siécle, le siécle des Anglais, aussi-bien que celui de Louis XIV.

En 1666, monsieur Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; & à la prière de quelques savans, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre & comme l'académie française. Colbert attira

d'Italie Dominique Caſſini, & Huygens de Hollande, par de fortes penſions. Ils découvrirent les ſatellites & l'anneau de Saturne : on eſt redevable à Huygens des horloges à pendule. On acquit peu à peu des connoiſſances de toutes les parties de la vraie Phyſique, en rejettant tout ſiſtême. Le public fut étonné de voir une Chimie, dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature ; une Aſtronomie qui ne prédiſait pas les événemens du monde ; une Médecine indépendante des phaſes de la lune. La corruption ne fut plus la mere des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connuë.

On l'étudia dans toutes ſes productions. La Géographie reçut des accroiſſemens étonnans. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'Obſervatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par Dominique Caſſini & par Picart : elle eſt continuée vers le nord en 1683 par la Hire ; & enfin Caſſini la prolonge en 1700 juſqu'à l'extrémité du Rouſſillon. C'eſt le plus beau monument de l'Aſtronomie ; & il ſuffit pour éterniſer ce ſiécle.

On envoie en 1672 des Phyſiciens à

la Caienne, faire des obſervations utiles. Ce voïage a été la première origine de la connaiſſance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand Newton a démontrée; & il a préparé à ces voïages plus fameux, qui depuis ont illuſtré le régne de Louis XV.

On fait partir en 1700 Tournefort pour le levant : il y va recueillir des plantes qui enrichiſſent le jardin roïal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curioſité de l'Europe. La bibliothéque roïale, déjà nombreuſe, s'enrichit ſous Louis XIV de plus de trente mille volumes; & cet exemple eſt ſi bien ſuivi de nos jours, qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de Droit, fermée depuis cent ans : il établit dans toutes les univerſités de France un Profeſſeur de Droit français. Il ſemble qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, & que les bonnes loïx romaines incorporées à celles du païs, devraient former un ſeul corps des loix de la nation.

Sous lui, les journaux s'établiſſent. On n'ignore pas que le journal des ſavans, qui commença en 1665, eſt le pere de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe eſt aujourd'hui remplie, & dans

lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du Monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuse des opinions & des faits : elle fit à peu près dans l'Histoire ce que l'académie des sciences faisait dans la Physique ; elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse & de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du Roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri IV & sous Louis XIII ; & si depuis 1672 il y a eu encore des accusations de maléfices, les Juges n'ont condamné les accusés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs emploïaient le poison.

Il était très-commun auparavant d'éprouver les sorciers en les plongeant

dans l'eau, liés de cordes : s'ils ſurnageaient, ils étaient convaincus. Pluſieurs Juges de province avaient ordonné ces épreuves ; & elles continuerent encore long-tems parmi le peuple. Tout berger était ſorcier ; & les amulettes, les anneaux conſtellés, étaient en uſage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les ſources, les threſors & les voleurs, paſſaient pour certains, & ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait preſque perſonne qui ne ſe fit tirer ſon horoſcope. On n'entendait parler que de ſecrets magiques : preſque tout était illuſion. Des ſavans, des Magiſtrats, avaient écrit ſérieuſement ſur ces matières. On diſtinguait parmi les auteurs, une claſſe de démonographes : il y avait des règles pour diſcerner les vrais magiciens, les vrais poſſédés, d'avec les faux. Enfin, juſques vers ce tems-là l'on n'avait guére adopté de l'antiquité, que des erreurs en tout genre.

Les idées ſuperſtitieuſes étaient tellement enracinées chez les hommes, que les cométes effraïaient encore en 1680 : on oſait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernoulli, l'un des grands Mathématiciens de l'Europe, en

répondant à propos de cette comète aux partisans du préjugé ; dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle ; mais que la queuë pourrait bien en être un. Cependant, ni la tête, ni la queuë, ne sont éternelles. Il fallut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire, un livre alors fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui inutile.

On ne croirait pas que les Souverains eussent obligation aux Philosophes : cependant il est vrai que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions, excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des Souverains ; des querelles, qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit que les peuples seraient heureux quand ils auraient des Philosophes pour Rois ; il est très-vrai de dire que les Rois en sont plus heureux quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes.

Il faut avouer que cet esprit raisonnable, qui commence à présider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pû empêcher les fureurs des Fanatiques des Cevennes, ni prévenir la démence du pe-

tit peuple de Paris autour d'un tombeau à ſaint Médard, ni calmer des diſputes auſſi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être ſages. Mais avant ce ſiécle, ces diſputes euſſent cauſé des troubles dans l'Etat; les miracles de ſaint Médard euſſent été accrédités par les plus conſidérables citoïens; & le Fanatiſme renfermé dans les montagnes des Cevennes, ſe fût répandu dans les villes.

Tous les genres de ſcience & de littérature ont été épuiſés dans ce ſiécle; & tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'eſprit humain, que ceux qui en d'autres tems auraient paſſé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule: leur gloire eſt peu de choſe, à cauſe de leur nombre; & la gloire du ſiécle en eſt plus grande.

ARTS.

La ſaine Philoſophie ne fit pas en France d'auſſi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence; & ſi l'académie des ſciences rendit des ſervices à l'eſprit humain, elle ne mit pas la France au-deſſus des autres nations: toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poësie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était par tout ignorée; la religion enseignée ridiculement en chaire, & les causes plaidées de même dans le Barreau. Les Prédicateurs citaient Virgile & Ovide; les Avocats, saint Augustin & saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la proprieté du stile, & la dignité: quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur & de force; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président de Thou, un chancelier de l'Hôpital, n'étaient plus les mêmes, quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le Français n'était encore recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amiot, de Marot, de Montagne, de Régnier, de la satire Ménippée: cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté.

Jean de Lingendes Evêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit

point imprimer ſes ouvrages, fut le prémier Orateur qui parla dans le grand goût: ſes ſermons & ſes oraiſons funébres, quoique mêlées encore de la rouille de ſon tems, furent le modéle des Orateurs qui l'imiterent & le ſurpaſſerent. L'oraiſon funébre de Charles-Emanuel Duc de Savoie ſurnommé le grand dans ſon païs, prononcée par Lingendes en 1630, était pleine de ſi grands traits d'éloquence, que Fléchier long-tems après en prit l'exorde tout entier, auſſi-bien que le texte, & pluſieurs paſſages conſidérables, pour en orner ſa fameuſe oraiſon funébre du vicomte de Turenne.

Balzac en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la proſe. Il eſt vrai que ſes lettres étaient des harangues empoulées; il écrivait au prémier cardinal de Rets: " Vous venez de prendre le „ ſceptre des Rois & la livrée des roſes „. Il écrivait de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de ſenteur: " Je me „ ſauve à la nage dans ma chambre, au „ milieu des parfums „. Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir ſur les hommes, qu'on admira Balzac de ſon tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & néceſſaire, qui conſiſte dans le

choix harmonieux des paroles ; & même pour l'avoir emploïée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des graces légères de ce stile épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un badinage de l'esprit, que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractères des hommes ; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer, & à prendre une forme constante. On en était redevable à l'académie française, & sur tout à Vaugelas : sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le prémier bon livre écrit purement, & il s'y trouve peu d'expressions & de tours qui aïent vieilli.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage ; & quoiqu'il ne passât pas pour un Avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours ; mérites absolument inconnus avant lui au Barreau.

Un des ouvrages qui contribuerent le plus à former le goût de la nation & à lui donner un esprit de justesse & de pré-

cision, fut le petit recueil des *maximes de François duc de la Rochefoucault*. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour propre est le mobile de tout ;* cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toûjours piquante. C'est moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil ; il accoûtuma à penser & à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis & délicat : c'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres. Mais le prémier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *lettres provinciales* en 1654. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées : il n'y a pas un seul mot qui depuis cent ans se soit ressenti du changement qui altére souvent les langues vivantes : il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'Evêque de Luçon fils du célébre Bussi m'a dit, qu'aïant demandé à monsieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit, *les lettres provinciales.*

Le bon goût qui régne d'un bout à l'autre dans ce livre, & la vigueur des dernières lettres ne corrigerent pas d'a-

bord le ſtile lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis long-tems était celui de preſque tous les écrivains, des Prédicateurs & des Avocats.

Un des prémiers, qui étala dans la Chaire une oraiſon toûjours éloquente, fut le pere Bourdalouë vers l'an 1668: ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres Orateurs de la Chaire, comme le pere Maſſillon, Evêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiécle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtile plus nerveux que fleuri, ſans aucune imagination dans l'expreſſion, il paraît vouloir plutôt convaincre, que toucher; & jamais il ne ſonge à plaire.

Peut-être ſerait-il à ſouhaiter qu'en banniſſant de la Chaire le mauvais goût qui l'aviliſſait, il en eût banni auſſi cette coûtume de prêcher ſur un texte. En effet, parler long-tems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguer à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne; un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce miniſtère; le texte devient une eſpéce de deviſe, ou plutôt d'énigme, que le diſcours développe. Jamais les Grecs & les Romains ne

connurent cet usage : c'est dans la décadence des lettres, qu'il commença ; & le tems l'a consacré.

L'habitude de diviser toûjours en deux ou trois points des choses qui comme la morale n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage comme la controverse, est encore une coûtume gênante, que le pere Bourdalouë trouva introduite, & à laquelle il se conforma.

Il avait été précédé par Bossuet, depuis Evêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, s'était d'abord destiné au parti de la Robe ; & il s'était engagé dans sa grande jeunesse, à épouser mademoiselle Desvieux, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la Théologie & pour cette espéce d'éloquence qui le caractérise, se montrerent de si bonne heure, que ses parens & ses amis le déterminerent à l'Eglise : mademoiselle Desvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquerir, au bonheur de vivre avec lui *. Il avait prêché assez jeune devant le Roi & la Reine mere en 1662, long-tems avant que le pere Bourdalouë fût connu : ses discours soûtenus d'une action noble & touchante, les prémiers qu'on

* Voyez le catalogue des écrivains, à l'article *Bossuet*.

eût encore entendus à la Cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le Roi fit écrire en son nom à son pere Intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand le pere Bourdalouë parut, monsieur Bossuet ne passa plus pour le prémier Prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funébres; genre d'éloquence où il faut de l'imagination & une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poësie, dont il faut toûjours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funébre de la Reine mere, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui, & il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funébre de la Reine d'Angleterre veuve de Charles I, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces piéces d'éloquence sont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés: c'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funébre de Madame, enlevée à la fleur de son âge & morte entre ses bras, eut le

plus grand & le plus rare des ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la Cour : il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : *O nuit deſaſtreuſe ! nuit effroïable ! où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame ſe meurt, Madame eſt morte, &c.* L'auditoire éclata en ſanglots, & la voix de l'Orateur fut interrompuë par ſes ſoupirs & par ſes pleurs.

Les Français furent les ſeuls qui réüſſirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guére avoir de ſuccès qu'entre ſes mains : il appliqua l'art oratoire à l'hiſtoire même, qui ſemble l'exclure. Son diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle, compoſé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modéle ni imitateurs. Si le ſiſtême qu'il adopte, pour concilier la Chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les ſavans, ſon ſtile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeſtueuſe dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiſſement & la chûte des grands Empires ; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Preſque tous les ouvrages qui hono-

rerent ce ſiécle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* eſt de ce nombre. Fénelon, le diſciple, l'ami de Boſſuet, & depuis devenu malgré lui ſon rival & ſon ennemi, compoſa ce livre ſingulier, qui tient à la fois du roman & du poëme, & qui ſubſtituë une proſe cadencée à la verſification. Il ſemble qu'il ait voulu traiter le roman, comme monſieur de Meaux avait traité l'hiſtoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & ſur tout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; morale entièrement négligée dans toutes les inventions fabuleuſes. On a cru qu'il avait compoſé ce livre pour ſervir de thêmes & d'inſtruction au duc de Bourgogne & aux deux autres enfans de France dont il fut le Précepteur, ainſi que Boſſuet avait fait ſon hiſtoire univerſelle pour l'éducation de Monſeigneur: mais ſon neveu le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célébre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a aſſûré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable que les amours de Calypſo & d'Eucharis euſſent été les prémières leçons qu'un Prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage, que lorſqu'il fut relégué dans ſon archevêché de Cam-

brai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un ſtile, qui n'était qu'à lui & qui coulait de ſource avec abondance. J'ai vû ſon manuſcrit original: il n'y a pas dix ratures. On prétend qu'un domeſtique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eſt, l'Archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe : mais il lui dut auſſi d'être perdu pour jamais à la Cour. On crut voir dans le *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Séſoſtris qui triomphait avec trop de faſte, Idoménée qui établiſſait le luxe dans Salente & qui oubliait le néceſſaire, parurent des portraits du Roi; quoiqu'après tout il ſoit impoſſible d'avoir chez ſoi le ſuperflu que par la ſurabondance des arts de prémière néceſſité. Le marquis de Louvois ſemblait, aux ïeux des mécontens, repréſenté ſous le nom de Protéſilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands Capitaines qui ſervaient l'Etat & non le Miniſtre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, & qui depuis ébranlerent ſon thrône dans la guerre de 1701, ſe firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée,

dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce stile harmonieux, qui insinuë d'une manière si tendre la modération & la concorde. Les étrangers, & les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne, une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les éditions en furent innombrables: j'en ai vû quatorze en langue anglaise. Il est vrai qu'après la mort de ce Monarque si craint, si envié, si respecté de tous, & si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétenduës qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur: ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre; mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un siécle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *caractères* de la Bruiére. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage, que du *Télémaque.* Un stile rapide, concis, nerveux, des expressions pitto-

resques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frapperent le public; & les allusions qu'on y trouvait en foule, acheverent le succès. Quand la Bruiére montra son ouvrage manuscrit à Maléfieux, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis.* Ce livre baissa dans l'esprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée : cependant comme il y a des choses de tous les tems & de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié.

Le *Télémaque* n'a point fait d'imitateurs; les *caractères* de la Bruiére en ont produits. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaise & qui instruise à la fois. L'art délicat de répandre des graces jusques sur la Philosophie, fut encore une chose nouvelle dont le livre *des mondes* fut le prémier exemple; mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la Philosophie est l'ordre, la clarté, & sur tout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie

ſur la chimère des tourbillons de Deſcartes.

Il faut ajoûter à ces nouveautés celle que produiſit Bayle, en donnant une eſpéce de dictionnaire de raiſonnement. C'eſt le prémier ouvrage de ce genre où l'on puiſſe apprendre à penſer. Il faut abandonner à la deſtinée des livres ordinaires les articles de ce recueil qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave, & de la poſtérité. Au reſte, en plaçant ici Bayle parmi les Auteurs qui ont honoré le ſiécle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du Parlement de Toulouſe, qui en déclarant ſon teſtament valide en France, malgré la rigueur des loix, dit expreſſément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger*.

On ne s'appeſantira point ici ſur la foule des bons livres que ce ſiécle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie ſingulières & neuves, qui le caractériſent & qui le diſtinguent des autres ſiécles. L'éloquence de Boſſuet & de Bourdalouë, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de Cicéron: c'était un genre & un mérite tout nouveau. Si quelque choſe approche de l'Orateur

romain, ce ſont les trois mémoires que Péliſſon compoſa pour Fouquet: ils ſont dans le même genre que pluſieurs oraiſons de Cicéron; un mêlange d'affaires judiciaires & d'affaires d'Etat, traité ſolidement avec un art qui paraît peu, & orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des hiſtoriens; mais point de Tite-Live. Le ſtile de la *conſpiration de Veniſe* eſt comparable à celui de Salluſte: on voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modéle; & peut-être l'a-t-il ſurpaſſé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, ſemblent être d'une création nouvelle: c'eſt-là ſur tout ce qui diſtingue cet âge illuſtre; car pour des ſavans & des commentateurs, le ſeiziéme ſiécle en avait beaucoup produits, mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en proſe n'auraient probablement jamais exiſté, s'ils n'avaient été précédés par la poëſie! C'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les nations: les vers furent par tout les prémiers enfans du génie & les prémiers maîtres d'éloquence.

Les peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. Platon & Cicéron commencerent par faire des vers. On ne

ne pouvait encore citer un passage noble & sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe ; & il y a grande apparence, que sans Pierre Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé.

Cet homme est d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très-mauvais modéles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modéles étaient estimés ; & pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompensait de misérables écrivains, qui d'ordinaire sont rempans ; & par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il voulait abbaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protége sincérement les bons artistes.

Corneille eut à combattre son siécle, ses rivaux & le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit sur le *Cid* : je remarquerai seulement que l'académie, dans ses judicieu-

ſes déciſions entre Corneille & Scudéri, eut trop de complaiſance pour le cardinal de Richelieu, en condamnant l'amour de *Chiméne.* Aimer le meurtrier de ſon pere, & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans les combats du cœur : mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabbaiſſer : l'abbé d'Aubignac nous apprend que ce Miniſtre deſapprouva *Polieucte.*

Le *Cid*, après tout, était une imitation très-embellie de *Guillain de Caſtro*, & en pluſieurs endroits une traduction. *Cinna*, qui le ſuivit, était unique. J'ai connu un ancien domeſtique de la maiſon de Condé, qui diſait que le grand Condé à l'âge de vingt ans, étant à la prémière repréſentation de *Cinna*, verſa des larmes à ces paroles d'Auguſte :

Je ſuis maître de moi, comme de l'univers ;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiécles ! ô mémoire !
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire :
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux

De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soïons amis, Cinna; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient-là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque bien célébre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme; ainsi que les fautes considérables d'Homére n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime: c'est le privilége du vrai génie, & sur tout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle & Euripide, contribuerent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du Roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poësie. Sa réputation s'est accrûë de jour en jour; & celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué: la raison en est, que Racine, dans tous ses ouvrages depuis son *Alexandre*, est toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai, qu'il parle au cœur; & que l'autre manque

trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin & les Grecs & Corneille dans l'intelligence des passions, & porta la douce harmonie de la poësie, ainsi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignerent à la nation à penser, à sentir & à s'exprimer : leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux-mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très-peu de personnes en France, du tems du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le tems a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort, sans jouïr du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toûjours de ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné, la prémière personne de son siécle pour le stile épistolaire, & sur tout pour conter des bagatelles avec grace, croit toûjours que *Racine n'ira pas loin*: elle en jugeait comme du caffé, dont elle dit qu'*on se desabusera bientôt.* Il faut du tems, pour que les réputations meurissent.

La singulière destinée de ce siécle rendit Moliére contemporain de Corneille & de Racine. Il n'est pas vrai que Moliére, quand il parut, eût trouvé le Théatre absolument dénué de bonnes comédies : Corneille lui-même avait donné le *Menteur*, piéce de caractère & d'intrigue, prise du théatre espagnol; & Moliére n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvres, lorsque le public avait la *mere coquette* de Quinaut, piéce à la fois de caractère & d'intrigue, & même modéle d'intrigue. Elle est de 1664 : c'est la prémière comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis*. La plûpart des grands Seigneurs de la Cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître : ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des prémiers ; & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux & cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long-tems. Moliére l'attaqua souvent ; & il contribua à défaire le public de ces importans subalternes, ainsi que de l'affectation des précieuses, du pédantisme des femmes

ſavantes, de la robe & du latin des Médecins. Moliére fut, ſi on oſe le dire, un légiſlateur des bienſéances du monde. Je ne parle ici que de ce ſervice rendu à ſon ſiécle : on ſait aſſez ſes autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de Corneille & de Racine, les perſonnages de Moliére, les ſymphonies de Lulli toutes nouvelles pour la nation, & (puiſqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des Boſſuet & des Bourdaloüe, ſe faiſaient entendre à Louis XIV, à *Madame* ſi célébre par ſon goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, & à cette foule d'hommes ſupérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne ſe trouvera plus, où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *maximes*, au ſortir de la converſation d'un Paſchal & d'un Arnauld, allait au théatre de Corneille.

Deſpréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ſes prémières ſatyres, car les regards de la poſtérité ne s'arrêteront pas ſur les *embarras de Paris* & ſur les noms de *Caſſaigne* & de *Cotin* ; mais il inſtruiſait cette poſtérité par ſes belles épîtres & ſur tout par ſon art poëtique, où Cor-

neille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son stile, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté & dans les graces qui lui sont propres, se mit par les choses les plus simples, presqu'à côté de ces hommes sublimes.

Quinaut, dans un genre tout nouveau & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ses illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux graces : il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un Poëte, c'est qu'on retienne ses vers : on sait par cœur des scènes entières de Quinaut; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation; mais la simple & belle nature qui se montre souvent dans Quinaut avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe, à ceux qui possédent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, avec quelle idolâtrie il serait reçu ! mais Quinaut était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus & protégés de Louis XIV, excepté la Fontaine : ſon extrême ſimplicité, pouſſée juſqu'à l'oubli de ſoi-même, l'écartait d'une Cour qu'il ne cherchait pas. Mais le duc de Bourgogne l'accueillit ; & il reçut dans ſa vieilleſſe quelques bienfaits de ce Prince. Il était, malgré ſon génie, preſqu'auſſi ſimple que les héros de ſes fables. Le pere Pujet ſe fit un grand mérite d'avoir traité cet homme de mœurs ſi innocentes, comme s'il eût parlé à la Brinvilliers & à la Voiſin : ſes contes ne ſont que ceux du Pogge, de l'Arioſte, & de la reine de Navarre. Si la volupté eſt dangereuſe, ce ne ſont pas des plaiſanteries qui inſpirent cette volupté. On pourrait appliquer à la Fontaine ſon admirable fable *des animaux malades de la peſte*, qui s'accuſent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours ; & un animal innocent eſt dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui ſeront les délices & l'inſtruction des ſiécles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que

nous avons eu beaucoup de Peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des Pouſſin, des le Sueur, des le Brun, des le Moine & des Vanlo.

Cependant, vers la fin du régne de Louis XIV, deux hommes percerent la foule des génies médiocres, & eurent beaucoup de réputation. L'un était la Motte-Houdart *, homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, écrivain délicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poëſie, & même de cette exactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles ſtances plutôt que de belles odes : ſon talent déclina bientôt après ; mais beaucoup de beaux morceaux, qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empêcheront toûjours qu'on ne le mette au rang des auteurs mépriſables. Il prouva que dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque choſe au ſecond rang.

L'autre était Rouſſeau, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que la Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après la Motte ; mais il

* Voïez le catalogue des écrivains, à l'article *la Motte*.

les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images: il égala dans ses pseaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine: ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot. Il réüssit bien moins dans les opéra qui demandent de la sensibilité, & dans les comédies qui veulent de la gaieté: ces deux caractères lui manquaient; ainsi il échoua dans ces deux genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le stile marotique, qu'il emploïa dans des ouvrages sérieux, avait été imité: mais heureusement ce mêlange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cens ans, n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux & ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, & sur des vérités reconnuës: *le vrai seul est aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les païs étrangers, soit que l'âge & les malheurs eussent affaibli son génie, soit que son principal mérite consistant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus nécessaire & plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie,

compter parmi ſes malheurs, celui de n'avoir plus de critiques ſévères.

Ses longues infortunes eurent leur ſourcé dans un amour propre trop indomptable, & trop mêlé de jalouſie & d'animoſité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talens; mais on ne le conſidére ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guére de grands génies depuis les beaux jours de ces artiſtes illuſtres; & à peu près vers le tems de la mort de Louis XIV, la nature ſembla ſe repoſer.

La route était difficile au commencement du ſiécle, parce que perſonne n'y avait marché: elle l'eſt aujourd'hui, parce qu'elle a été battuë. Les grands hommes du ſiécle paſſé ont enſeigné à penſer & à parler; ils ont dit ce qu'on ne ſavait pas: ceux qui leur ſuccédent ne peuvent guére dire que ce qu'on ſait. Enfin, une eſpéce de dégoût eſt venu de la multitude des chefs-d'œuvres.

Le ſiécle de Louis XIV a donc en tout la deſtinée des ſiécles de Leon X, d'Auguſte, d'Alexandre: les terres qui firent naître dans ces tems illuſtres tant de fruits du génie, avaient été long-tems préparées auparavant; elles porterent

presque tout-à-coup, & enfin s'épuiserent. On a cherché en vain dans les causes morales & dans les causes physiques, la raison de cette tardive fécondité suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue & le goût : quand ces prémiers pas sont faits, alors les génies se développent ; l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talens ; chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces prémières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, & qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre ; les sujets, & les embellissemens propres aux sujets, ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé du Bos, homme d'un très-grand sens, qui écrivait son traité sur la poësie & sur la peinture, vers l'an 1714, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique, que la destruction de la ligue par Henri le grand : il devait ajoûter que les embel-

lissemens de l'épopée convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinziéme & du seiziéme siécle, étant proscrits parmi les Français; que les Dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortiléges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très-étroit. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des ornemens convenables au tems, au sujet, à la nation, & qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie; il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques & les grands sentimens puissent se varier à l'infini d'une manière neuve & frappante: tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes; il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques & marqués de grands traits. L'abbé du Bos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fit. Il s'imagine que ces petites dif-

férences qui ſont dans les caractères des hommes, peuvent être maniées auſſi heureuſement que les grands ſujets: les nuances à la vérité ſont innombrables, mais les couleurs éclatantes ſont en petit nombre, & ce ſont ces couleurs primitives qu'un grand artiſte ne manque pas d'emploïer.

L'éloquence de la Chaire, & ſur tout celle des oraiſons funébres, ſont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères & des faibleſſes humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun; on eſt réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre ſuffiſant de fables étant composé par un la Fontaine, tout ce qu'on y ajoûte rentre dans la même morale & preſque dans les mêmes aventures. Ainſi le génie n'a qu'un ſiécle, après quoi il faut qu'il dégénére.

Les genres dont les ſujets ſe renouvellent ſans ceſſe, comme l'hiſtoire, les obſervations phyſiques, & qui ne demandent que du travail, du jugement, & un eſprit commun, peuvent plus aiſément ſe ſoûtenir: & les arts de la main, comme la Peinture, la Sculpture, peuvent ne pas dégénérer quand ceux qui

gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'emploïer que les meilleurs artiſtes; car on peut en peinture & en ſculpture, traiter cent fois les mêmes ſujets. On peint encore la ſainte famille, quoique Raphaël ait déploïé dans ce ſujet toute la ſupériorité de ſon art: mais on ne ſerait pas reçu à traiter Cinna, Andromaque, l'art poëtique, le Tartuffe.

Il faut encore obſerver que le ſiécle paſſé aïant inſtruit le ſiécle préſent, il eſt devenu ſi facile de faire des choſes médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & ce qui eſt encore pis, de livres ſérieux inutiles: mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu néceſſaire dans une ville immenſe, opulente & oiſive, où une partie des citoïens s'occupe ſans ceſſe à amuſer l'autre, il ſe trouve de tems en tems d'excellens ouvrages, ou d'hiſtoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délaſſe toutes ſortes d'eſprits.

La nation françaiſe eſt de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue eſt devenuë la langue de l'Europe: tout y a contribué, les grands auteurs du ſiécle de Louis XIV; ceux qui les ont ſuivis; les paſteurs calviniſtes réfugiés, qui ont porté l'élo-

quence, la méthode, dans les païs étrangers, mais ſur tout l'eſprit de ſocieté, qui eſt le partage naturel des Français: c'eſt un mérite & un plaiſir dont les autres peuples ont ſenti le beſoin. La langue françaiſe eſt de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté & de délicateſſe, tous les objets de la converſation des honnêtes gens; & par-là elle contribuë dans toute l'Europe à un des plus grands agrémens de la vie.



CHAPITRE TRENTIÉME.

Suite des Arts.

A L'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la Musique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture; ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le siécle de Louis XIV.* La Musique était au berceau: quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitarre & de théorbe, la plûpart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli étonna par son goût & par sa science: il fut le prémier en France qui fit des basses, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples & si aisées: il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du tems de Louis XIII; & l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville qui n'ait des concerts publics; & Paris même alors n'en avait pas: vingt-quatre violons du Roi étaient toute la musique de la France.

Les connaissances qui appartiennent à la Musique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que sur la fin du régne de Louis XIV on a inventé l'art de noter la danse ; de sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire qu'on danse à livre ouvert.

Nous avions eu de très-grands Architectes du tems de la régence de Marie de Médicis : elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toscan, pour honorer sa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même Desbrosses, dont nous avons le portail de saint-Gervais, bâtit le palais de cette Reine, qui n'en jouït jamais. Il s'en fallut beaucoup que le cardinal de Richelieu eût, avec autant de grandeur dans l'esprit, autant de goût qu'elle : le palais-cardinal, qui est aujourd'hui le palais-roïal, en est la preuve. Nous conçumes les plus grandes espérances, quand nous vimes élever cette belle façade du Louvre, que nous voïons aujourd'hui offusquée avec douleur. Beaucoup de citoïens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût ; & qui satisfont le luxe des particuliers, encore plus qu'ils n'embellissent la ville.

Colbert, le Mécéne de tous les arts, orma une académie d'Architecture en 671. C'est peu d'avoir des Vitruves : il aut que les Augustes les emploïent.

Il faut aussi que les Magistrats muniipaux soient animés par le zèle, & clairés par le goût. S'il y avait eu deux u trois Prévôts des Marchands comme e président Turgot, on ne reprocherait as à la ville de Paris cet hôtel-de-ville nal construit & mal situé; cette place i petite & si irrégulière, qui n'est célére que par des gibets & de petits feux e joie; ces ruës étroites dans les quariers les plus fréquentés; & enfin un este de barbarie, au milieu de la graneur & dans le sein de tous les arts.

La Peinture commença sous Louis XIII, avec *le Poussin*: il ne faut point ompter les Peintres médiocres qui l'ont récédé. Nous avons eu toûjours depuis ui de grands Peintres, non pas dans ette profusion qui fait une des riches-es de l'Italie: mais, sans nous arrêter à n *le Sueur*, qui n'eut d'autre maître ue lui-même, à un *le Brun*, qui égala es Italiens dans le dessein & dans la omposition, nous avons eu plus de rente Peintres qui ont laissé des moreaux très-dignes de recherche. Les trangers commencent à nous les enle-

ver : j'ai vû chez un grand Roi des galeries & des appartemens qui ne sont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas assez connaître le mérite : j'ai vû en France refuser douze mille livres d'un tableau de *Santerre.* Il n'y a point dans l'Europe de plus vaste ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Versailles, & je ne sais s'il y en a de plus beaux. Nous avons aujourd'hui un Peintre, qui chez les étrangers même passe pour le prémier de l'Europe.

Non-seulement Colbert donna à l'académie de Peinture la forme qu'elle a aujourd'hui, mais en 1667 il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le Directeur : on y envoie les éléves qui ont remporté des prix à l'académie de Paris : ils y sont conduits & entretenus aux frais du Roi : ils y dessinent les antiques : ils y étudient Raphaël & Michel Ange. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le desir de l'imiter ; & on n'a pas même cessé de rendre cet hommage depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie amassées par le Roi & par le duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvres de Sculpture que la France a pro-

uits, nous ont mis en état de ne point hercher ailleurs des maîtres.

C'eſt principalement dans la Sculptuė que nous avons excellé, & dans l'art e jetter en fonte d'un ſeul jet des figu-:s équeſtres coloſſales.

Si l'on trouvait un jour ſous des ruies des morceaux tels que les bains 'Apollon, expoſés aux injures de l'air ans les boſquets de Verſailles; le tom-eau du cardinal de Richelieu, trop eu montré au public; dans la chapelle e Sorbonne; la ſtatuë équeſtre de Louis ⟨V faite à Paris pour décorer Bordeaux; : Mercure dont Louis XV a fait préſent u Roi de Pruſſe; & tant d'autres ou-rages égaux à ceux que je cite: il eſt à roire que ces productions de nos jours eraient miſes à côté de la plus belle an-iquité gréque.

Nous avons égalé les anciens dans les nédailles. Varin fut le prémier qui tira et art de la médiocrité, ſur la fin du égne de Louis XIII. C'eſt maintenant ine choſe admirable que ces poinçons c ces quarrés qu'on voit rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la ga-erie du Louvre occupé par les artiſtes: l y en a pour deux millions, & dont la plupart ſont des chefs-d'œuvres.

On n'a pas moins réüſſi dans l'art de

graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moïen des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la nature & de l'art, était encore très-informe en France avant ce ſiécle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles: on le doit aux Florentins, qui l'inventerent vers le milieu du quinziéme ſiécle; & il a été plus loin en France que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du Roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait faits aux Ambaſſadeurs. La ciſelure en or & en argent, qui dépend du deſſein & du goût, a été portée à la plus grande perfection dont la main de l'homme ſoit capable.

Après avoir ainſi parcouru tous ces arts, qui contribuënt aux délices des particuliers & à la gloire de l'Etat, ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les nations du monde: je veux parler de la Chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célébres dans ce ſiécle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures

& pour toutes les opérations qui demandent une dextérité non commune. Non-seulement il n'y avait guére d'excellens Chirurgiens qu'en France ; mais c'était dans ce seul païs qu'on fabriquait parfaitement les instrumens nécessaires : il en fournissait tous ses voisins ; & je tiens du célébre *Chezelden*, le plus grand Chirurgien dĕ Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instrumens de son art. La Médecine, qui servait à perfectionner la Chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre, & sous le fameux *Boerhaave* en Hollande ; mais il arrive à la Médecine comme à la Philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidéle des progrès de l'esprit humain dans ce siécle, qui commença au tems du cardinal de Richelieu, & qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé ; & s'il l'est en quelques genres, il restera le modéle des âges encore plus fortunés qu'il aura fait naître.

CHAPITRE TRENTE-UNIÉME.

Affaires eccléſiaſtiques : diſputes mémorables.

DEs trois ordres de l'État, le moins nombreux, qui eſt l'Égliſe, eſt celui qui a toûjours exigé du Souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conſerver à la fois l'union avec le ſiége de Rome, & ſoûtenir les libertés de l'Égliſe gallicane, qui ſont les droits de l'ancienne Égliſe; ſavoir faire obéïr les Évêques comme ſujets, ſans toucher aux droits de l'épiſcopat; les ſoumettre en beaucoup de choſes à la juriſdiction ſéculière, & les laiſſer juges en d'autres; les faire contribuer aux beſoins de l'État, & ne pas choquer leurs priviléges: tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que Louis XIV eut preſque toûjours.

Le Clergé en France fut rémis peu à peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le Roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſéculiers poſſédaſſent des bénéfices ſous le nom de confidentiaires,

dentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas Prêtres euſſent des évêchés, comme le cardinal Mazarin qui avait poſſédé l'évêché de Metz n'étant pas même Sous-diacre; & le duc de Verneuil, qui en avait auſſi joui étant ſéculier.

Ce que païait au Roi le Clergé de France & des villes conquiſes, allait année commune à environ deux millions cinq cens mille livres; & depuis, la valeur des eſpéces aïant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'État d'environ quatre millions par année ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* ſe ſont conſervés comme une trace de l'ancien uſage où étaient tous les Seigneurs de fiefs, d'accorder des dons gratuits aux Rois dans les beſoins de l'État. Les Évêques & les Abbés étant Seigneurs de fiefs, ne devenaient que des ſoldats dans le tems de l'anarchie féodale. Les Rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres Seigneurs. Lorſque tout changea depuis, le Clergé ne changea pas; il conſerva l'uſage d'aider l'État par des dons gratuits.

A cette ancienne coûtume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point

perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toûjours réclamée par l'Egliſe, & cette maxime, *que ſon bien eſt le bien des pauvres* : non qu'elle prétende ne devoir rien à l'Etat, dont elle tient tout; car le roïaume, quand il a des beſoins, eſt le prémier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires; & Louis XIV exigea toûjours des ſecours de manière à n'être pas refuſé.

On s'étonne dans l'Europe & en France que le Clergé païe ſi peu: on ſe figure qu'il jouït du tiers du roïaume. S'il poſſédait ce tiers, il eſt indubitable qu'il devrait païer le tiers des charges; ce qui ſe monterait année commune à près de trente millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il païe comme les autres ſujets: mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur tout; on dit que l'Egliſe poſſéde le tiers du roïaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on ſe donnait ſeulement la peine de ſupputer le revenu des évêchés, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que ſur le pied d'un revenu annuel de quatre millions; & les abbaïes commendataires

allaient à quatre millions cinq cens mille livres. Il eſt vrai que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-deſſous de la valeur ; & ſi on ajoûte encore l'augmentation des revenus en terres, la ſomme totale des rentes de tous les bénéfices conſiſtoriaux ſera portée à environ ſeize millions ; & il ne faut pas oublier que de cet argent il en va tous les ans à Rome une ſomme conſidérable, qui ne revient jamais, & qui eſt en pure perte. C'eſt une grande libéralité du Roi envers le ſaint-Siége : elle dépouille l'Etat dans l'eſpace d'un ſiécle de plus de quatre cens mille marcs d'argent ; ce qui dans la ſuite des tems appauvrirait le roïaume, ſi le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui païent des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés, & tous les autres bénéfices enſemble. Mais s'ils ſont évalués à cinquante millions par année dans toute l'étenduë actuelle du roïaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matière avec des ïeux auſſi ſévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'Egliſe gallicane ſéculière & régulière au-delà de quatre-vingt millions. Ce n'eſt

pas une somme exorbitante pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille personnes religieuses, & environ cent soixante mille ecclésiastiques, que l'on comptait en 1700: la somme répartie sur chaque tête donne environ trois cens livres à chacun. Il y a des Moines conventuels qui ne coûtent pas deux cens livres par an à leur monastère ; il y a des Moines, Abbés réguliers, qui jouïssent de deux cens mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion qui frappe & qui excite les murmures : on plaint un Curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congruë, de trois, de quatre ou cinq cens livres ; tandis qu'un religieux oisif, devenu Abbé & non moins oisif, posséde une fortune immense, & qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, & sur tout dans les Etats catholiques d'Allemagne, où l'on voit des Moines Princes.

Les abus servent de loix dans presque toute la terre ; & si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des loix, où est l'Etat dont la forme subsistât entière ? Le Clergé de France observe toûjours un usage onéreux pour lui,

quand il païe au Roi un don gratuit de pluſieurs millions pour quelques années. Il emprunte ; & après en avoir païé les intérêts, il rembourſe le capital aux créanciers : ainſi il païe deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'Etat & pour le Clergé en général, & plus conforme à la raiſon, que ce corps eût ſubvenu aux beſoins de la patrie par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice : mais les hommes ſont toûjours attachés à leurs anciens uſages. C'eſt par le même eſprit que le Clergé, en s'aſſemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu, ni une ſale d'aſſemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il eſt clair qu'il eût pu, en dépenſant moins, aider le Roi davantage, & ſe bâtir dans Paris un palais qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les maximes du Clergé de France n'étaient pas encore entièrement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mêlange que la ligue y avait apporté. On avait vû, dans la jeuneſſe de Louis XIII & dans les derniers états tenus en 1614, la plus nombreuſe partie de la nation, qu'on appelle le tiers état, & qui eſt le fond de l'Etat, demander en vain avec le Parlement, qu'on poſât

pour pierre fondamentale , "qu'aucune
„ puiſſance ſpirituelle ne peut priver les
„ Rois de leurs droits ſacrés , qu'ils ne
„ tiennent que de Dieu ſeul ; & que
„ c'eſt un crime de léze-majeſté au pré-
„ mier chef , d'enſeigner qu'on peut
„ dépoſer & tuer les Rois. „ C'eſt la
ſubſtance en propres paroles de la demande de la nation : elle fut faite dans un tems où le ſang d'Henri le grand fumait encore. Cependant un Evêque de France , né en France , le cardinal du Perron , s'oppoſa violemment à cette propoſition , ſous prétexte que ce n'était pas au tiers état à propoſer des loix ſur ce qui peut concerner l'Egliſe. Que ne faiſait-il donc avec le Clergé , ce que le tiers état voulait faire ? Mais il en était ſi loin , qu'il s'emporta juſqu'à dire : " que la puiſſance du Pape était
„ pleine , pléniſſime , directe au ſpiri-
„ tuel , indirecte au temporel ; & qu'il
„ avait charge du Clergé de dire , qu'on
„ excommunierait ceux qui avance-
„ raient , que le Pape ne peut dépoſer
„ les Rois. „ On gagna la Nobleſſe ; on fit taire le tiers état. Le Parlement renouvella ſes anciens arrêts , pour déclarer la couronne indépendante , & la perſonne des Rois ſacrée. La chambre eccléſiaſtique , en avouant que la

perſonne était ſacrée, perſiſta à ſoûtenir que la couronne était dépendante : c'était le même eſprit qui avait autrefois dépoſé Louis le débonnaire. Cet eſprit prévalut au point, que la Cour ſubjuguée fut obligée de faire mettre en priſon l'Imprimeur qui avait publié l'arrêt du Parlement ſous le titre de *loi fondamentale* : c'était, diſait-on, pour le bien de la paix ; mais c'était punir ceux qui fourniſſaient des armes défenſives à la couronne. De telles ſcènes ne ſe paſſaient point à Vienne ; c'eſt qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la maiſon d'Autriche.

La cauſe, qui ſuccomba, était tellement la cauſe de tous les Rois, que Jacques I, Roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal du Perron ; & c'eſt le meilleur ouvrage de ce Monarque. C'était auſſi la cauſe des peuples, dont le repos exige que leurs Souverains ne dépendent pas d'une puiſſance étrangère. Peu à peu la raiſon a prévalu ; & Louis XIV n'eut pas de peine à faire écouter cette raiſon, ſoûtenuë du poids de ſa puiſſance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choſes à Henri IV, *Roma, conſejo, pielago.* Louis XIV eut les deux dernié-

res avec tant de ſupériorité, qu'il n'eut pas beſoin de la prémière. Il fut attentif à conſerver l'uſage de l'appel comme d'abus au Parlement des ordonnances eccléſiaſtiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéreſſent la juriſdiction roïale. Le Clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois ; car ſi d'un côté ces appels ſoûtiennent les droits de l'Etat contre l'autorité épiſcopale, ils aſſûrent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'Egliſe gallicane contre les prétentions de la Cour de Rome : de ſorte que les Evêques ont regardé les Parlemens comme leurs adverſaires & comme leurs défenſeurs ; & le gouvernement eut ſoin, que malgré toutes les querelles de Religion, les bornes aiſées à franchir ne fuſſent paſſées de part ni d'autre. Il en eſt de la puiſſance des corps & des compagnies, comme des intérêts des villes commerçantes ; c'eſt au légiſlateur à les balancer.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'eſt un droit qu'ont les Rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices ſimples d'un diocèſe pendant la vacance du ſiége, & d'œconomiſer à leur gré les revenus de l'évêché. Cette

prérogative eſt particulière aux Rois de France ; mais chaque Etat a les ſiennes. Les Rois de Portugal jouïſſent du tiers du revenu des évêchés de leur roïaume. L'Empereur a le droit des prémières priè-res ; il a toûjours conféré tous les pré-miers bénéfices qui vaquent. Les Rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome ſont pour la plûpart fondés ſur l'uſage, plu-tôt que ſur des titres primitifs.

Les Rois de la race de Mérovée con-féraient, de leur ſeule autorité, les évêchés & toutes les prélatures. Il ſem-blait juſte qu'ils conſervaſſent le fai-ble privilége de diſpoſer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices ſim-ples, dans le court eſpace qui s'écoule entre la mort d'un Evêque & le ſerment de fidélité enregiſtré de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs Evêques de villes réünies à la couronne ſous la troiſiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des Seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir : les Papes ſe déclarerent pour les Evêques ; & ces prétentions reſterent toûjours envelop-pées d'un nuage. Le Parlement en 1608, ſous Henri IV, déclara que la régale avait lieu dans tout le roïaume : le Clergé ſe plaignit ; & le Prince, qui

ménageait les Evêques & Rome, évoqua l'affaire à ſon Conſeil, & ſe garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu & de Mazarin firent rendre pluſieurs arrêts du Conſeil, par leſquels les Evêques, qui ſe diſaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout reſta indécis juſqu'en 1673; & le Roi n'oſait pas alors donner un ſeul bénéfice dans preſque tous les diocèſes ſitués au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un ſiége.

Enfin, en 1673 le chancelier Michel le Tellier ſcella un édit, par lequel tous les évêchés du roïaume étaient ſoumis à la régale. Deux Evêques qui étaient malheureuſement les deux plus vertueux hommes du roïaume, refuſerent opiniâtrément de ſe ſoumettre : c'était *Pavillon* Evêque d'Alet, & *Caulet* de Pamiers. Ils ſe défendirent d'abord par des raiſons plauſibles : on leur en oppoſa d'auſſi fortes. Quand des hommes éclairés diſputent long-tems, il y a grande apparence que la queſtion n'eſt pas claire. Elle était très-obſcure; mais il était évident, que ni la Religion, ni le bon ordre, n'étaient intéreſſés à empêcher un Roi de faire dans deux diocèſes ce qu'il faiſait dans tous les

autres. Cependant les deux Evêques furent inflexibles : ni l'un ni l'autre n'avait fait enregiſtrer ſon ſerment de fidélité ; & le Roi ſe croïait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs égliſes.

Les deux Prélats excommunierent les pourvus en régale. Tous deux étaient ſuſpects du Janſéniſme ; ils avaient eu contre eux le pape Innocent X : mais, quand ils ſe déclarerent contre les prétentions du Roi, ils eurent pour eux Innocent XI, Odeſcalchi ; ce Pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entièrement leur parti.

Le Roi ſe contenta d'abord d'exiler les principaux Officiers de ces Evêques : il montra plus de modération que deux hommes qui ſe piquaient de ſainteté. On laiſſa mourir paiſiblement l'Evêque d'Alet, dont on reſpectait la grande vieilleſſe. L'Evêque de Pamiers reſtait ſeul, & n'était point ébranlé : il redoubla ſes excommunications, & perſiſta de plus à ne point faire enregiſtrer ſon ſerment de fidélité, perſuadé que dans ce ſerment on ſoumet trop l'Egliſe à la monarchie. Le Roi ſaiſit ſon temporel : le Pape & les Janſéniſtes le dédommagerent. Il gagna à être privé de ſes revenus ; & il mourut en 1680,

convaincu qu'il avait soûtenu la cause de Dieu contre le Roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des Chanoines nommés par le Roi viennent pour prendre possession : des religieux qui se prétendaient Chanoines & Grands-Vicaires, les font sortir de l'église & les excommunient. Le métropolitain Montpésat Archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus Grands-Vicaires : ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la Cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les Archevêques de France, usage qui contredit les libertés gallicanes ; mais tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions. Le Parlement donne des arrêts : un Moine nommé Cerle, qui était l'un de ces Grands-Vicaires, casse & les sentences du Métropolitain & les arrêts du Parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à être traîné sur une claie, & à perdre la tête : on l'éxécuta en effigie. Il insulte du fond de sa retraite à l'Archevêque & au Roi ; & le Pape le soûtient. Ce Pontife fait plus : persuadé comme l'Evêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'Eglise, & que le Roi n'a aucun

droit dans Pamiers, il caffe les ordonnances de l'Archevêque de Toulouse, il excommunie les nouveaux Grands-Vicaires que ce Prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Le Roi convoque une affemblée du Clergé, compofée de trente-cinq Evêques, & d'autant de députés du fecond ordre. Les Janféniftes prenaient pour la prémière fois le parti d'un Pape; & ce Pape, ennemi du Roi, les favorifait fans les aimer. Il fe fit toûjours un honneur de réfifter à ce Monarque, dans toutes les occafions; & depuis même en 1689 il s'unit avec les alliés contre le roi Jacques, parce que Louis XIV protégeait ce Prince: de forte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'Eglife, il fallait que le roi Jacques fe fit huguenot, & le Pape catholique.

Cependant l'affemblée du Clergé de 1681 d'une voix unanime fe déclare pour le Roi. Il s'agiffait encore d'une autre petite querelle devenuë importante: l'élection d'un prieuré, dans un fauxbourg de Paris, commettait enfemble le Roi & le Pape. Le Pontife romain avait caffé une ordonnance de l'Archevêque de Paris & annullé fa nomination à ce prieuré. Le Parlement

avait appellé comme d'abus. Le Pape avait ordonné par une bulle que l'Inquisition fit brûler l'arrêt du Parlement, & le Parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont depuis long-tems les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mêlange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son païs, & de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du Clergé prit un parti, qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur Souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le roïaume; mais ce fut autant une concession de la part du Clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du Pape, par une lettre dans laquelle on trouve un passage, qui seul devrait servir de règle éternelle dans toutes les disputes: c'est, *qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le Roi, l'Eglise gallicane, les Parlemens, furent contens: les Jansénistes écrivirent quelques libelles. Le Pape fut inflexible: il cassa par un bref

toutes les réſolutions de l'aſſemblée, & manda aux Evêques de ſe rétracter. Il y avait là de quoi ſéparer à jamais l'Egliſe de France de celle de Rome. On avait parlé, ſous le cardinal de Richelieu & ſous Mazarin, de faire un Patriarche : le vœu de tous les Magiſtrats était, qu'on ne païât plus à Rome le tribut des annates ; que Rome ne nommât plus, pendant ſix mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne ; que des Evêques de France ne s'appellaſſent plus Evêques *par la permiſſion du ſaint-Siége.* Si le Roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot ; il était maître de l'aſſemblée du Clergé, & il avait pour lui la nation : Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un Pontife vertueux, qui ſeul de tous les Papes de ce ſiécle ne ſavait pas s'accommoder au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remuë pas ſans de violentes ſecouſſes : il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes paſſions & plus d'effervesſcence dans les eſprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome ; & il était bien difficile de faire cette ſciſſion, tandis qu'on voulait extirper le Calviniſme. On crut même faire un coup hardi, lorſqu'on publia les quatre fameuſes déciſions de la même aſſemblée du Clergé en 1682, dont voici la ſubſtance.

1. Dieu n'a donné à *Pierre* & à ſes ſucceſſeurs aucune puiſſance, ni directe, ni indirecte, ſur les choſes temporelles.

2. L'Egliſe gallicane approuve le concile de *Conſtance*, qui déclare les conciles généraux ſupérieurs au Pape dans le ſpirituel.

3. Les règles, les uſages, les pratiques reçuës dans le roïaume & dans l'Egliſe gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les déciſions du Pape, en matières de foi, ne ſont ſûres, qu'après que l'Egliſe les a acceptées.

Tous les tribunaux & toutes les facultés de Théologie enregiſtrerent ces quatre propoſitions dans toute leur étenduë, & il fut défendu par un édit, de rien enſeigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles ; & par tous les Proteſtans de l'Europe, comme un faible effort d'une Egliſe née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ſes fers.

Les quatre maximes furent d'abord ſoûtenuës avec enthouſiaſme dans la nation, enſuite avec moins de vivacité. Sur la fin du régne de Louis XIV, elles commencerent à devenir problémati-

ques ; & le cardinal de Fleuri les fit depuis deſavouer en partie par une aſſemblée du Clergé, ſans que ce deſaveu cauſât le moindre bruit, parce que les eſprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le miniſtère du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat.

Cependant Innocent XI s'aigrit plus que jamais : il refuſa des bulles à tous les Evêques & à tous les Abbés commendataires que le Roi nomma ; de ſorte qu'à la mort de ce Pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocèſes en France dépourvus d'Evêques. Ces Prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus ; mais ils n'oſaient ſe faire ſacrer, ni faire les fonctions épiſcopales. L'idée de créer un Patriarche ſe renouvella. La querelle des franchiſes des Ambaſſadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penſer que le tems était venu, d'établir en France une Egliſe *catholique*, *apoſtolique*, qui ne ſerait point *romaine :* le procureur-général de Harlai & l'avocat-général Talon le firent aſſez entendre, quand ils appellerent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchiſes, & qu'ils éclaterent contre l'opiniâtreté du Pape, qui laiſſait tant d'Egliſes ſans paſteurs. Mais jamais le Roi ne voulut conſentir

à cette démarche, qui était plus aiſée qu'elle ne paraiſſait hardie.

La cauſe d'Innocent XI devint cependant la cauſe du ſaint - Siége. Les quatre propoſitions du Clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité, (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y ſoûtient) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Alexandre VIII & Innocent XII ſuivirent les traces du fier Odeſcalchi, quoique d'une manière moins dure : ils confirmerent la condamnation portée contre l'aſſemblée du Clergé : ils refuſerent les bulles aux Evêques : enfin ils en firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait aſſez. Les Evêques laſſés de n'être nommés que par le Roi, & de ſe voir ſans fonctions, demanderent à la Cour de France la permiſſion d'appaiſer la Cour de Rome.

Le Roi dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément : qu'il était *douloureuſement affligé des procédés de l'aſſemblée.* Chacun déclare dans ſa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (Innocent XII) plus conciliant qu'Odeſcalchi, ſe contenta de cette démarche. Les quatre propoſitions n'en

furent pas moins enſeignées en France de tems en tems : mais ces armes ſe rouillerent quand on ne combattit plus ; & la diſpute reſta couverte d'un voile, ſans être décidée, comme il arrive preſque toûjours dans un Etat qui n'a pas ſur ces matières des principes invariables & reconnus. Ainſi tantôt on s'éleve contre Rome, tantôt on lui céde ſuivant les conjonctures, & ſuivant les caractères de ceux qui gouvernent, & les intérêts particuliers de ceux par qui ils ſont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé eccléſiaſtique avec Rome, & n'eſſuïa aucune oppoſition du Clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce Clergé devint reſpectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux prémières races, dans le tems encore plus barbare du gouvernement féodal ; abſolument inconnuë pendant les guerres civiles & dans les agitations du régne de Louis XIII, & ſur tout pendant la fronde, à quelques exceptions près, qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors ſeulement que l'on commença à deſſiller les ïeux du peuple ſur les ſuperſtitions qu'il mêle toûjours à ſa

religion. Il fut permis, malgré le Parlement d'Aix & malgré les Carmes, de ſavoir que le Lazare & Madelaine n'étaient point venu en Provence : les Bénédictins ne purent faire croire que Denis l'aréopagite eût gouverné l'Egliſe de Paris : les Saints ſuppoſés, les faux miracles, les fauſſes reliques, commencerent à être décriés. La ſaine raiſon qui éclairait les Philoſophes, pénétrait par tout ; mais lentement & avec difficulté.

L'évêque de Châlons Gaſton-Louis de Noailles, frere du Cardinal, eut une pieté aſſez éclairée, pour enlever en 1702 & faire jetter une relique, conſervée précieuſement depuis pluſieurs ſiécles dans l'égliſe de Notre-Dame, & adorée ſous le nom du *nombril* de Jeſus-Chriſt. Tout Châlons murmura contre l'Evêque : Préſidens, Conſeillers, gens du Roi, Threſoriers de France, Marchands, Notables, Chanoines, Curés, proteſterent unanimement par un acte juridique contre l'entrepriſe de l'Evêque, réclamant le ſaint nombril, & alléguant la robe de Jeſus-Chriſt conſervée à Argenteuil, ſon mouchoir à Turin & à Laon, un des cloux de la croix à ſaint Denis, & ſon prépuce à Rome ; mais la ſage fermeté de l'Evê-

que l'emporta à la fin ſur la crédulité du peuple.

Quelques autres ſuperſtitions attachées à des uſages reſpectables, ont ſubſiſté. Les Proteſtans en ont triomphé; mais ils ſont obligés de convenir qu'il n'y a point d'Egliſe catholique où ces abus ſoient moins communs & plus mépriſés qu'en France.

L'eſprit vraiment philoſophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce ſiécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de ſon reſſort. On va parler de ces diſſenſions, qui font la honte de la raiſon humaine.



CHAPITRE TRENTE-DEUXIÉME.

Du Calvinisme.

IL est affreux sans doute, que l'Eglise chrétienne ait toûjours été déchirée par ses querelles, & que le sang ait coulé pendant tant de siécles par des mains qui portaient le Dieu de la paix. Cette fureur fut inconnuë au Paganisme : il couvrit la terre de ténébres, mais il ne l'arrosa guères que du sang des animaux ; & si quelquefois chez les Juifs & chez les Païens on dévoua des victimes humaines, ces dévouëmens, tout horribles qu'ils étaient, ne causerent point de guerres civiles. La religion des Païens ne consistait que dans la morale & dans des fêtes : la morale, qui est commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux ; & les fêtes, qui n'étaient que des réjouïssances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de Religion. J'ai recherché long-tems, comment & pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trou-

ble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause ; car les Gymnosophistes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver peut-être l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit républicain qui anima les prémières Eglises ? Les assemblées secrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes l'autorité des Empereurs romains, formerent peu à peu un Etat dans l'Etat : c'était une république cachée au milieu de l'Empire. Constantin la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du thrône. Bientôt l'autorité attachée aux grands siéges se trouva en opposition avec l'esprit populaire, qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assemblées des Chrétiens : souvent, dès que l'Evêque d'une Métropole faisait valoir un sentiment, un Evêque suffragant, un Prêtre, un Diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toûjours s'accroître ; lorsqu'on trouve pour lui résister un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt un devoir de la révolte : ainsi les uns deviennent persécuteurs, les autres rebelles,

en attestant Dieu des deux côtés.

Les anciennes opinions, renouvellées depuis par Luther, par Zwingle, par Calvin, tendaient pour la plûpart à détruire l'autorité épiscopale & même la puissance monarchique. C'est une de principales causes secrettes qui firent recevoir ces dogmes dans le nord de l'Allemagne, où l'on était las de la grandeur des Papes, & où l'on craignait d'être asservi par les Empereurs. Ces opinions triompherent en Suéde & en Dannemarck, païs où les peuples étaient libres sous des Rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'esprit d'indépendance, les adopterent, les mitigerent, & en composerent une religion pour eux seuls. Elles pénétrerent en Pologne, & y firent beaucoup de progrès dans les seules villes où le peuple n'est point esclave. La Suisse n'eut pas de peine à les recevoir, parce qu'elle était république. Elles furent sur le point d'être établies à Venise par la même raison; & elles y eussent pris racine, si Venise n'eût pas été voisine de Rome, & peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, qui était le grand but des Prédicans. Les Hollandais ne prirent cette religion, que quand ils secouerent

le

le joug de l'Espagne. Genéve devint un Etat populaire, en devenant calviniste. Toute la maison d'Autriche écarta ces sectes de ses Etats, autant qu'il lui fut possible. Elles n'approcherent presque point de l'Espagne. On ne les vit point, sous le régne de François I & d'Henri II Princes absolus, causer de grands troubles en France: mais dès que le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé & les Coligni, devenus calvinistes, parce que les Guises étaient catholiques, bouleverserent l'Etat à l'envi. La légèreté & l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté & de l'enthousiasme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette secte, qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put malgré ses victoires & ses vertus, régner sans abandonner le Calvinisme: devenu catholique, il ne fût pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti naturellement ennemi des Rois, mais auquel il devait sa couronne; & s'il avait voulu dissiper cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les Huguenots en France faisaient

tout au plus alors la douziéme partie de la nation : mais il y avait parmi eux des Seigneurs puiſſans : des villes entières étaient proteſtantes. Ils avaient fait la guerre aux Rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : Henri III leur en avait accordé quatorze dans le ſeul Dauphiné ; Montauban, Nîmes dans le Languedoc ; Saumur & ſur tout la Rochelle, qui faiſait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puiſſante. Enfin, Henri IV ſembla ſatisfaire ſon goût, ſa politique & même ſon devoir, en accordant au parti le célébre édit de Nantes en 1598 : cet édit n'était au fond que la confirmation des priviléges que les Proteſtans de France avaient obtenus des Rois précédens, les armes à la main, & qu'Henri le grand affermi ſur le thrône leur laiſſa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes, que le nom d'Henri IV rendit plus célébre que tous les autres, tout Seigneur de fief haut-juſticier pouvait avoir dans ſon château plein exercice de la religion prétenduë réformée ; tout Seigneur ſans haute-juſtice pouvait admettre trente perſonnes à ſon prêche. L'entier exercice de cette religion était autoriſé dans tous les

lieux qui ressortissent immédiatement à un Parlement.

Les Calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres, dans toutes les villes où leur religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'Etat; & il y parut bien en effet, puisque le Roi fit Ducs & Pairs les Seigneurs de la Trimouille & de Rôni.

On créa une chambre exprès au Parlement de Paris, composée d'un Président & de seize Conseillers, laquelle jugea tous les procès des Huguenots, non-seulement dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne : elle fut nommée la chambre de l'édit. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul Calviniste admis de droit parmi les Conseillers de cette jurisdiction : cependant comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait, & que les hommes se piquent toûjours de remplir un devoir qui les distingue; cette chambre composée de Catholiques rendit toûjours aux Huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espéce de petit Parlement à Castres, indépendant de celui

de Toulouse : il y eut à Grenoble & à Bordeaux des chambres mi-parties, catholiques & calvinistes : leurs Eglises s'assemblaient en synodes, comme l'Eglise gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporerent ainsi les Calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis ensemble ; mais l'autorité, la bonté & l'adresse de ce grand Roi, les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effraïante & déplorable d'Henri IV, dans la faiblesse d'une minorité & sous une Cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des Réformés n'abusât de ses priviléges, & que la Cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restreindre. Les Huguenots avaient déjà établi en France des *Cercles*, à l'imitation de l'Allemagne : les députés de ces Cercles étaient souvent séditieux ; & il y avait dans le parti des Seigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, & sur tout le duc de Rohan, le chef le plus accrédité des Huguenots, précipiterent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des Prédicans, & le zèle aveugle des peuples : l'assemblée générale du parti osa dès 1615 présenter à la Cour un cahier, par lequel, entr'autres articles in-

jurieux, elle demandait qu'on réformât le Conseil du Roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616, & l'audace des Huguenots se joignant aux divisions de la Cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-tems dans le trouble. C'était des séditions, des intrigues, des menaces, des prises d'armes, des paix faites à la hâte & rompuës de même : c'est ce qui faisait dire au célébre cardinal Bentivoglio alors Nonce en France, qu'il n'y avait vû que des orages.

Dans l'année 1621, les Eglises calvinistes de France offrirent à Lesdiguieres, cet homme de fortune devenu depuis Connétable, le généralat de leurs armées & cent mille écus par mois : mais Lesdiguieres, plus éclairé dans son ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaissait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête ; & pour réponse à leurs offres, il se fit catholique. Les Huguenots s'adresserent ensuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux ; & enfin ils donnerent cette malheureuse place au duc de Rohan, qui conjointement avec son frere Soubise, osa faire la guerre au Roi de France.

La même année, le connétable de Luines mena Louis XIII de province en province. Il soumit plus de cinquante villes, presque sans résistance; mais il échoua devant Montauban: le Roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle: elle résistait, & par elle-même, & par les secours de l'Angleterre; & le duc de Rohan, coupable du crime de léze-majesté, traita de la paix avec son Roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix, & après la mort du connétable de Luines, il fallut encore recommencer la guerre & assiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre son Souverain avec l'Anglais, & avec les Calvinistes du roïaume. Une femme (c'était la mere du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an contre l'armée roïale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, & contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim; & on ne dut la reddition de la place qu'à cette digue de cinq cens pieds de long, que le cardinal de Richelieu fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle fut commencée par

un Français nommé Tiriot, & achevée par Pompée Targon. Elle dompta la mer & les Rochelois. Le maire Giton, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu: les Maires des principales villes des Huguenots en avaient. On ôta les siens à Giton, & les priviléges à la ville. Le duc de Rohan, chef des Hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre contre son Roi; & abandonné des Anglais quoique protestans, il se liguait avec les Espagnols quoique catholiques: mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu força les Huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Tous les édits, qu'on leur avait accordés jusqu'alors, avaient été des traités avec les Rois. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre, fût appellé l'*édit de grace:* le Roi y parla en Souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle religion à la Rochelle, à l'isle de Ré, à Oleron, à Privas, à Pamiers: du reste on laissa subsister l'édit de Nantes, que les Calvinistes regarderent toûjours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le cardinal de

Richelieu, si absolu & si audacieux, n'abolît pas ce fameux édit. Il eut alors une autre vûë, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étenduë de son ambition & à la hauteur de ses pensées : il rechercha la gloire de subjuguer les esprits ; il s'en croïait capable par ses lumières, par sa puissance & par sa politique. Son projet était de gagner des Ministres, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux ïeux de la Cour de Rome ne leur avoir rien accordé : il comptait éblouïr une partie des Réformés, séduire l'autre par les présens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réünis à l'Eglise, laissant au tems à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir, ou fait, ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait.

Le fameux pere Joseph d'un côté, & deux Ministres gagnés de l'autre, entamerent cette négociation : mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des Théologiens que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les Calvinistes. D'autres soins l'en empêcherent : il avait à combattre à la fois les grands du roïaume, la maison roïale, toute la maison d'Autriche, & souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée : il laissa tous ses desseins encore imparfaits, & un nom plus éclatant que cher & vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle & l'édit de grace, les guerres cesserent, & il n'y eut plus que des disputes : on imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le Clergé & sur tout les Jésuites cherchaient à convertir les Huguenots : les Ministres tâchaient d'attirer quelques Catholiques à leurs opinions. Le Conseil du Roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetière que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'Eglise, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches ; & rarement les Réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations & de saccagemens, que ces petites épines. Les Huguenots n'eurent plus de chef, depuis

que le duc de Rohan cessa de l'être, & que la maison de Bouillon n'eut plus Sédan : ils se firent même un mérite de rester tranquilles au milieu des factions de la fronde & des guerres civiles, que des Princes, des Parlemens & des Evêques exciterent, lorsqu'ils prétendirent servir le Roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce Ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de controlleur-général des finances à un Huguenot de race anglaise, nommé Hervard : tous les Huguenots entrerent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert qui ranima l'industrie de la nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, emploïa beaucoup de Huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu à peu dans eux la fureur épidémique de la controverse ; & la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, sa puissance, son gouvernement ferme & vigoureux, ôterent au parti calviniste, comme à tous les ordres de l'Etat, toute idée de

résistance : les fêtes magnifiques d'une Cour galante jettaient même du ridicule sur le pédantisme des Huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les pseaumes de Marot & de Béze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût : ces pseaumes, qui avaient charmé la Cour de François II, n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siécle à percer un peu dans le monde, devait encore dégoûter à la longue les honnêtes-gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fit peu à peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'Etat ; car les Jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités : ils écrivaient à la fois contre les Jésuites & contre les Huguenots : ceux-ci répondaient aux Jansénistes & aux Jésuites : les Luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'Etat était occupé de grandes choses & que le gouvernement était tout-puissant, ne

pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénére tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les Religionnaires, par les remontrances continuelles de son Clergé, par les insinuations des Jésuites, par la Cour de Rome, & enfin par le chancelier le Tellier & Louvois son fils, tous deux ennemis de Colbert, & qui voulaient perdre les Réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur religion: on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte: on leur défendit d'épouser des filles catholiques; & en cela on ne fut pas peut-être assez politique: c'était ignorer le pouvoir d'un sexe, que la Cour pourtant connaissait si bien. Les Intendans & les Evêques tâchaient, par les moïens les plus plausibles, d'enlever aux Huguenots leurs enfans. Colbert eut ordre en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes: on les exclut, autant qu'on le

put, des communautés des arts & des métiers. Le Roi en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toûjours. On défendit pas des arrêts toute violence contre eux : on mêla les insinuations aux sévérités ; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formalités de Justice.

On emploïa sur tout un moïen assez efficace de conversion ; ce fut l'argent : mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Pélisson fut chargé de ce ministère secret. C'est ce même Pélisson longtems calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant Fouquet, dont il avait été le prémier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion, dans un tems où ce changement pouvait le mener aux dignités & à la fortune : il prit l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices, & une place de Maître-des-requêtes. Le Roi lui confia les abbaïes de saint-Germain-des-prés & de Cluni vers l'année 1677., avec les revenus du tiers des œconomats, pour être distribués à ceux qui voudraient se convertir. Le cardinal le Camus, Evêque de Grenoble, s'était déjà servi de cette métho-

de. Pélisson, chargé de ce département, envoïait l'argent dans les provinces : on tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent. De petites sommes, distribuées à des indigens, enflaient la liste que Pélisson présentait au Roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédait dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Le Conseil encouragé par ces petits succès, que le tems eût rendus plus considérables, s'enhardit en 1681 à donner une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans ; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du chancelier le Tellier & de Louvois son fils, qui fit d'abord déserter en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voisines. Les étrangers se hâterent d'en profiter.

Les Rois d'Angleterre & de Dannemarck, & sur tout la ville d'Amsterdam, inviterent les Calvinistes de France à se réfugier dans leurs Etats, & leur assûrerent une subsistance ; Amster-

dam s'engagea même à bâtir mille maisons pour les fugitifs.

Le Conseil vit les suites dangereuses de l'usage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On sentait combien nécessaires étaient les artisans dans un païs où le commerce fleurissait; & les gens de mer dans un tems où l'on établissait une puissante marine : on ordonna la peine des galéres contre ceux de ces Protestans qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua que plusieurs familles calvinistes vendaient leurs immeubles : aussi-tôt parut une déclaration qui confisqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs sortissent dans un an du roïaume. Alors la sévérité redoubla contre les Ministres : on interdisait leurs temples sur la plus légère contravention : toutes les rentes, laissées par testament aux consistoires, furent appliquées aux hôpitaux du roïaume.

On défendit aux maîtres d'écoles calvinistes de recevoir des pensionnaires : on mit les Ministres à la taille : on ôta la noblesse aux Maires protestans : les Officiers de la maison du Roi, les Secrétaires du Roi, qui étaient protestans, eurent ordre de se défaire de leurs

charges : on n'admit plus de ceux de cette religion, ni parmi les Notaires, ni parmi les Procureurs & les Avocats.

Il était enjoint à tout le Clergé de faire des proſélites ; & il était défendu aux Miniſtres d'en faire, ſous peine de banniſſement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement ſollicités par le Clergé de France : c'était après tout les enfans de la maiſon, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Péliſſon continuait d'acheter des convertis ; mais madame Hervard veuve du Controlleur-général des finances, animée de ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoïait autant d'argent pour empêcher les converſions, que Péliſſon pour en faire.

Enfin les Huguenots oſerent deſobéïr en quelques endroits : ils s'aſſemblerent dans le Vivarès & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua ; ils ſe défendirent. Ce n'était qu'une très-légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles : deux ou trois cens malheureux, ſans chef, ſans place, & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart

d'heure : les supplices suivirent leur défaite. L'Intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du ministre Chamier, qui avait dressé l'édit de Nantes : il est au rang des plus fameux Martyrs de la secte ; & ce nom de Chamier a été long-tems en vénération chez les Protestans.

L'Intendant de Languedoc fit rouer vif le ministre Chomel. On condamna trois autres au même supplice, & dix à être pendus : la fuite qu'ils avaient prise les sauva ; & ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au Roi, qu'après avoir envoïé des Missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoïer des dragons. Ces violences parurent faites à contre-tems ; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la Cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne songeait pas que les Huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras ; que la rage des guerres civiles était éteinte ; que cette longue maladie

était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que si les peres avaient été rebelles sous Louis XIII, les enfans étaient soumis sous Louis XIV. On voïait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siécle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait qu'un Roi absolu pouvait être également bien servi par des Catholiques & par des Protestans : les Luthériens d'Alsace en étaient un témoignage authentique. Il parut enfin que la reine Christine avait eu raison de dire dans une de ses lettres à l'occasion de ces violences & de ces émigrations : je considére la France comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entièrement guéri.

Louis XIV, qui en se saisissant de Strasbourg en 1681, y protégeait le Luthéranisme, pouvait tolérer dans ses Etats le Calvinisme, que le tems aurait aboli, comme il diminuë chaque jour le nombre des Luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer qu'en forçant un grand nombre de sujets, on n'en perdrait pas davantage, qui malgré les édits & malgré les gardes, échappe-

raient par la fuite à une violence qu'ils appellaient une horrible persécution ? Pourquoi enfin vouloir faire haïr à un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & Protestans & Catholiques, & Français & étrangers, avaient alors joint celui de *grand* ? La politique même semblait pouvoir engager à conserver les Calvinistes, pour les opposer aux prétentions continuelles de la Cour de Rome ; c'était en ce tems-là même que le Roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France : mais Louis XIV conciliant les intérêts de sa religion & ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le Pape d'une main, & écraser le Calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choses. Les Evêques, plusieurs Intendans, tout le Conseil, lui persuaderent que ses soldats, en se montrant seulement, acheveraient ce que ses bienfaits & les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité ; mais ceux à qui cette autorité fut commise, userent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, & au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toûjours puissamment armé, ne crai-

gnait aucun de ses voisins, les troupes furent envoïées dans toutes les villes & dans tous les châteaux où il y avait le plus de Protestans; & comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette exécution la *dragonade*.

Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réünir à l'Eglise : c'était une espéce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un Evêque, un Intendant, ou un Subdélégué, ou un Curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, sur tout celles qu'on croïait les plus faciles : elles renonçaient à leur religion au nom des autres ; & les obstinés étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence, excepté de tuer. Il y eut pourtant des personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent : les enfans des réfugiés dans les païs étrangers jettent encore des cris sur cette persécution de leurs peres ; ils la comparent aux plus violentes que souffrit l'Eglise dans les prémiers tems.

C'était un étrange contraste, que du

sein d'une Cour voluptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la societé, il partît des ordres si durs & si impitoïables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère; & on y reconnut le même génie, qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendre. Il y a encore des lettres de sa main de cette année 1685 conçuës en ces termes : " Sa Majesté veut qu'on „ fasse éprouver les dernières rigueurs „ à ceux qui ne voudront pas se faire „ de sa religion ; & ceux qui auront la „ sotte gloire de vouloir demeurer les „ derniers, doivent être poussés jus„ qu'à la dernière extrémité.

Paris ne fut point exposé à ces vexations : les cris se seraient fait entendre de trop près au thrône.

Tandis qu'on faisait ainsi tomber par tout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé au mois d'octobre 1685 ; & on acheva de ruiner l'édifice qui était déjà miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déjà été supprimée : il fut ordonné aux Conseillers calvinistes du Parlement, de se dé-

faire de leurs charges. Une foule d'arrêts du Conseil parut coup sur coup, pour extirper les restes de la religion proscrite : celui qui paraissait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques ; ordre contre lequel la nature réclamait à si haute voix, qu'il ne fut pas exécuté.

Mais dans ce célébre édit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était proposé : on voulait la réünion des Calvinistes à l'Eglise, dans le roïaume. Gourville homme très-judicieux, consulté par Louvois, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les Ministres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des pensions secrettes, abjureraient en public, & serviraient à la réünion plus que des Missionnaires & des soldats : au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les Ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du roïaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penser qu'en chassant les pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance & mal

connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, sur tout dans les païs méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier le Tellier, en signant l'édit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France.

Louvois son fils se trompait encore, en croïant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières & toutes les côtes, contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite : l'industrie occupée à tromper la loi, est toûjours plus forte que l'autorité ; il suffisait de quelques gardes gagnés pour favoriser la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles en trois ans de tems sortirent du roïaume, & furent après suivies par d'autres : elles allerent porter chez les étrangers, les arts, les manufactures, la richesse.

Presque tout le nord de l'Allemagne,

païs encore agreste & dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées : elles peuplerent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers français en soie ; d'autres y porterent l'art de donner la perfection aux cristaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encore très-communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainsi la France perdit environ cinq cens mille habitans, une quantité prodigieuse d'espéces, & sur tout des arts, dont ses ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens Officiers & des soldats : le prince d'Orange & le duc de Savoie eurent des régimens entiers de réfugiés. Il y en eut qui s'établirent jusques vers le cap de Bonne-espérance : le neveu du célébre du Quêne, Lieutenant-général de la marine, fonda une colonie à cette extrémité de la terre.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons & les galéres de ceux qu'on arrêta dans leur fuite : que faire de tant de malheureux affermis dans leur créance par les tourmens ? comment laisser aux galéres

galéres des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le Conseil imagina, que quand la sortie du roïaume ne serait plus défenduë, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de desobéïr, il y aurait moins de désertions: on se trompa encore; & après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

Tous les temples détruits, tous les Ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait près de quatre cens mille dans le roïaume: ils étaient obligés d'aller à la messe & de communier. Quelques-uns qui rejetterent l'hostie après l'avoir reçuë, furent condamnés à être brûlés vifs: les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacremens à la mort, étaient traînés sur la claie & jettés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélites, quand elle frappe pendant la chaleur de l'enthousiasme: les Calvinistes s'assemblerent par tout pour chanter leurs pseaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient les assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les Ministres qui ren-

treraient dans le roïaume, & cinq mille cinq cens livres de récompense pour qui les dénoncerait : il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la rouë.

La secte subsista en paraissant écrasée. Elle espéra en vain, dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume qui avait déthrôné son beau-pere catholique, soûtiendrait en France le Calvinisme : mais dans la guerre de 1701 la rebellion & le fanatisme éclaterent en Languedoc.

Il y avait déjà long-tems que dans les montagnes des Cevenes & du Vivarès il s'élevait des inspirés & des Prophétes. Un vieil Huguenot, nommé *de Serres*, avait tenu école de prophétie. Il montrait aux enfans les paroles de l'Ecriture, qui disent : " Quand trois „ ou quatre sont assemblés en mon nom, „ mon esprit est parmi eux ; & avec un „ grain de foi on transportera des montagnes. „ Ensuite il recevait l'esprit : il était hors de lui-même : il avait des convulsions : il changeait de voix : il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, & selon ces règles de démence transmises de siécle en siécle. Les enfans recevaient ainsi le don de

prophétie ; & s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, & pas assez pour faire des miracles : ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cevenes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des Ministres qu'on appellait *Apôtres* revenaient en secret prêcher les peuples.

Claude Brousson, d'une famille de Nîmes considérée, homme éloquent & plein de zèle, très-estimé chez les étrangers, retourne prêcher dans sa patrie en 1698 : il y est convaincu, non-seulement d'avoir rempli son ministère malgré les édits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des intelligences avec les ennemis de l'Etat. L'intendant Bâville le condamne à la rouë : il meurt comme mouraient les prémiers Martyrs. Toute la secte, tous les étrangers, oublient qu'il a été criminel d'Etat, & ne voient en lui qu'un Saint, qui a scellé sa foi de son sang.

Alors les Prophétes se multiplient, & l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement, qu'en 1703, un abbé de la maison du Chailat, Inspecteur des missions, obtint un ordre de la Cour, de faire enfermer dans un cou-

vent deux filles d'un gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les mene d'abord dans son château. Les Calvinistes s'attroupent : on enfonce les portes : on délivre les deux filles & quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé du Chailat ; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion : il la refuse. Un Prophéte lui crie : *Meurs donc, l'Esprit te condamne, ton péché est contre toi* ; & il est tué à coups de fusil. Aussitôt après ils saisissent les Receveurs de la capitation, & les pendent avec leurs rolles au cou : de-là ils se jettent sur les Prêtres qu'ils rencontrent, & les massacrent. On les poursuit : ils se retirent au milieu des bois & des rochers : leur nombre s'accroît. Leurs Prophétes & leurs Prophétesses leur annoncent de la part de Dieu le rétablissement de Jérusalem & la chûte de Babylonne : un abbé de la Bourlie paraît tout-à-coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du marquis de Guiscard, sous-Gouverneur du Roi, l'un des plus sages hommes du roïaume. Le fils était bien indigne d'un tel pere. Réfugié en Hollande pour un crime,

il va exciter les Cevenes à la révolte. On le vit quelque tems après paffer à Londres, où il fut arrêté pour avoir trahi le miniftère anglais, après avoir trahi fon païs : amené devant le Confeil, il prit fur la table un de ces longs canifs avec lefquels on peut commettre un meurtre : il en frappa le grand-threforier Harlay, & on le conduifit en prifon chargé de fers : il prévint fon fupplice en fe donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du Duc de Savoie, vint encourager les Fanatiques, & leur promettre de puiffans fecours.

Une grande partie du païs les favorifait fecrettement. Leur cri de guerre était : *point d'impôts & liberté de confcience :* ce cri féduit par tout la populace. Ces fureurs juftifiaient le deffein qu'avait eu Louis XIV, d'extirper le Calvinifme : mais fans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le Roi envoie d'abord le maréchal de Mont-Revel avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces miférables comme ils méritaient qu'on la leur fit : on rouë, on brûle les prifonniers; mais auffi les foldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périffent par des morts cruel-

les. Le Roi, obligé de soûtenir la guerre par tout, ne pouvait envoïer contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les surprendre dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins non fraïés, & dont ils descendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces : ils défirent même dans un combat réglé le régiment de la marine. On emploïa contre eux succèssivement trois Maréchaux de France : au maréchal de Mont-Revel succéda en 1704 le maréchal de Villars. Comme il était plus difficile encore de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit proposer une amnistie : quelques-uns d'entre eux y consentirent, détrompés des promesses d'être secourus par la Savoie.

Le plus accrédité de leurs chefs & le seul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier.* Je l'ai vû depuis en Hollande & en Angleterre : c'était un petit homme blond, d'une phisionomie douce & agréable. On l'appellait *David* dans son parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage & à l'aide d'une Pro-

phéteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du Saint-Eſprit. On le trouva à la tête de huit cens hommes qu'il enrégimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il demanda des ôtages : on lui en donna. Il vint ſuivi d'un des chefs à Nîmes, où il traita avec le maréchal de Villars.

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui ſerviraient le Roi ſous quatre Colonels, dont il ſerait le prémier, & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur religion, comme les troupes étrangères à la ſolde de France ; mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émiſſaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promeſſes. Ils détacherent de *Cavalier* les principaux Fanatiques ; mais aïant donné ſa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir : il accepta le brevet de Colonel, & commença à former ſon régiment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu ſouvent de la bouche du maréchal de Villars, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à ſon âge avoir eu tant d'au-

torité sur des hommes si féroces & si indisciplinables. Il répondit que quand on lui desobéïssait, sa Prophéteffe, qu'on appellait *la grande-Marie*, était sur le champ inspirée, & condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait sans raisonner. * Aïant fait depuis la même question à *Cavalier*, j'en eus la même réponse.

Cette négociation singulière se faisait après la bataille d'Hochstet. Louis XIV, qui avait proscrit le Calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon boulanger ; & le maréchal de Villars lui présenta le brevet de Colonel & celui d'une pension de douze cens livres.

Le nouveau Colonel alla à Versailles : il reçut les ordres du Ministre de la guerre. Le Roi le vit, & haussa les épaules. *Cavalier*, observé par le ministère, craignit & se retira en Piémont : de-là il passa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, & y commanda un régiment de réfugiés français à la bataille d'Almanza.

* Ce trait doit se trouver dans les véritables mémoires du maréchal de Villars. Le prémier tome est certainement de lui ; il est conforme au manuscrit que j'ai vû : les deux autres sont d'une main étrangère & bien différente.

Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la religion ajoûte à cette fureur. La troupe de *Cavalier* se trouva opposée à un régiment français : dès qu'ils se reconnurent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la baïonnette sans tirer. On a déjà remarqué que la baïonnette agit peu dans les combats : la contenance de la prémière ligne, composée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du sort de la journée. Mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur : il ne resta pas trois cens hommes de ces régimens. Le maréchal de Barwick contait souvent avec étonnement cette aventure.

Cavalier est mort Officier général & Gouverneur de l'isle de Jersai, avec une grande réputation de valeur, n'aïant de ses prémières fureurs conservé que le courage, & aïant peu à peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soûtenu par l'exemple.

Le maréchal de Villars rappellé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de Barwick. Les malheurs des armes du Roi enhardissaient alors les Fanatiques du Languedoc, qui espéraient les secours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faisait tou-

cher de l'argent par la voie de Genéve: ils attendaient des Officiers, qui devaient leur être envoïés de Hollande & d'Angleterre : ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations, celle qu'ils formerent, de saisir dans Nîmes le duc de Barwick & l'intendant Bâville; de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés: l'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir. Plus de deux cens personnes périrent dans les supplices. Le maréchal de Barwick fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux : les uns moururent les armes à la main, les autres sur les rouës ou dans les flammes. Quelques-uns plus adonnés à la Prophétie qu'aux armes, trouverent moïen d'aller en Hollande : les réfugiés français les y reçurent comme des envoïés célestes. Ils marcherent au-devant d'eux, chantant des pseaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Ces Prophétes allerent ensuite en Angleterre : mais trouvant que l'Eglise épiscopale tenait trop de l'Eglise romaine, ils voulurent

faire dominer la leur. Leur persuasion était si pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fit beaucoup de miracles, ils offrirent de ressusciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choisir. Par tout le peuple est peuple; & les Presbytériens pouvaient se joindre à ces Fanatiques contre le Clergé anglican. Le ministère anglais prit le parti qu'on aurait dû toûjours prendre avec les hommes à miracles: on leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'église cathédrale: la place fut entourée de gardes: tout se passa juridiquement. La scène finit par mettre au pilori les Prophétes.

Cependant en France, le tems, la prudence du gouvernement, & les progrès de la raison ont rendu les Calvinistes tranquilles: leur nombre est diminué avec l'enthousiasme.



CHAPITRE TRENTE-TROISIÉME.

DU JANSENISME.

LE Calviniſme devait néceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des Etats. Le Janſéniſme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plumes ; car les réformateurs du quinziéme ſiécle aïant déchiré tous les liens par qui l'Egliſe romaine tenait les hommes, aïant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus ſacré, aïant ouvert les portes de ſes cloîtres & remis ſes threſors dans les mains des ſéculiers ; il fallait qu'un des deux partis pérît par l'autre. Il n'y a point de païs en effet où la religion de Calvin & de Luther ait paru ſans faire couler le ſang.

Mais les Janſéniſtes n'attaquant point l'Egliſe, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les Calviniſtes, tantôt contre les Catholiques & contre les conſtitutions des Papes, n'eurent enfin de crédit nulle part ; & ils ont fini par voir leur ſecte mépriſée, quoiqu'elle ait eu plu-

ſieurs partiſans très-reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les Huguenots attiraient une attention ſérieuſe, le Janſéniſme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces diſputes étaient venuës d'ailleurs, comme bien d'autres. D'abord un certain Docteur de Louvain nommé Michel Bay, qu'on appellait *Baius*, ſelon la coûtume du pédantiſme de ces tems-là, s'aviſa de ſoûtenir, vers l'an 1552, quelques propoſitions ſur la grace & ſur la prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la Métaphyſique, rentre pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'eſt égarée, & où l'homme n'a guère de fil qui le conduiſe.

L'eſprit de curioſité donné de Dieu à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au-delà du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez.

Ainſi, on a diſputé ſur tout ce qu'on connaît & ſur tout ce qu'on ne connaît pas : mais les diſputes des anciens Philoſophes furent toûjours paiſibles ; &

celles des Théologiens ſouvent ſanglantes & toûjours turbulentes.

Des Cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que Michel Baius, crurent le libre arbitre renverſé, & la doctrine de Scot en danger : fâchés d'ailleurs contre Baius au ſujet d'une querelle à peu près dans le même goût, ils déféreret ſoixante & ſeize propoſitions de Baius au pape Pie V. Ce fut Sixte-Quint, alors Général des Cordeliers, qui dreſſa la bulle de condamnation en 1567. C'eſt, je crois, la première bulle dans laquelle on ait cenſuré des opinions en général, ſans les ſpécifier en particulier.

Soit craintede ſe compromettre, ſoit dégoût d'examiner de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des théſes de Louvain, on condamna reſpectivement les ſoixante & ſeize propoſitions en gros, comme hérétiques, ſentant l'héréſie, mal ſonantes, téméraires & ſuſpectes. Les Docteurs de Louvain furent très-empêchés en recevant la bulle : il y avait ſur tout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baius. L'Univerſité députa à Rome, pour ſavoir du ſaint pere où il fallait

mettre la virgule. La Cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoïa pour toute réponſe à ces Flamans un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le dépoſa dans les archives : le Grand-Vicaire nommé Morillon dit qu'il fallait recevoir la bulle du Pape, *quand même il y aurait des erreurs.* Ce Morillon avait raiſon en politique ; car aſſûrément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendre, comme ont fait les Huguenots & leurs adverſaires. Baius crut Morillon, & ſe rétracta paiſiblement.

Quelques années après, l'Eſpagne, auſſi fertile en auteurs ſcholaſtiques, que ſtérile en bons écrivains, produiſit Molina, le Jéſuite, qui crut avoir découvert précisément comment Dieu agit ſur les créatures & comment les créatures lui réſiſtent. Il diſtingua l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, la prédeſtination à la grace & la prédeſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante : il fut l'inventeur du concours concomitant, de la ſcience moïenne & du congruiſme. Cette ſcience moïenne & ce congruiſme étaient ſur tout des idées rares : Dieu par ſa ſcience moïenne conſulte habilement la

volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme fera quand il aura eu sa grace; & ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangemens en conséquence pour déterminer l'homme; & ces arrangemens sont le *congruisme.*

Les Dominicains espagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les Jésuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de Molina *était le précurseur de l'Antechrist.*

La Cour de Rome évoqua la dispute, qui était déjà entre les mains des grands Inquisiteurs; & ordonna avec beaucoup de sagesse le silence aux deux partis, qui ne le garderent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida sérieusement devant Clément VIII; & à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un Jésuite, nommé *Achilles Gaillard*, assûra le Pape qu'il avait un moïen sûr de rendre la paix à l'Eglise: il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les Dominicains admettraient la science moïenne; & qu'on ajusterait ces deux sistêmes comme on pourrait. Les Dominicains refuserent l'accommodement d'Achilles Gaillard: leur célébre *Lemos*

ſoûtint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations ſe multiplierent ſans que perſonne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un ſens clair. Paul V reprit le procès : mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Veniſe, il fit ceſſer toutes les congrégations, qu'on appella & qu'on appelle encore *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, auſſi peu clair par lui-même que les queſtions qu'on agitait, parce que ce mot ſignifie *ſecours*, & qu'il s'agiſſait, dans cette diſpute, des ſecours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul V finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les Jéſuites établiſſaient leur ſcience moïenne & leur congruiſme, *Cornelius Janſénius*, Evêque d'Ypres, renouvellait quelques idées de Baius dans un gros livre ſur ſaint Auguſtin, qui ne fut imprimé qu'après ſa mort ; de ſorte qu'il devint chef de ſecte, ſans jamais s'en douter. Preſque perſonne ne lut ce livre, qui a cauſé tant de troubles : mais du Verger de Haurane abbé de Saint-Cyran, ami de Janſénius, homme auſſi ardent qu'é-

crivain diffus & obſcur, vint à Paris & perſuada de jeunes Docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jéſuites demanderent à Rome la condamnation du livre de Janſénius comme une ſuite de celle de Baius, & l'obtinrent en 1641.

Mais à Paris la faculté de Théologie, & tout ce qui ſe mêlait de raiſonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner à penſer avec Janſénius, que Dieu commande des choſes impoſſibles ; cela n'eſt ni philoſophique, ni conſolant : mais le plaiſir ſecret d'être d'un parti, la haine contre les Jéſuites, l'envie de ſe diſtinguer & l'inquiétude d'eſprit, formerent une ſecte.

La Faculté condamna cinq propoſitions de Janſénius à la pluralité des voix : ces cinq propoſitions étaient extraites du livre très-fidélement quant au ſens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante Docteurs appellerent au Parlement comme d'abus ; & la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point : mais d'un côté, un Docteur nommé Habert ſoulevait les eſprits contre Janſénius ; de l'autre, le fameux Arnauld, diſciple de Saint-Cyran, défendait le

Janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſait les Jéſuites encore plus qu'il n'aimait la grace efficace, & il était encore plus haï d'eux, comme né d'un pere qui s'étant donné au Barreau avait violemment plaidé pour l'Univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de conſidération dans la Robe & dans l'Epée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva, le déterminerent à la guerre de plume, & à ſe faire chef de parti, eſpéce d'ambition devant qui toutes les autres diſparaiſſent : il combattit contre les Jéſuites & contre les Réformés juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui cent quatre volumes, dont preſqu'aucun n'eſt aujourd'hui au rang de ces bons livres claſſiques qui honorent le ſiécle de Louis XIV & qui ſont la bibliothéque des nations. Tous ſes ouvrages eurent une grande vogue de ſon tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des diſputes : cette chaleur s'eſt attiédie ; les livres ont été oubliés ; il n'eſt reſté que ce qui appartenait ſimplement à la raiſon, ſa Géométrie, la Grammaire raiſonnée, la Logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était né avec un eſprit plus philoſophique ; mais la phi-

loſophie fut corrompuë en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables diſputes de l'école & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un eſprit fait pour éclairer les hommes.

L'Univerſité étant partagée ſur ces cinq fameuſes propoſitions, les Evêques le furent auſſi. Quatre-vingt-huit Evêques de France écrivirent en corps à Innocent X pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea; il condamna chacune des cinq propoſitions à part, mais toûjours ſans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les ſuivait.

Cette omiſſion, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite, & par la Sorbonne, & par les Janſéniſtes, & par les Jéſuites, & par le ſouverain Pontife. Le fond des cinq propoſitions condamnées eſt évidemment dans Janſénius: il n'y a qu'à ouvrir le troiſiéme tome à la page 138, édition de Paris 1641; on y lira mot à mot: „ tout cela „ démontre pleinement & évidemment, „ qu'il n'eſt rien de plus certain & de „ plus fondamental dans la doctrine de „ ſaint Auguſtin, qu'il y a certains com-

„ mandemens impoſſibles, non-ſeule„ ment aux infidéles, aux aveugles, „ aux endurcis, mais aux fidéles & aux „ juſtes, malgré leurs volontés & leurs „ efforts, ſelon les forces qu'ils ont; & „ que la grace qui peut rendre ces com„ mandemens poſſibles, leur manque.„ On peut auſſi, à la page 165, lire que „ Jeſus-Chriſt n'eſt pas, ſelon ſaint Au„ guſtin, mort pour tous les hommes.„

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du Pape par l'aſſemblée du Clergé. Il était bien alors avec le Pape; il n'aimait pas les Janſéniſtes, & il haïſſait avec raiſon les factions.

La paix ſemblait renduë à l'Egliſe de France: mais les Janſéniſtes écrivirent tant de lettres; on cita tant ſaint Auguſtin; on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de Janſéniſtes que jamais.

Un Prêtre de ſaint-Sulpice s'aviſa de refuſer l'abſolution à monſieur de Liancourt, parce qu'on diſait qu'il ne croïait pas que les cinq propoſitions fuſſent dans Janſénius, & qu'il avait dans ſa maiſon des Hérétiques. Ce fut un nouveau ſcandale, un nouveau ſujet d'écrits. Le docteur Arnauld ſe ſignala; & dans une nouvelle lettre à un Duc & Pair ou réel ou imaginaire, il ſoûtint que les propo-

ſitions de Janſénius condamnées n'étaient pas dans Janſénius, mais qu'elles ſe trouvaient dans ſaint Auguſtin & dans pluſieurs peres : il ajoûta, que *ſaint Pierre était un juſte, à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il eſt vrai que ſaint Auguſtin & ſaint Jean Chryſoſtôme avaient dit la même choſe; mais une parole de plus ou de moins, & les conjonctures qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On diſait qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des ſaints peres; car ce qui eſt un objet ſi ſérieux pour les uns, eſt toûjours pour les autres un ſujet de plaiſanterie. La Faculté s'aſſembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du Roi : Arnauld fut condamné & exclus de la Sorbonne en 1654. La préſence du Chancelier parmi des Théologiens eut un air de deſpotiſme qui déplut au public; & le ſoin qu'on eut de garnir la ſale d'une foule de Docteurs Moines mendians, qui n'étaient pas accoûtumés de s'y trouver en ſi grand nombre, fit dire à Paſcal dans ſes provinciales, *qu'il était plus aiſé de trouver des Moines que des raiſons.*

La plûpart de ces Moines n'admettaient point le congruiſme, la ſcience moïenne, la grace verſatille de Molina:

mais ils ſoûtenaient une grace ſuffiſante, à laquelle la volonté peut conſentir & ne conſent jamais; une grace efficace, à laquelle on peut réſiſter & à laquelle on ne réſiſte pas; & ils expliquaient cela clairement, en diſant qu'on pouvait réſiſter à cette grace dans le ſens diviſé & non pas dans le ſens compoſé.

Si ces choſes ſublimes ne ſont pas trop d'accord avec la raiſon humaine, le ſentiment d'Arnauld & des Janſéniſtes ſemblait trop d'accord avec le pur Calviniſme: c'était préciſément le fond de la querelle des Gomariſtes & des Arminiens. Elle diviſa la Hollande, comme le Janſéniſme diviſa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs; elle fit couler ſur un échafaud le ſang du penſionnaire Barnewelt. Elle ne produiſit en France que des mandemens, des bulles, des lettres de cachet & des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc ſeulement exclus de la Faculté. Cette petite perſécution lui attira une foule d'amis; mais lui & les Janſéniſtes eurent toûjours contre eux & l'Egliſe & le Pape. Une des prémières démarches d'Alexandre VII, ſucceſſeur d'Innocent X, fut de renouveller

les cenſures contre les cinq propoſitions. Les Evêques de France, qui avaient déjà dreſſé un formulaire, en firent encore un noûveau, dont la fin était conçuë en ces termes : „ Je condamne de „ cœur & de bouche la doctrine des „ cinq propoſitions contenuës dans le „ livre de Cornelius Janſénius, laquelle „ doctrine n'eſt point celle de ſaint Auguſtin, que Janſénius a mal expliquée.„ Il fallut depuis ſouſcrire cette formule, & les Evêques la préſenterent dans leurs Diocèſes à tous ceux qui étaient ſuſpects. On la voulut faire ſigner aux religieuſes de Port-roïal de Paris & de Port-roïal des champs : ces deux maiſons étaient le ſanctuaire du Janſéniſme ; Saint-Cyran & Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monaſtère de Port-roïal des champs une maiſon où s'étaient retirés pluſieurs ſavans vertueux, mais entêtés, liés enſemble par la conformité des ſentimens : ils y inſtruiſaient de jeunes gens choiſis. C'eſt de cette école qu'eſt ſorti *Racine*, le Poëte de l'univers qui a le mieux connu le cœur humain. Paſcal, le prémier des ſatiriques français, car Deſpréaux ne fut que le ſecond, était intimément lié avec ces illuſtres & dangereux ſolitaires.

taires. On préſenta le formulaire à ſigner aux filles de Port-roïal de Paris & de Port-roïal des champs. Elles répondirent qu'elles ne pouvaient en conſcience avouer après le Pape & les Evêques, que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de Janſénius, qu'elles n'avaient pas lu; qu'aſſûrément on n'avait pas pris ſa penſée; qu'il ſe pouvait faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que Janſénius n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la Cour. Le lieutenant-civil d'Aubrai (il n'y avait point encore de Lieutenant de police) alla à Port-roïal des champs faire ſortir tous les ſolitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient: on menaça de détruire les deux monaſtères. Un miracle les ſauva.

Mademoiſelle Perrier penſionnaire de Port-roïal de Paris, niéce du célébre Paſcal, avait mal à un œil. On fit à Port-roïal la cérémonie de baiſer une épine de la couronne qu'on mit autrefois ſur la tête de Jeſus-Chriſt. Cette épine était depuis long-tems à Port-roïal: il n'eſt pas trop aiſé de prouver comment elle avait été conſervée & tranſportée de Jéruſalem au fauxbourg ſaint-Jacques. La malade la baiſa; elle fut guérie quelque tems après. On ne man-

qua pas d'affirmer & d'atteſter qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fiſtule lacrimale deſeſpérée. Cette fille n'eſt morte qu'en 1728 : des perſonnes, qui ont long-tems vécu avec elle, m'ont aſſûré que ſa guériſon avait été fort longue ; & c'eſt ce qui eſt bien vraiſemblable. Mais ce qui ne l'eſt guère, c'eſt que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amener à notre religion les trois quarts de la terre, à qui cette religion eſt ou inconnuë ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour juſtifier une douzaine de religieuſes, qui prétendaient que Cornelius Janſénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribuë, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée.

Le miracle eut un ſi grand éclat, que les Jéſuites n'oſerent le nier. Ils prirent le parti de faire auſſi des miracles de leur côté ; mais ils n'eurent point la vogue : ceux des Janſéniſtes étaient les ſeuls à la mode alors. Ils firent encore quelques années après un autre miracle : il y eut à Port-roïal une ſœur Gertrude guérie d'une enflûre à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de ſuccès : le tems était paſſé ; & ſœur Gertrude n'avait point un Paſcal pour oncle.

Les Jéſuites, qui avaient pour eux les Papes & les Rois, étaient entièrement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvellait contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat d'Henri le grand, médité par *Barriere*, exécuté par *Châtel* leur écolier; le ſupplice du pere Guignard; leur banniſſement de France & de Veniſe. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Paſcal fit plus, il les rendit ridicules: ſes *lettres provinciales*, qui paraiſſaient alors, étaient un modéle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures comédies de Moliere n'ont pas plus de ſel que les prémières lettres provinciales: Boſſuet n'a rien de plus ſublime que les dernières.

Il eſt vrai que tout le livre portait ſur un fondement faux: on attribuait adroitement à toute la ſocieté, des opinions extravagantes de quelques Jéſuites eſpagnols & flamans. On les aurait déterrées auſſi-bien chez les caſuiſtes Dominicains & Franciſcains; mais c'était aux ſeuls Jéſuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un deſſein formé de corrompre les hommes; deſſein qu'aucune ſecte, aucune ſocieté n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſait pas d'avoir raiſon; il s'agiſſait de divertir le public.

Les Jéſuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer le ridicule dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même choſe à peu près qu'au cardinal Mazarin : les Blots, les Marigni, & les Barbançon avaient fait rire toute la France à ſes dépens, & il fut le maître de la France.

On enleva les principales religieuſes de l'abbaïe de Port-roïal de Paris avec deux cens gardes, & on les diſperſa dans d'autres couvens : on ne laiſſa que celles qui voulurent ſigner le formulaire. La diſperſion de ces religieuſes intéreſſa tout Paris : ſœur Perdreau & ſœur Paſſart, qui ſignerent & en firent ſigner d'autres, furent le ſujet des plaiſanteries & des chanſons, dont la ville fut inondée par cette eſpéce d'hommes oiſifs qui ne voit jamais dans les choſes que le côté plaiſant, & qui ſe divertit toûjours, tandis que les perſuadés gémiſſent, que les frondeurs déclament, & que le gouvernement agit.

Les Janſéniſtes s'affermirent par la perſécution. Quatre Prélats, *Arnauld* Evêque d'Angers, frere du Docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet & *Caulet* de Pamiers, le même qui de-

puis réſiſta à Louis XIV ſur la régale, ſe déclarerent contre le formulaire : c'était un nouveau formulaire compoſé par le pape Alexandre VII lui-même., ſemblable en tout pour le fond au prémier, reçu en France par les Evêques & même par le Parlement. Alexandre VII indigné nomma neuf Evêques français pour faire le procès aux quatre Prélats réfractaires : alors les eſprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorſque tout était en feu, pour ſavoir ſi les cinq propoſitions étaient ou n'étaient pas dans Janſénius, Roſpiglioſi, devenu Pape ſous le nom de Clément IX, pacifia tout pour quelque tems : il engagea les quatre Evêques à ſigner *ſincèrement* le formulaire, au lieu de *purement & ſimplement*. Ainſi il ſembla permis de croire, en condamnant les cinq propoſitions, qu'elles n'étaient point extraites de Janſénius : les quatre Evêques donnerent quelques petites explications. L'accortiſe italienne calma la vivacité françaiſe : un mot ſubſtitué à un autre, opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément IX*, & même *la paix de l'Egliſe*, quoiqu'il ne s'agît que d'une diſpute ignorée ou mépriſée dans le reſte du monde. Il paraît que depuis le tems de *Baius* les Papes eu-

rent toûjours pour but d'étouffer ces controverſes, dans leſquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enſeigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raiſonnable, mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les Janſéniſtes qui étaient priſonniers à la Baſtille, & entr'autres *Saci*, auteur de la verſion du teſtament. On fit revenir les religieuſes exilées: elles ſignerent *ſincèrement*, & crurent triompher par ce mot. Arnauld ſortit de la retraite où il s'était caché, & fut préſenté au Roi, accueilli du Nonce, regardé par le public comme un pere de l'Egliſe; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les Calviniſtes, car il fallait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquillité produiſit ſon livre *de la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par Nicole; & ce fut le ſujet de la grande controverſe entre eux & *Claude* le Miniſtre, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage.

La paix de Clément IX aïant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une tréve paſſagère: les cabales ſourdes, les petites intrigues & les grandes

injures continuerent des deux côtés.

La ducheſſe de Longueville, ſœur du grand Condé, ſi connuë par les guerres civiles & par ſes amours, devenuë vieille & ſans occupation, ſe fit dévote; & comme elle haïſſait la Cour, & qu'il lui fallait de l'intrigue, elle ſe fit Janſéniſte: elle bâtit un corps de logis à Port-roïal des champs, où elle ſe retirait quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les Arnauld, les Nicole, les le Maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui, quoique moins célébres, avaient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'aſſemblaient chez elle: ils ſubſtituaient au bel eſprit, que la ducheſſe de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet, leurs converſations ſolides & ce tour d'eſprit mâle, vigoureux & animé, qui faiſait le caractère de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuerent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence: mais malheureuſement ils étaient encore plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils ſemblaient être eux-mêmes une preuve de ce ſiſtême de fatalité, qu'on leur reprochait: on eût dit qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécu-

tions ſur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouïr de la plus grande conſidération & de la vie la plus heureuſe, en renonçant à ces vaines diſputes.

La faction des Jéſuites toûjours irritée des lettres provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le Janſéniſme : il ſe tenait des aſſemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le Roi, qui avait déjà réſolu d'extirper le Calviniſme, ne voulait point d'une nouvelle ſecte : il menaça ; & enfin Arnauld craignant des ennemis armés de l'autorité ſouveraine, privé de l'appui de madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les païs-bas, inconnu, ſans fortune, même ſans domeſtiques ; lui dont le neveu avait été Miniſtre d'Etat ; lui qui aurait pu être Cardinal : le plaiſir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut juſqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde & connuë à ſes ſeuls amis, toûjours écrivant, toûjours philoſophe, ſupérieur à la mauvaiſe fortune, & donnant juſqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

Son parti fut toûjours perſécuté dans

les païs-bas catholiques, païs qu'on nommait *d'obédience*, & où les bulles des Papes ſont des loix ſouveraines: il le fut encore plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que la queſtion, *ſi les cinq propoſitions ſe trouvaient en effet dans Janſénius*, était toûjours le ſeul prétexte de cette petite guerre inteſtine: la diſtinction du *fait* & du *droit* occupait les eſprits. On propoſa enfin en 1701 un problême théologique, qu'on appella *le cas de conſcience par excellence.* " Pouvait-on donner les ſacremens à un homme qui aurait ſigné le formulaire, en croïant dans le fond de ſon cœur, que le Pape & même l'Egliſe peut ſe tromper ſur les faits? " Quarante Docteurs ſignerent qu'on pouvait donner l'abſolution à un tel homme.

Auſſi-tôt la guerre recommence. Le Pape & les Evêques voulaient qu'on les crût ſur les faits: l'Archevêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine, & le *fait* d'une foi humaine: les autres, & même l'Archevêque de Cambrai, Fénelon, qui n'était pas content de monſieur de Noailles, exigerent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être ſe donner la peine de citer les paſſages du livre: c'eſt ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna une bulle en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, ſans expliquer ſi c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'Egliſe, de faire ſigner des bulles à des filles : on fit encore cet honneur aux religieuſes de Port-roïal des champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver : elles ſignerent, ſans déroger à la paix de Clément IX, & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait.

On ne ſait ce qui eſt plus ſingulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propoſitions étaient dans un livre latin, ou le refus obſtiné de ces religieuſes.

Le Roi demanda une bulle au Pape pour la ſuppreſſion de leur monaſtère : le cardinal de Noailles les priva des ſacremens : leur Avocat fut mis à la Baſtille : toutes les religieuſes furent enlevées & miſes chacune dans un couvent moins deſobéïſſant : le Lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maiſon de fond en comble : & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'Egliſe & dans le cimetière, pour les

tranſporter ailleurs. Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monaſtère : les Janſéniſtes voulaient toûjours cabaler, & les Jéſuites ſe rendre néceſſaires.

Le pere Quênel, Prêtre de l'Oratoire, ami du célébre Arnauld, & qui fut compagnon de ſa retraite juſqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671 compoſé un livre de réflexions pieuſes ſur le texte du nouveau teſtament.

Ce livre contient quelques maximes qui pourraient paraître favorables au Janſéniſme ; mais elles ſont confonduës dans une ſi grande foule de maximes ſaintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudiſſement univerſel : le bien s'y montre de tous côtés ; & le mal, il faut le chercher. Pluſieurs Evêques lui donnerent les plus grands éloges dans ſa naiſſance, & les confirmerent quand le livre eut reçu encore par l'auteur ſa dernière perfection. Je ſais même que l'abbé Renaudot, l'un des plus ſavans hommes de France, étant à Rome la prémière année du pontificat de Clément XI, allant un jour chez ce Pape, qui aimait les ſavans & qui l'était lui-même, le trouva liſant le livre du pere Quênel. *Voilà*, lui dit le Pape, *un livre excellent. Nous n'avons perſonne à Rome*

qui ſoit capable d'écrire ainſi : je voudrais attirer l'auteur auprès de moi. C'eſt le même Pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder les éloges de Clément XI, & les cenſures qui ſuivirent ces éloges, comme une contradiction : on peut être très-touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, & en condamner enſuite les défauts cachés. Un des Prélats qui avait donné en France l'approbation la plus authentique & la plus ſincère au livre de Quênel, était le cardinal de Noailles Archevêque de Paris : il s'en était déclaré le protecteur, lorſqu'il était Evêque de Châlons ; & le livre lui était dédié. Ce Cardinal plein de vertus & de ſcience, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques Janſéniſtes ſans l'être, & aimait peu les Jéſuites ſans leur nuire & ſans les craindre.

Ces peres commençaient à jouïr d'un grand crédit, depuis que le pere *de la Chaiſe* gouvernant la conſcience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'Egliſe gallicane. Le pere Quênel, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le ſavant bénédictin Gerberon, un Prêtre nommé Brigode, & pluſieurs autres du

même parti : il en était devenu le chef après la mort du fameux Arnauld, & jouïſſait comme lui de cette gloire flateuſe de s'établir un empire ſecret, indépendant des Souverains, de régner ſur des conſciences, & d'être l'ame d'une faction compoſée d'eſprits éclairés. Les Jéſuites plus répandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrerent bientôt Quênel dans ſa ſolitude : ils le perſécuterent auprès de Philippe V, qui était encore maître des païs-bas, comme ils avaient pourſuivi Arnauld ſon maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du Roi d'Eſpagne de faire arrêter ces ſolitaires : Quênel fut mis dans les priſons de l'archevêché de Malines. Un gentilhomme qui crut que le parti janſéniſte ferait ſa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs & fit évader Quênel, qui ſe retira à Amſterdam, où il eſt mort en 1719 dans une extrême vieilleſſe, après avoir contribué à former en Hollande quelques Egliſes de Janſéniſtes, troupeau faible, qui dépérit tous les jours.

Lorſqu'on l'arrêta, on ſaiſit tous ſes papiers, & on y trouva tout ce qui caractériſe un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les Janſéniſtes avec Antoinette Bouri-

gnon, célèbre visionnaire, femme riche, & qui avait acheté sous le nom de son Directeur l'isle de Nordstrand près du Holstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses rêveries, & dépensé la moitié de son bien à faire des prosélites : elle n'avait réüssi qu'à se rendre ridicule, & même avait essuïé les persécutions attachées à toute innovation : enfin desespérant de s'établir dans son isle, elle l'avait revenduë aux Jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle. On trouva encore dans les manuscrits de Quênel un projet plus coupable, s'il n'avait été insensé. Louis XIV aïant envoïé en Hollande en 1684 le comte d'Avaux, avec plein pouvoir d'admettre à une tréve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer : les Jansénistes, sous le nom *des disciples de saint Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette tréve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calvinistes le fut si long-tems. Cette idée chimérique était demeurée sans exécu-

tion ; mais enfin les propositions de paix des Jansénistes avec le Roi de France avaient été rédigées par écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables ; & c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes, si on les abandonnait à leur inutilité : c'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'Etat. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du pere Quênel comme coupable, après que l'auteur eût été traité en séditieux. Les Jésuites engagerent le Roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le cardinal de Noailles, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flatait avec raison que le pape Clément XI mortifierait l'Archevêque de Paris. Il faut savoir que quand Clément XI était le cardinal Albani, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le cardinal de Sfrondate, & que monsieur de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel

de penser qu'Albani devenu Pape, ferait au moins contre les approbations données à Quênel, ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfrondate.

On ne se trompa pas : le pape Clément XI donna vers l'an 1708 un décret contre le livre de Quênel. Mais alors les affaires temporelles empêcherent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne reüssît : la Cour était mécontente de Clément XI, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour Roi d'Espagne, après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans son décret : il ne fut point reçu en France ; & les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du pere de la Chaise Confesseur du Roi, homme doux, avec qui les voies de conciliations étaient toûjours ouvertes, & qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de madame de Maintenon.

Les Jésuites étaient en possession de donner un Confesseur au Roi, comme à presque tous les Princes catholiques : cette prérogative est le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, est devenu un principe de grandeur : plus Louis XIV vieillissait, plus la place de Con-

feſſeur devenait un miniſtère conſidérable. Ce poſte fut donné au pere *le Tellier*, fils d'un Procureur de Vire en baſſe Normandie, homme ſombre, ardent, impétueux, & inflexible, qui avait à venger ſes injures particulières. Les Janſéniſtes avaient fait condamner à Rome un de ſes livres ſur les cérémonies chinoiſes : il était mal perſonnellement avec le cardinal de Noailles, & il ne ſavait rien ménager. Il remua toute l'Egliſe de France : il dreſſa en 1711 des lettres & des mandemens, que des Evêques devaient ſigner. Ces manœuvres furent découvertes, & n'en réüſſirent pas moins.

La conſcience du Roi était allarmée par ſon Confeſſeur, autant que ſon autorité était bleſſée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le cardinal de Noailles lui demanda juſtice de *ces miſtères d'iniquité* : le Confeſſeur perſuada qu'il s'était ſervi des voies humaines pour faire réüſſir les choſes divines ; & comme en effet il défendait l'autorité du Pape & celle de l'unité de l'Egliſe, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le Cardinal s'adreſſa au Dauphin duc de Bourgogne ; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'Archevêque de Cambrai. La faibleſſe humaine entre dans

tous les cœurs : Fénelon n'était pas encore assez philosophe pour oublier que le cardinal de Noailles avait contribué à le faire condamner ; & Quênel païait alors pour madame Guion.

Le Cardinal n'obtint pas davantage du crédit de madame de Maintenon. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette Dame, qui n'avait guère de sentimens à elle, & qui n'était occupée que de se conformer à ceux du Roi : trois lignes de sa main au cardinal de Noailles développent tout ce qu'il faut penser & d'elle & de l'intrigue du pere le Tellier, & des idées du Roi, & de la conjoncture. „ Vous me connaissez assez pour savoir ce que je pense sur la découver- „ te nouvelle : mais bien des raisons „ doivent me retenir de parler. Ce „ n'est point à moi à juger & à con- „ damner ; je n'ai qu'à me taire & à „ prier pour l'Eglise, pour le Roi & „ pour vous. J'ai donné votre lettre au „ Roi ; elle a été luë : c'est tout ce que „ je puis vous en dire, étant abbatuë „ de tristesse. „

Le Cardinal Archevêque, opprimé par un Jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confesser à tous les Jésuites, excepté à quelques-uns des plus sages

& des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher le Tellier de confeſſer le Roi : mais il n'oſa pas irriter à ce point ſon Souverain, & il le laiſſa avec reſpect entre les mains de ſon ennemi. " Je crains, écrivit-il
„ à madame de Maintenon, de mar-
„ quer au Roi trop de ſoumiſſion, en
„ donnant les pouvoirs à celui qui les
„ mérite le moins. Je prie Dieu de lui
„ faire connaître le péril qu'il court,
„ en confiant ſon ame à un homme de
„ ce caractère. „

On voit dans pluſieurs mémoires, que le pere le Tellier dit qu'il fallait qu'il perdît ſa place, ou le Cardinal la ſienne. Il eſt très-vraiſemblable qu'il le penſa, & peu qu'il l'ait dit. Quand les eſprits ſont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeſtes.

Des partiſans du pere le Tellier, des Evêques qui eſpéraient le chapeau, emploïerent l'autorité roïale pour enflammer ces étincelles, qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait pluſieurs fois impoſé ſilence aux deux partis ; au lieu de réprimer un religieux, & de conduire le Cardinal ; au lieu de défendre ces combats comme les duels, & de réduire tous les Prêtres, comme tous les Seigneurs, à être utiles

ſans être dangereux ; au lieu d'accabler enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoûtenuë par la raiſon & par tous les Magiſtrats : Louis XIV crut bien faire de ſolliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuſe conſtitution, qui remplit le reſte de ſa vie d'amertume.

Le pere le Tellier & ſon parti envoïerent à Rome cent trois propoſitions à condamner. Le ſaint-Office en proſcrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de ſeptembre 1713 : elle vint, & ſouleva contre elle preſque toute la France. Le Roi l'avait demandée pour prévenir un ſchiſme ; & elle fut prête d'en cauſer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propoſitions, il y en avait qui paraiſſaient à tout le monde contenir le ſens le plus innocent & la plus pure morale. Une nombreuſe aſſemblée d'Evêques fut convoquée à Paris : quarante accepterent la bulle pour le bien de la paix, mais ils en donnerent en même tems des explications pour calmer les ſcrupules du public. L'acceptation pure & ſimple fut envoïée au Pape ; & les modifications furent pour les peuples : ils prétendaient par-là ſatisfaire à la fois le Pontife, le

Roi, & la multitude. Mais le cardinal de Noailles & ſept autres Evêques de l'aſſemblée qui ſe joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ſes correctifs; ils écrivirent au Pape, pour demander ces correctifs même à Sa Sainteté : c'était un affront qu'ils lui faiſaient reſpectueuſement. Le Roi ne le ſouffrit pas: il empêcha que la lettre ne parût, renvoïa les Evêques dans leurs diocèſes, défendit au Cardinal de paraître à la Cour. La perſécution donna à cet Archevêque une nouvelle conſidération dans le public: ſept autres Evêques ſe joignirent encore à lui. C'était une véritable diviſion dans l'épiſcopat, dans tout le Clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait qu'il ne s'agiſſait pas des points fondamentaux de la religion : cependant il y avait une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eût été queſtion du renverſement du Chriſtianiſme; & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces reſſorts furent emploïés pour faire accepter la conſtitution par la Sorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle; & cependant elle y fut enregiſtrée. Le miniſtère avait peine

à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoïaient en priſon ou en exil les oppoſans.

Cette bulle avait été enregiſtrée au Parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'Egliſe gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des Evêques : mais le cri public perçait toûjours à travers l'obéïſſance. Le cardinal de Biſſi, l'un des plus ardens défenſeurs de la bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçuë avec plus d'indignité à Genéve qu'à Paris.

Les eſprits étaient ſur tout révoltés contre le jéſuite le Tellier. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puiſſant : ſon pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux ; mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. Le Tellier oſa préſumer de ſon crédit, juſqu'à propoſer de faire dépoſer le cardinal de Noailles dans un concile national. Ainſi un religieux faiſait ſervir à ſa vengeance ſon Roi, ſon pénitent, & ſa religion ; & avec tout cela, j'ai de très-fortes raiſons de croire qu'il était dans la bonne foi : tant les hommes s'aveuglent dans leurs ſentimens & dans leur zèle.

Pour préparer ce concile, dans le-

quel il s'agiſſait de dépoſer un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ſes mœurs, par la douceur de ſon caractère, & plus encore par la perſécution ; on détermina Louis XIV à faire enregiſtrer au Parlement une déclaration, par laquelle tout Evêque qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & ſimplement*, ſerait tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſerait pourſuivi à la requête du Procureur-général, comme rebelle. Le chancelier *Voiſin*, Secrétaire d'Etat de la guerre, dur & deſpotique, avait dreſſé cet édit : le procureur-général d'Agueſſeau, plus verſé que le chancelier Voiſin dans les loix du roïaume, & aïant alors ce courage d'eſprit que donne la jeuneſſe, refuſa abſolument de ſe charger d'une telle piéce. Le prémier Préſident en remontra au Roi les conſéquences : on traîna l'affaire en longueur. Le Roi était mourant : ces malheureuſes diſputes troublerent & avancérent ſes derniers momens. Son impitoïable Confeſſeur fatiguait ſa faibleſſe par des exhortations continuelles à conſommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir ſa mémoire. Les domeſtiques du Roi indignés, lui refuſerent deux fois l'entrée de la chambre, & enfin ils le conjurerent de ne

point parler au Roi de conſtitution. Ce Prince mourut, & tout changea.

Le duc d'Orléans, Régent du roïaume, aïant renverſé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV, & aïant ſubſtitué des conſeils aux bureaux des Secrétaires d'Etat, compoſa un conſeil de conſcience, dont le cardinal de Noailles fut le Préſident. On exila le pere le Tellier, chargé de la haine publique, & peu aimé de ſes confreres.

Les Evêques oppoſés à la bulle appellerent à un futur concile, dût-il ne ſe tenir jamais. La Sorbonne, les Curés du diocèſe de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel; & enfin le cardinal de Noailles fit le ſien en 1717; mais il ne voulut pas d'abord le rendre public : on l'imprima malgré lui. L'Egliſe de France reſta diviſée en deux factions, les *acceptans* & *les refuſans.* Les acceptans étaient les cent Evêques qui avaient adhéré ſous Louis XIV avec les Jéſuites & les Capucins: les refuſans étaient quinze Evêques & toute la nation. Les acceptans ſe prévalaient de Rome; les autres, des Univerſités, des Parlemens, & du peuple. On imprimait volume ſur volume, lettres ſur lettres : on ſe traitait réciproquement de ſchiſmatique & d'hérétique.

Un

Un Archevêque de Rheims du nom de Mailli, grand & heureux partiſan de Rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le Parlement fit brûler par le bourreau. L'Archevêque l'aïant ſu, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. Dieu le récompenſa; & il fut cardinal. Un Evêque de Soiſſons aïant eſſuïé le même traitement du Parlement, & aïant ſignifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de léze-majeſté*, il fut condamné à dix mille livres d'amende: mais le Régent ne voulut pas qu'il les païât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt Cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches, on ſe conſumait en négociations: on appellait, on réappellait; & tout cela pour quelques paſſages, aujourd'hui oubliés, du livre d'un Prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amſterdam.

La folie du ſiſtême des finances contribuait plus qu'on ne croit à rendre la paix à l'Egliſe. Le public ſe jetta avec tant de fureur dans le commerce des actions; la cupidité des hommes excitée par cette amorce, fut ſi générale, que ceux qui parlerent du Janſéniſme & de bulle ne trouverent perſonne qui les

écoutât : nous n'y penſions pas plus qu'à la guerre qui ſe faiſait ſur les frontières d'Eſpagne. Les fortunes rapides & incroïables qu'on faiſait alors, le luxe & la volupté portés aux derniers excès, impoſerent ſilence aux diſputes eccléſiaſtiques ; & le plaiſir fit ce que Louis XIV n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures pour réünir l'Egliſe de France. Sa politique y était intéreſſée : il craignait des tems où il aurait eu contre lui Rome, l'Eſpagne, & cent Evêques.

Il fallait engager le cardinal de Noailles, non-ſeulement à recevoir cette conſtitution, qu'il regardait comme ſcandaleuſe, mais à rétracter ſon appel, qu'il regardait comme légitime : il fallait obtenir de lui plus que Louis XIV ſon bienfaiĉteur lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le Parlement, qu'il avait exilé à Pontoiſe : cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un corps de doctrine*, qui contenta preſque les deux partis : on tira parole du Cardinal qu'enfin il accepterait. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand-Conſeil avec les Princes & les Pairs, faire enregiſtrer un édit qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la

ſuppreſſion des appels, l'unanimité & la paix. Le Parlement, qu'on avait mortifié en portant au grand Conſeil des déclarations qu'il était en poſſeſſion de recevoir; menacé d'ailleurs d'être tranſféré de Pontoiſe à Blois, enregiſtra ce que le grand-Conſeil avait enregiſtré; mais toûjours avec les réſerves d'uſage, c'eſt-à-dire, le maintien des libertés de l'Egliſe gallicane & des loix du roïaume.

Le Cardinal Archevêque, qui avait promis de ſe rétracter quand le Parlement obéïrait, ſe vit enfin obligé de tenir parole; & on afficha ſon mandement de rétractation le 20 août 1720.

Le nouvel Archevêque de Cambrai, *Dubois*, fils d'un Apoticaire de Brive-la-gaillarde, depuis Cardinal & prémier Miniſtre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puiſſance de Louis XIV avait échoué. Perſonne n'ignore quelle était la conduite, la manière de penſer, les mœurs de ce Miniſtre : le licencieux Dubois ſubjugua le pieux Noailles.

On ſe ſouvient avec quel mépris le duc d'Orléans & ſon Miniſtre parlaient des querelles qu'ils appaiſerent; quel ridicule ils jetterent ſur cette guerre de controverſe.

Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix : on ſe laſſe enfin de combattre pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appellait en France Janſéniſme, Quiétiſme, bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement : quelques Evêques appellans reſterent opiniâtrément attachés à leurs ſentimens.

Sous le miniſtère du cardinal de Fleuri, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des Prélats des plus obſtinés. On choiſit pour faire un exemple le vieux *Soanin*, Evêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs ſans parens, ſans crédit.

Il fut condamné par le concile provincial d'Embrun en 1728, ſuſpendu de ſes fonctions d'Evêque & de Prêtre, & exilé par la Cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes : il n'y a point aujourd'hui de nation qui murmure plus que la françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de Paris. Des enthouſiaſtes s'imaginerent qu'un Diacre nommé *Pâris*, frere du Conſeiller au

Parlement, appellant & réappellant, enterré dans le cimetière de ſaint-Médard, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti qui allerent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagination ſi frappée, que leurs organes ébranlés leur donnerent de légères convulſions. Auſſitôt la tombe fut environnée de peuple : la foule s'y preſſait jour & nuit. Ceux qui montaient ſur la tombe donnaient à leur corps des ſecouſſes, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges : les fauteurs ſecrets du parti encourageaient cette frénéſie. On priait en langue vulgaire au tour du tombeau : on ne parlait que de ſourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevû, d'eſtropiés qui avaient marché droit quelques momens : ces prodiges étaient même juridiquement atteſtés par une foule de témoins qui les avaient preſque vûs, parce qu'ils étaient venus dans l'eſpérance de les voir. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même : mais le concours augmentait, les miracles redoublaient ; & il fallut enfin fermer le cimetière, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthouſiaſtes allerent faire leurs miracles dans les maiſons. Ce tombeau du diacre *Pâris*

fut en effet le tombeau du Janſéniſme dans l'eſprit de tous les honnêtes gens. Ces farces auraient eu des ſuites ſérieuſes dans des tems moins éclairés : il ſemblait que ceux qui les protégeaient, ignoraſſent à quel ſiécle ils avaient à faire.

La ſuperſtition alla ſi loin, qu'un Conſeiller du Parlement eut la démence de préſenter au Roi un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre conſidérable d'atteſtations. Si ce livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſtérité croirait que notre ſiécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers ſoupirs d'une ſecte, qui n'étant plus ſoûtenuë par des Arnauld, des Paſcal, & des Nicole, & n'aïant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement : & on n'entendrait plus parler de ces querelles, qui deshonorent la raiſon & qui font tort à la religion, s'il ne ſe trouvait de tems en tems quelques eſprits remuans, qui cherchent dans des cendres éteintes quelques reſtes de feu, dont ils eſſaïent de faire un incendie.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÉME.

Du Quiétisme.

AU milieu des factions du Calvinisme & des querelles du Jansénisme, il y eut encore une division en France sur le Quiétisme. C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit humain dans le siécle de Louis XIV, que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances; ou plutôt c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encore assez de progrès.

La dispute du Quiétisme est une de ces intempérances d'esprit & de ces subtilités théologiques, qui n'auraient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans le nom de deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme sans nom, sans crédit, sans véritable esprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Eglise. Son nom était *Bouvieres de la Motte* : sa famille était originaire de Montargis : elle avait épousé le fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Devenuë veuve dans une assez grande jeu-

nesse, avec du bien, de la beauté, & un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité.* Un Barnabite du païs de Genéve, nommé *Lacombe*, fut son Directeur : cet homme, connu par un mêlange assez ordinaire de passions & de religion, & qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mistiques, dont elle était déjà atteinte. L'envie d'être une sainte Thérèse en France ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que sainte Thérèse. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entière de son cœur.

Elle alla avec son Directeur dans le petit païs où l'Evêque titulaire de Genéve fait sa résidence : elle s'y donna de l'autorité par sa profusion en aumônes : elle tint des conférences : elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur & desintéressé, qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres & flexibles, sur tout celles des femmes, & de quel-

ques jeunes religieux, qui aimaient plus qu'ils ne croïaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés : elle fit des prosélites, & fut chassée par l'Evêque, elle & son Directeur. Ils s'en allerent à Grenoble : elle y répandit un petit livre intitulé *le moïen court*, & un autre sous le nom de *torrens*, écrit du stile dont elle parlait ; & fut encore obligée de sortir de Grenoble.

Se flatant déjà d'être au rang des Confesseurs, elle eut une vision, & elle prophétisa : elle envoïa sa prophétie au pere Lacombe. *Tout l'enfer se bandera, dit-elle, pour empêcher le progrès de l'intérieur, & la formation de Jesus-Christ dans les ames : la tempête sera telle, qu'il ne restera pas pierre sur pierre ; il me semble que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renversement. La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, & le dragon se tiendra debout devant elle.*

La prophétie se trouva très-vraie ; car étant revenuë à Paris, conduite par son Directeur, & l'un & l'autre aïant dogmatisé en 1687, l'archevêque de Harlai de Chanvallon obtint un ordre du Roi pour faire enfermer Lacombe com-

me un séducteur, & pour mettre dans un couvent madame Guion comme un esprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais madame Guion, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent: elle avait dans la maison de saint-Cyr, encore naissante, une cousine nommée madame *de la Maisonfort*, favorite de madame de Maintenon: elle s'était insinuée dans l'esprit des duchesses de Chevreuse & de Beauvilliers. Toutes ses amies se plaignirent hautement, que l'archevêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute-puissante de madame de Maintenon imposa silence à l'Archevêque de Paris, & rendit la liberté à madame Guion. Elle alla à Versailles, s'introduisit dans saint-Cyr, assista à des conférences dévotes que faisait l'abbé de Fénelon, après avoir dîné en tiers avec madame de Maintenon. La princesse d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers & de Charôt, étaient de ces mistères.

L'abbé de Fénelon, alors Précepteur des enfans de France, était l'homme de la Cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce

& brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la Théologie tout ce qui a l'air touchant & sublime, à tout ce qu'elle a de sombre & d'épineux. Avec tout cela il avait je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira, non pas les rêveries de madame Guion, mais un goût de spiritualité qui ne s'éloignait pas des idées de cette Dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion était d'aimer Dieu pour lui-même : il ne vit dans madame Guion qu'une ame pure, éprise du même goût que lui, & se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties, & à galimathias, qui suffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui se vuidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais Fénelon, dans l'amitié & dans ses idées mistiques, était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentimens qui l'avaient charmé.

Madame Guion, assûrée & fiére d'un tel disciple, qu'elle appellait son fils, & comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans saint-Cyr toutes ses idées. L'Evêque de Chartres *Godet*, dans le diocèse duquel est saint-Cyr, s'en allarma & s'en plaignit. L'Archevêque de Paris menaça encore de recommencer ses prémières poursuites.

Madame de Maintenon, qui ne pensait qu'à faire de saint-Cyr un séjour de paix, qui savait combien le Roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin, pour se donner de la considération, de se mettre à la tête d'une espéce de secte, & qui enfin n'avait en vûë que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec madame Guion, & lui défendit le séjour de saint-Cyr.

L'abbé de Fénelon voïait un orage se former, & craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célébre Bossuet Evêque de Meaux, regardé comme un pere de l'Eglise. Elle se soumit aux décisions de ce Prélat, communia de sa main, & lui donna tous ses écrits à examiner.

L'Evêque de Meaux, avec l'agrément du Roi, s'associa pour cet examen l'Evê-

que de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, & l'abbé *Tronſon* ſupérieur de ſaint-Sulpice : ils s'aſſemblerent ſecrettement au village d'Iſſi, près de Paris. L'Archevêque de Paris Chanvallon, jaloux que d'autres que lui ſe portaſſent pour juges dans ſon diocèſe, fit afficher une cenſure publique des livres qu'on examinait. Madame Guion ſe retira dans la ville de Meaux même ; elle ſouſcrivit à tout ce que l'évêque Boſſuet voulut, & promit de ne plus dogmatiſer.

Cependant Fénelon fut élevé à l'archevêché de Cambrai en 1695, & ſacré par l'Evêque de Meaux. Il ſemblait qu'une affaire aſſoupie, dans laquelle il n'y avait eu juſques-là que du ridicule, ne devait jamais ſe réveiller : mais madame Guion, accuſée de dogmatiſer toûjours après avoir promis le ſilence, fut enlevée par ordre du Roi dans la même année 1695, & miſe en priſon à Vincennes, comme ſi elle eût été une perſonne dangereuſe dans l'Etat. Elle ne pouvait l'être, & ſes pieuſes rêveries ne méritaient pas l'attention du Souverain. Elle compoſa à Vincennes un gros volume de vers miſtiques, plus mauvais encore que ſa proſe. Elle parodiait les vers des opéra : elle chantait ſouvent :

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne
pense :
On ne fait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison madame Guion, qui avait épousé Jesus-Christ dans une de ses extases, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les Saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques; dans ce tems-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de *Marie d'Agréda*, qui avait eu plus de visions & de révélations que tous les mistiques ensemble: & pour mettre le comble aux contradictions dont le monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même d'Agréda qu'on voulait faire Sainte en Espagne. L'Université de Salamanque condamnait la Sorbonne & en était condamnée.

Bossuet, qui s'était long-tems regardé comme le pere & le maître de Féne-

lon, devenu jaloux de la réputation & du crédit de ſon diſciple, voulant toûjours conſerver cet aſcendant qu'il avait pris ſur tous ſes confreres, exigea que le nouvel Archevêque de Cambrai condamnât madame Guion avec lui & ſouſcrivît à ſes inſtructions paſtorales. Fénelon ne voulut lui ſacrifier ni ſes ſentimens ni ſon amie. On propoſa des tempéramens : on donna des promeſſes : on ſe plaignit de part & d'autre qu'on avait manqué de foi. L'Archevêque de Cambrai, en partant pour ſon diocèſe, fit imprimer à Paris ſon livre *des maximes des Saints* ; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à ſon amie, & développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élevent au-deſſus des ſens, & qui tendent à un état de perfection où les ames ordinaires n'aſpirent guère. Monſieur de Meaux & ſes amis ſe ſoulèverent contre le livre : on le dénonça au Roi, comme s'il eût été auſſi dangereux qu'il était peu intelligible. Le Roi en parla à Boſſuet, dont il reſpectait la réputation & les lumières : celui-ci ſe jettant aux genoux de ſon Prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale héréſie de monſieur de Cambrai. Auſſi-tôt le Roi &

madame de Maintenon consultent le pere de la Chaise : le Confesseur répond, que le livre de l'Archevêque est fort bon, que tous les Jésuites en sont édifiés, & qu'il n'y avait que les Jansénistes qui le desapprouvassent. L'Evêque de Meaux n'était pas Janséniste ; mais il s'était nourri de leurs bons écrits : les Jésuites ne l'aimaient pas & n'en étaient pas aimés.

La Cour & la ville furent divisées ; & toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les Jansénistes.

Bossuet écrivit contre Fénelon. Tous deux envoïerent leurs ouvrages au pape Innocent XII, & s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à Fénelon : on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol *Molinos*, le quiétisme dont on accusait l'Archevêque de Cambrai. C'était le cardinal d'Etrées, Ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi Molinos. Ce cardinal d'Etrées, que nous avons vû dans sa vieillesse plus occupé des agrémens de la societé que de Théologie, avait persécuté Molinos, pour plaire aux ennemis de ce malheureux Prêtre ; il avait même engagé le Roi à solliciter à Rome sa condamna-

tion, qu'il obtint aisément : de sorte que Louis XIV se trouvait, sans le savoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des mistiques.

Rien n'est plus aisé, dans ces matières délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des passages ressemblans à ceux d'un livre déjà proscrit. Monsieur de Cambrai avait pour lui les Jésuites & le cardinal de Bouillon depuis peu Ambassadeur de France à Rome. Monsieur de Meaux avait son grand nom & l'adhésion des principaux Prélats de France : il porta au Roi les signatures de plusieurs Evêques & d'un grand nombre de Docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des maximes des Saints.*

Telle était l'autorité de monsieur de Meaux, que le pere de la Chaise n'osa soûtenir monsieur de Cambrai auprès du Roi son pénitent, & que madame de Maintenon abandonna absolument son ami. Le Roi écrivit au pape Innocent XII, qu'on lui avait déféré le livre de l'Archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux ; qu'il l'avait fait remettre aux mains du Nonce, & qu'il pressait Sa Sainteté de juger.

On prétendait & on disait même publiquement à Rome, & c'est un bruit

qui a encore des partisans, que l'Archevêque de Cambrai n'était ainsi persécuté, que parce qu'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du Roi & de madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette Dame avait engagé le pere de la Chaise à presser le Roi de la reconnaître pour Reine; que le Jésuite avait adroitement remis cette commission hazardeuse à l'abbé de Fénelon; & que ce Précepteur des enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ses disciples à sa fortune; qu'il s'était jetté aux pieds de Louis XIV, pour prévenir un mariage, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant sa vie.

Ce conte se retrouve encore dans l'histoire de Louis XIV imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce Monarque & de madame de Maintenon, savent à quel point tout cela est absurde. Mais il est très-vrai, que Fénelon aïant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis sa nomination à l'archevêché de Cambrai, le Roi dans cet intervalle avait entendu parler confusément de ses liaisons avec madame Guion & avec madame de la Maison-

fort : il crut d'ailleurs qu'il inſpirait au duc de Bourgogne des maximes un peu auſtères, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une cenſure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légèrement entrepriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaiſirs, qui avaient caractériſé ſon régne.

Il voulut avoir une converſation avec le nouvel Archevêque ſur ſes principes de politique. Fénelon, plein de ſes idées, laiſſa entrevoir au Roi une partie des maximes, qu'il développa enſuite dans les endroits du Télémaque où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de Platon, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le Roi après la converſation dit, qu'il avait entretenu le plus bel eſprit & le plus chimérique de ſon roïaume. Le duc de Bourgogne fut inſtruit de ces paroles du Roi : il les redit quelque tems après à monſieur de Maléſieux, qui lui enſeignait la Géométrie. C'eſt ce que je tiens de monſieur de Maléſieux, & ce que le cardinal de Fleuri m'a confirmé.

Il eſt certain que depuis cette converſation, le Roi crut aiſément que Fé-

nelon était aussi romanesque en fait de religion qu'en politique.

La congrégation du saint-Office nomma pour instruire le procès, un Dominicain, un Jésuite, un Bénédictin, deux Cordeliers, un Feuillant & un Augustin : c'est ce qu'on appelle à Rome les Consulteurs. Les Cardinaux & les Prélats laissent d'ordinaire à ces Moines l'étude de la Théologie, pour se livrer à la politique, à l'intrigue, ou aux douceurs de l'oisiveté.

Les Consulteurs examinerent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugerent erronées à la pluralité des voix; & le Pape, à la tête d'une congrégation de Cardinaux, les condamna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 mars 1699.

L'Evêque de Meaux triompha; mais l'Archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction & sans réserve : il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre : il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant, qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur & cette simplicité, lui gagnerent tous les cœurs, & firent presque haïr

celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans ſon diocèſe en digne Archevêque, en homme de lettres. La douceur de ſes mœurs, répanduë dans ſa converſation comme dans ſes écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La perſécution & ſon *Télémaque* lui attirerent la vénération de l'Europe : les Anglais ſur tout, qui firent la guerre dans ſon diocèſe, s'empreſſaient à lui témoigner leur reſpect ; le duc de Marlborow prenait ſoin qu'on épargnât ſes terres. Il fut toûjours cher au duc de Bourgogne qu'il avait élevé ; & il aurait eu part au gouvernement, ſi ce Prince eût vécu.

Dans ſa retraite philoſophique & honorable, on voïait combien il eſt difficile de ſe détacher de la Cour : il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de ſa réſignation. Pluſieurs écrits de Philoſophie, de Théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orléans, depuis Régent du roïaume, le conſulta ſur des points épineux, qui intéreſſent tous les hommes, & auxquels peu d'hommes penſent : il demandait ſi on peut démontrer l'exiſtence d'un Dieu ; ſi ce Dieu veut un culte ; quel eſt le culte qu'il approuve ; ſi l'on peut l'offenſer

en choiſiſſant mal. Il faiſait beaucoup de queſtions de cette nature, en Philoſophe qui cherchait à s'inſtruire ; & l'Archevêque répondit en Philoſophe & en Théologien.

Après avoir été vaincu ſur les diſputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne ſe mêlât point des querelles du Janſéniſme : cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort : l'Archevêque de Cambrai en uſa de même. Il eſpéra qu'il reviendrait à la Cour, & qu'il y ſerait conſulté : tant l'eſprit humain a de peine à ſe détacher des affaires, quand une fois elles ont ſervi d'aliment à ſon inquiétude. Ses deſirs cependant étaient modérés comme ſes écrits ; & même ſur la fin de ſa vie il mépriſa enfin toutes les diſputes ; ſemblable en cela ſeul à l'Evêque d'Avranches Huet, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, qui ſur la fin de ſes jours reconnut la vanité de la plûpart des ſciences, & celle de l'eſprit humain. L'Archevêque de Cambrai (qui le croirait!) parodia ainſi un air de Lulli :

Jeune, j'étais trop ſage,
Et voulais trop ſavoir.

Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en préſence de ſon neveu le marquis de Fénelon, depuis Ambaſſadeur à la Haie. C'eſt de lui que je les tiens : je garantis la certitude de ce fait. Il ſerait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voïons ſouvent avec des regards différens, dans la triſte tranquillité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intéreſſant dans l'âge, où l'eſprit plus actif eſt le jouet de ſes deſirs & de ſes illuſions.



CHAPITRE TRENTE-CINQUIÉME.

Disputes sur les cérémonies chinoises.

CE n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cens ans sur des points de notre religion ; il fallut encore que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens ; mais elle caractérisa plus qu'aucune autre cet esprit actif, contentieux & querelleur, qui régne dans nos climats.

Le jésuite *Matthieu Ricci*, sur la fin du dix-septiéme siécle, avait été un des prémiers Missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & sont encore en Philosophie & en littérature à peu près ce que nous étions il y a deux cens ans : le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage de la hardiesse de l'esprit, & du tems : mais la morale & la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore, il

il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, & le prémier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres Jésuites pénétrerent dans ce vaste Empire; & à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter secrettement quelques semences de la religion chrétienne parmi les enfans du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des Dominicains, qui partageaient la mission, accuserent les Jésuites de permettre l'Idolâtrie en prêchant le Christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les loix & la tranquillité de ce grand Empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble & le plus sacré, le respect des enfans pour les peres. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs prémiers maîtres de morale, & sur tout à *Con-fu-tzé*, nommé par nous *Confucius*, ancien sage, qui cinq cens ans avant la fondation du Christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs

ancêtres ; les lettrés en public, pour honorer Con-fu-tzé : on se prosterne, suivant leur manière de saluer les supérieurs, ce qui dans toute l'Asie s'appellait autrefois *adorer :* on brûle des bougies & des pastilles : des Colao, que les Espagnols ont nommés Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la sale où l'on vénère Con-fu-tzé, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques ? sont-elles purement civiles ? reconnaît-on ses peres & Con-fu-tzé pour des Dieux ? sont-ils même invoqués seulement comme nos Saints ? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent ? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les Dominicains déférerent les usages de la Chine à l'Inquisition de Rome en 1645. Le saint-Office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le Pape en décidât.

Les Jésuites soûtinrent la cause des Chinois & de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire, sans fermer toute entrée à la religion chrétienne dans un Empire si jaloux de ses usages : ils représenterent leurs raisons.

L'Inquiſition en 1656 permit aux lettrés de révérer Con-fu-tzé, & aux enfans chinois d'honorer leurs peres, en proteſtant contre la ſuperſtition, s'il y en avait.

L'affaire étant indéciſe & les Miſſionnaires toûjours diviſés, le procès fut ſollicité à Rome de tems en tems; & cependant les Jéſuites qui étaient à Pékin ſe rendirent ſi agréables à l'empereur *Cambi*, en qualité de Mathématiciens, que ce Prince, célébre par ſa bonté & par ſes vertus, leur permit enfin d'être Miſſionnaires & d'enſeigner publiquement le Chriſtianiſme. Il n'eſt pas inutile d'obſerver que cet Empereur ſi deſpotique & petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant ſoumis par l'uſage aux loix de l'Empire; qu'il ne put de ſa ſeule autorité permettre le Chriſtianiſme, & qu'il fallut s'adreſſer à un tribunal; & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des Jéſuites. Enfin en 1692 le Chriſtianiſme fut permis à la Chine, par les ſoins infatigables & par l'habileté des ſeuls Jéſuites.

Il y a dans Paris une maiſon établie pour les miſſions étrangères: quelques Prêtres de cette maiſon étaient alors à la Chine. Le Pape, qui envoie des Vicaires apoſtoliques dans tous les païs

qu'on appelle *les parties des infidèles*, choisit un Prêtre de cette maison de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller présider en qualité de Vicaire à la mission de la Chine ; & lui donna l'évêché de Conon, petite province chinoise dans le Fokien. Ce Français, Evêque à la Chine, déclara non-seulement les rits observés pour les morts, superstitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées : ainsi les Jésuites eurent plus alors à combattre les Missionnaires leurs confreres, que les Mandarins & le peuple. Ils représenterent à Rome, qu'il paraissait assez incompatible que les Chinois fussent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matière : en ce cas il était difficile qu'ils invoquassent les ames de leurs peres & celle de Con-fu-tzé. Un de ces reproches semble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive souvent parmi nous : mais il fallait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour demêler ce contradictoire. Le procès de l'Empire de la Chine dura long-tems en Cour de Rome : cependant on attaqua les Jésuites de tous côtés.

Un de leurs savans Missionnaires,

le pere *le Comte*, avait écrit dans ses mémoires de la Chine, “ que ce peu-
„ ple a conservé pendant deux mille
„ ans la connaissance du vrai Dieu ;
„ qu'il a sacrifié au créateur dans le
„ plus ancien temple de l'univers ; que
„ la Chine a pratiqué les plus pures le-
„ çons de la morale, tandis que l'Eu-
„ rope était dans l'erreur & dans la
„ corruption. „

Il n'était pas impossible que le pere le Comte eût raison. En effet, si cette nation remonte, par une histoire authentique, & par une suite de trente-six éclipses vérifiées, jusqu'au tems où nous plaçons ordinairement le déluge ; il n'est pas hors de vraisemblance qu'elle ait conservé la connaissance d'un être suprême & unique plus long-tems que d'autres peuples. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçuës, on les attaqua en Sorbonne : l'abbé Boileau, frere de Despréaux, non moins critique que son frere, & plus ennemi des Jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphême. L'abbé Boileau était un esprit vif & singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses & hardies. Il est l'auteur du livre des fla-

gellans & de quelques ouvrages de cette espéce : il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les Evêques ne les censurassent ; & Despréaux son frere disait de lui : *s'il n'avait été Docteur de Sorbonne, il aurait été Docteur de la comédie italienne*. Il déclama violemment contre les Jésuites & les Chinois, & commença par dire, *que l'éloge de ces peuples avait ébranlé son cerveau chrétien*. Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi : il y eut quelques débats. Un Docteur nommé *le Sage* opina qu'on envoïât sur les lieux douze de ses confreres des plus robustes, s'instruire à fond de la cause. La scène fut violente ; mais enfin la Sorbonne déclara le louanges des Chinois fausses, scandaleuses, téméraires, impies, & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies ; & enfin le pape Clément XI envoïa l'année d'après un Légat à la Chine. Il choisit Thomas Maillard de Tournon, Patriarche titulaire d'Antioche. Le Patriarche ne put arriver qu'en 1705. La Cour de Pékin avait ignoré jusques-là, qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'empereur Camhi reçut d'abord le Patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté :

mais on peut juger quelle fut sa surprise, quand les interprétes de ce Légat lui apprirent que les Chrétiens, qui prêchaient leur religion dans son Empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce Légat venait pour terminer une querelle dont la Cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le Légat lui fit entendre que tous les Missionnaires, excepté les Jésuites, condamnaient les anciens usages de l'Empire; & qu'on soupçonnait même Sa Majesté chinoise & les lettrés d'être athées, qui n'admettaient que le ciel matériel: il ajoûta qu'il y avait un savant Evêque de Conon, qui lui expliquerait tout cela, si Sa Majesté daignait l'entendre. La surprise du Monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des Evêques dans son Empire: mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voïant que ce Prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'Evêque de Conon de venir lui parler contre la religion, contre les usages de son païs, & contre lui-même. L'Evêque de Conon fut admis à son audience. Il savait très-peu de chinois. L'Empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son thrône. Maigrot n'en put lire que deux;

mais il soûtint que les mots *king tien*, que l'Empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *adorez le Seigneur du ciel*. L'Empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était précisément le sens de ces mots: il daigna entrer dans un long examen: il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'Evêque fut inflexible. On peut croire que les Jésuites avaient plus de crédit à la Cour que lui. L'Empereur, qui par les loix pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir: il ordonna que tous les Européans qui voudraient rester dans le sein de l'Empire, viendraient desormais prendre de lui des lettres-patentes, & subir un examen.

Pour le Légat de Tournon, il eut ordre de sortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nankin, il y donna un mandement qui condamnait absolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'Empereur, pour signifier *le Dieu du ciel*.

Alors le Légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toûjours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un Gouverneur. Tandis que le Légat était confiné à Macao,

le Pape lui envoïait la barette ; mais elle ne lui ſervit qu'à le faire mourir Cardinal : il finit ſa vie en 1610. Les ennemis des Jéſuites leur imputerent ſa mort : ils pouvaient ſe contenter de leur imputer ſon exil.

Ces diviſions, parmi les étrangers qui venaient inſtruire l'Empire, décréditerent la religion qu'ils annonçaient. Elle fut encore plus décriée, lorſque la Cour aïant apporté plus d'attention à connaître les Européans, ſut que non-ſeulement les Miſſionnaires étaient ainſi diviſés, mais que parmi les Négocians qui abordaient à Canton, il y avait pluſieurs ſectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Camhi ne ſe refroidit pas pour les Jéſuites, mais beaucoup pour le Chriſtianiſme. Son ſucceſſeur chaſſa tous les Miſſionnaires & proſcrivit la religion chrétienne : ce fut en partie le fruit de ces querelles & de cette hardieſſe avec laquelle des étrangers prétendaient ſavoir mieux que l'Empereur & les Magiſtrats, dans quel eſprit les Chinois révérent leurs ancêtres. Ces diſputes, long-tems l'objet de l'attention de Paris, ainſi que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté & de l'inquiétude,

se sont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles aïent produit tant d'animosités ; & l'esprit de philosophie, qui gagne de jour en jour, semble assûrer la tranquillité publique.



Enfans de Louis XIV.

IL épousa Marie-Thérèse d'Autriche, née en 1638, fille unique de Philippe IV, de son prémier mariage avec Elizabeth de France, & sœur de Charles II & de Marguerite-Thérèse, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Les noces de Louis XIV furent célébrées le 9 juin 1660, & Marie-Thérèse mourut en 1683.

Il eut d'elle,

Louis Dauphin, *Monseigneur*, mort à Meudon le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun long-tems avant la mort de ce Prince, que ce proverbe qui courait sur lui, *fils de Roi*, *pere de Roi*, *jamais Roi*. L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions : mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du pere de Philippe de Valois, & était fondé d'ailleurs sur la santé de Louis XIV, plus robuste que celle de son fils. Il eut de Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviére, morte le 20 avril 1690.

1) Louis, Duc de Bourgogne, mort le 18 février 1712; lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, morte le 12 février 1712, N. Duc de Bretagne, mort en 1705; Louis, Duc de Bretagne, mort en 1712; & Louis XV, né le 15 février 1710.

2) Philippe, Duc d'Anjou, Roi d'Espagne, mort le 9 juillet 1746.

3) Charles, Duc de Berri, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils & trois filles, morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

Louis XIV eut de madame la duchesse de la Valiére, laquelle s'étant rendue religieuse Carmélite le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, & mourut le 6 juin 1710, âgée de 65 ans,

Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, mort en 1683.

Marie-Anne, dite *Mademoiselle de Blois*, mariée à Louis-Armand Prince de Conti, morte en 1739.

Autres enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, Duc du Maine, mort en 1736.

LOUIS-CESAR, Comte de Véxin, Abbé de ſaint-Denis & de ſaint-Germain-des-prés, mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE de Bourbon, Comte de Toulouſe, mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Nantes*, mariée à Louis III Duc de Bourbon Condé, morte en 1743.

LOUISE-MARIE de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Blois*, mariée à Philippe II Duc d'Orléans, Régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils morts jeunes.

Souverains contemporains.

Papes.

Urbain VIII, (Barberini) mort en	1644.
Ce fut lui qui donna aux Cardinaux le titre d'Eminence.	
Innocent X. (Pamphilio)	1655.
Alexandre VII. (Chigi)	1667.
Clément IX. (Rospigliosi)	1669.
Clément X. (Altieri)	1676.
Innocent XI. (Odescalchi)	1689.
Alexandre VIII. (Ottoboni)	1691.
Innocent XII. (Pignatelli)	1700.
Clément XI. (Albani)	1721.

Maison Ottomane.

Ibrahim, mort en	1655.
Mahomet IV.	1687.
Soliman III.	1691.
Achmet II.	1695.
Mustapha II.	1703.
Achmet III, déposé.	1730.

Empereurs d'Allemagne.

Ferdinand III, mort en	1657.

Léopold I. 1705.
Joseph I. 1711.
Charles VI. 1740.

Rois d'Espagne.

Philippe IV, mort en 1665.
Charles II. 1700.
Philippe V. 1746.

Rois de Portugal.

Jean IV, Duc de Bragance, mort en 1656.
Alphonse-Henri, déthrôné en 1667. mort en 1683.
Pierre II. 1706.
Jean V. 1750.

Rois d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Charles I, mort en 1649.
Charles II. 1685.
Jacques II, déthrôné en 1688. mort en 1701.
Guillaume III. 1702.
Anne Stuart. 1714.
George I. 1717.

Rois de Dannemarck.

Christian IV, mort en 1648

Frédéric III.	1670.
Christian V.	1699.
Frédéric IV.	1730.

Rois de Suéde.

Christine abdiqua en morte en 1689.	1654.
Charles-Gustave, mort en	1660.
Charles XI.	1697.
Charles XII.	1718.

Rois de Pologne.

Ladislas Sigismond, mort en	1648.
Jean-Casimir abdiqua en	1667.
Michel Wiesnowiski, mort en	1673.
Jean Sobieski.	1696.
Frédéric - Auguste, Electeur de Saxe.	1733.
Stanislas.	

Rois de Prusse.

Frédéric I, mort en	1713.
Frédéric-Guillaume.	1740.

Czars.

Michel Fœdérowitz, mort en	1645.
Aléxis Michælowitz.	1676.
Fœder Aléxiowitz.	1682.
{ Iwan Aléxiowitz.	1688.
{ Pierre Aléxiowitz.	1725.

Maréchaux de France morts sous Louis XIV, ou qui ont servi sous lui.

D'Albret, (*César Phebus*) de la maison des Rois de Navarre, Maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de Guénégaud, Thresorier de l'épargne, qui fut une Dame d'un très-grand mérite. mort en 1676.

D'Alégre, (*Yves*) aïant servi près de soixante ans sous Louis XIV, n'a été Maréchal qu'en 1724. mort en 1733.

D'Asfeldt (*Claude-François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque & la défense des places; Maréchal en 1734, mort en 1743.

D'Aubusson, (*François* de la Feuillade) Maréchal en 1675. C'est lui qui par reconnaissance fit élever la statuë de Louis XIV à la place des Victoires. mort en 1691. Son fils ne fut Maréchal que long-tems après, en 1725.

D'Aumont, (*Antoine*) petit-fils du célébre Jean maréchal d'Aumont, l'un des grands Capitaines d'Henri IV. Antoine contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel en 1650. Il eut le bâ-

ton pour récompenſe, & mourut en 1669.

De Balincourt, Maréchal en 1746.

Barwick, (*Jacques* Fitsjames de) fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II, & d'une ſœur du duc de Marlborow. Son pere le fit Duc de Barwick en Angleterre. Il fut auſſi Duc en Eſpagne : il le fut en France ; Maréchal en 1706, tué au ſiége de Philiſbourg en 1734.

Baſſompierre (*François* de) né en 1579, homme très-connu : mais l'on ignore aſſez communément qu'il fit revêtir de pierres à ſes dépens le foſſé du cours-la-reine ; Maréchal en 1622, mort en 1646.

Bellefonds, (*Bernardin* Gigaut de) Maréchal en 1694, mort en 1698.

Belle-iſle, (*Louis-Charles-Auguſte* Fouquet de) diſtingué dans les guerres de 1701, Maréchal en 1741.

Bezons, (*Jacques* Bazin de) Maréchal en 1709, mort en 1733.

Biron, (*Armand-Charles* de Gontaut Duc de) qui a fait revivre le duché de ſa maiſon. Aïant ſervi dans toutes les guerres de Louis XIV, & perdu un bras au ſiége de Landau, n'a été Maréchal qu'en 1734.

Boufflers, (*Louis-François* Duc de) Maréchal en 1693, mort en 1711.

Bourg, (*Eléonor-Marie* du Maine Comte du) gagna une bataille importante ſous Louis XIV, & ne fut Maréchal qu'en 1725. mort en 1725.

Brancas, (*Henri* de Villars de Sereſt) aïant ſervi long-tems ſous Louis XIV, fut Maréchal en 1734.

Brézé (*Urbain* de Maillé Marquis de) beau-frere du cardinal de Richelieu, Maréchal en 1632, vice-Roi de Catalogne, mort en 1650.

Broglio, (*Victor-Maurice* de) aïant ſervi dans toutes les guerres de Louis XIV, Maréchal en 1724, mort en 1727.

Broglio, (*François-Marie* Duc de) fils du précédent, l'un des meilleurs Lieutenans-généraux dans les guerres de Louis XIV, Maréchal en 1734.

Caſtelnau, (*Jacques* de) Maréchal en 1658, bleſſé à mort la même année au ſiége de Calais.

Catinat, (*Nicolas*) Maréchal en 1693. Il mêla la philoſophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* & *ſaint Gatien*, qui était le nom de ſa maiſon de campagne. Il y mourut en ſage, après avoir refuſé le cordon bleu en 1712.

Chamilli, (*Noel* Bouton de) il avait été au ſiége de Candie, Maréchal en 1703, m. en 1715.

Châteaurenaud, (*François - Louis* Rousselet de) vice-Amiral de France, grand homme de mer, Maréchal en 1703, mort en 1716.

Chaulnes, (*Honoré* d'Albret Duc de) Maréchal en 1620, mort en 1649.

Choiseul, (*Claude*) troisiéme Maréchal de France de ce nom en 1693, m. en 1711.

Clairambault, (*Philippe* de Pallau de) Maréchal en 1653, m. en 1665.

De Clermont - Tonnerre, aïant servi dans la guerre de 1701, Maréchal en 1746.

Créqui, (*François* de) Maréchal en 1668, m. avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687.

Coigni, (*François* Franquetot de) long-tems Officier-général sous Louis XIV, Maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

Coligni, (*Gaspard* de) petit-fils de l'Amiral, Maréchal en 1622, tué commandant les troupes rebelles sous le comte de Soissons à la Marfée, en 1646.

De Duras, (*Jacques-Henri* de Durfort) neveu du vicomte de Turenne, fait Maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle, m. en 1704.

Duras, (*Jean* de Durfort Duc de) Maréchal de camp sous Louis XIV, Maréchal de France en 1741.

Etampes, (*Jacques* de la Ferté Imbaut d') Maréchal en 1651, mort en 1668.

Etrées, (*François-Annibal* Duc d') Maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de 93 ans il se remaria à mademoiselle de Manican, qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans en 1670.

Etrées (*Jean* d') vice-Amiral en 1670., & Maréchal en 1681, mort en 1707.

Etrées, (*Victor-Marie* d') fils de Jean d'Etrées, vice-Amiral de France comme son pere avant d'être Maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-Amiral de France, il commandait les flottes françaises & espagnoles en 1701; Maréchal en 1703, m. en 1737.

Fabert, (*Abraham*) Maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune & sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, & d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. mort en 1662.

Fare, (*de la*) fils du marquis de la Fare, célébre par ſes poëſies agréables, Officier dans la guerre de 1701, Maréchal en 1746.

Ferté Senneterre, (*Henri* Duc de la) Maréchal en 1651, m. en 1681.

Force, (*Jacques* Nompar de Caumont de la) Maréchal en 1622. C'eſt celui qui échappa au maſſacre de la ſaint Barthelemi, & qui a écrit cet événement dans des mémoires conſervés dans ſa maiſon. m. à 97 ans en 1652.

Foucault, (*Louis*) comte de Daugnon, Maréchal en 1653, m. en 1659.

Gaſſion, (*Jean* de) éléve du grand Guſtave, Maréchal en 1643, était calviniſte. Il ne voulut jamais ſe marier, diſant qu'il faiſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au ſiége de Lens en 1647.

Grammont (*Antoine* de) Maréchal en 1641, m. en 1678.

Grammont, (*Antoine* de) petit-fils du précédent, Maréchal en 1724, pere du duc de Grammont tué à la bataille de Fontenoi, m. en 1725.

Grancei, (*Jacques* Rouxel comte de) Maréchal en 1651, m. en 1680.

Guébriant, (*Jean-Baptiſte* de Budes) Maréchal en 1642, l'un des grands hommes de guerre de ſon tems; tué

en 1643 au siége de Rotweil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

Harcourt, (*Henri* duc d') Maréchal en 1703, m. en 1718. Son fils Maréchal depuis en 1746.

Hocquincourt, (*Charles* de Monchi) Maréchal en 1651, tué en servant les ennemis devant Dunkerque en 1658.

Hôpital, (*Nicolas* de l') Capitaine des gardes de Louis XIII, Maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les Maréchaux de ce siécle, parce qu'il mourut sous Louis XIV en 1644.

Humiéres, (*Louis* de Crévan marquis d') Maréchal en 1668, m. en 1694.

Joyeuse, (*Jean-Armand*) Maréchal de France en 1693, m. en 1710.

D'Isengheim, Officier sous Louis XIV, Maréchal en 1741.

Lorge, (*Gui-Aldonse* de Durfort de) neveu du vicomte de Turenne, Maréchal en 1676, m. en 1702.

Luxembourg, (*François-Henri* de Montmorenci duc de) l'éléve du grand Condé, Maréchal en 1675. Il y a eu sept Maréchaux de ce nom, indépendamment des Connétables; & depuis le onziéme siécle, on n'a guère vû de

régnes ſans un homme de cette maiſon à la tête des armées. m. en 1695.

Luxembourg, (*Chriſtian - Louis* de Montmorenci) fils du précédent, ſignalé dans la guerre de 1701, Maréchal en 1747.

Maillebois, fils du Miniſtre d'Etat Deſmarêts, s'étant ſignalé dans toutes les occaſions pendant la guerre de 1701, fait Maréchal en 1741.

Marſin *ou* Marchin, (*Ferdinand* comte de) aïant paſſé du ſervice de la maiſon d'Autriche à celui de France, Maréchal en 1703, tué en 1706.

De Matignon, (*Charles - Auguſte* Goion de Gacé) Maréchal en 1708, m. en 1729.

Maulevrier-Langeron, Maréchal en 1745.

Médavi, (*Jacques - Léonor* Rouxel de Grancei comte de) il n'a été fait Maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complette en 1706. m. en 1725.

De la Meilleraie, (*Charles* de la Porte) fait Maréchal en 1639 ſous Louis XIII, qui lui donna le bâton de Maréchal ſur la bréche de la ville d'Hesdin. Il était Grand-Maître de l'artillerie, & avait la réputation du meilleur Général pour les ſiéges. m. en 1664.

Monteſquiou,

Montesquiou, (*Pierre*) Comte d'Artagnan, Maréchal en 1709, m. en 1725.

Montrevel, (*Nicolas-Auguste* de la Baume) Maréchal en 1703, m. en 1716.

Motte-Houdancourt, (*Philippe* de la) Maréchal en 1642. En 1643 il fut mis au château de Pierre-encise; & il est à remarquer qu'il n'y a aucun Général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous le ministère de Richelieu & Mazarin. m. en 1657. Son petit-fils Maréchal en 1747.

Nangis, (*Louis-Armand* de Brichanteau) servit avec distinction sous le maréchal de Villars dans la guerre de 1701; Maréchal sous Louis XV, le 11 février 1741; m. en 1742.

Navailles (*Philippe* de Montaud de Bénac duc de) Maréchal en 1675, commanda en Candie sous le duc de Beaufort, & après lui : m. en 1684.

Noailles, (*Anne-Jules* duc de) Maréchal en 1693. Il se signala en Espagne, où il gagna la bataille du Ter. m. en 1708.

Noailles, (*Adrien-Maurice*) fils du précédent; Général d'armée dans le Roussillon en 1707, Grand d'Espagne en 1711, après avoir pris Gironne. Il

n'a été Maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, & a été depuis Ministre d'Etat.

Plessis-Prâlin, (*César* duc de Choiseul comte du) Maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de Turenne à Rhétel en 1630. m. en 1675.

Puiségur, (*Jacques* de Chastenet de) Maréchal en 1734. Fils de Jacques, Lieutenant-général sous Louis XIII & Louis XIV, qui s'est acquis beaucoup de considération, & qui laissa des mémoires. Le Maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

Richelieu, (*Louis-François-Armand* Duplessis duc de) Brigadier sous Louis XIV, Général d'armée à Gènes, Maréchal en 1748.

Rochefort, (*Henri-Louis* marquis d'Alongni, marquis de) Maréchal en 1675, m. en 1676.

Roquelaure, (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste* duc de) Maréchal en 1724, m. en 1739.

Rosen, (*Conrad* de) Général de Jacques II en Irlande; Maréchal en 1704, m. en 1715.

Saint-Luc, (*Thimoléon* d'Epinai de)

fils du brave Saint-Luc, dont l'éloge est dans Brantôme; Maréchal en 1628, m. en 1644.

Schomberg, (*Frédéric-Armand*) éléve de Frédéric Henri Prince d'Orange, Maréchal en 1675, Duc de Mertola en Portugal, Gouverneur & Généralissime de Prusse, Duc & Général en Angleterre. Il était protestant zélé, & quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Tué à la bataille de la Boine, en 1690.

Schulembourg, (*Jean* de) comte de Mondejeu, originaire de Prusse, Maréchal en 1658, m. en 1671.

Tallard. (*Camille d'Ostun* duc de) Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage; Maréchal en 1703, Ministre d'Etat en 1726, m. en 1728.

Tessé, (*René* de Froullai) Maréchal en 1703, m. en 1725.

Turenne, (*Henri* de la Tour vicomte de) né en 1711, Maréchal de France en 1644, Maréchal-général en 1660, m. en 1675.

Vauban, (*Sebastien* le Prêtre, marquis de) Maréchal en 1703, m. en 1707.

Villars, (*Louis-Claude* duc de) qui prit le nom d'Hector; Maréchal en 1702, Président du conseil de guerre

en 1718, repréſenta le Connétable au ſacre de Louis XV en 1722, m. à Turin en 1734.

Villeroi, (*Nicolas* de Neuville duc de) Gouverneur de Louis XIV. en 1646, Maréchal la même année, m. en 1685.

Villeroi, (*François* de Neuville duc de) fils du précédent, Gouverneur de Louis XV, maréchal en 1693. Son pere & lui ont été chefs du conſeil des finances; titre ſans fonction, qui leur donnait entrée au Conſeil. Mort en 1730.

Vivonne, (*Louis-Victor* de Rochechouart duc de) Gonfalonier de l'Egliſe, Général des galéres, vice-Roi de Meſſine, Maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le prémier Maréchal de la marine, parce qu'il ſervit long-tems ſur terre. m. en 1688.

Uxelles, (*Nicolas* Châlon Dublé, marquis d') Maréchal en 1703, Préſident du conſeil des affaires étrangères en 1718, m. en 1730.

Grands-Amiraux de France sous le régne de Louis XIV.

A*Rmand* de Maillé, marquis de Brézé, Grand-Maître, chef & Surintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1643, tué sur mer d'un coup de canon le 14 juin 1646.

Anne d'Autriche Reine Régente, Surintendante des mers de France en 1646. Elle s'en démit en 1650.

César duc de Vendôme & de Beaufort, Grand-Maître & Surintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1650.

François de Vendôme duc de Beaufort, fils de *César*, tué au combat de Candie le 25 juin 1679.

Louis de Bourbon comte de Vermandois, légitimé de France, Amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, Amiral en 1683, & mort en 1737.

Généraux des galéres de France sous le régne de Louis XIV.

Armand-Jean du Plessis, Duc de Richelieu, Pair de France en 1643, du vivant de *François* son pere, & se démit de cette charge en 1661.

François marquis de Créqui lui succéda, & se démit en 1669, un an après avoir été nommé Maréchal de France.

Louis-Victor de Rochechouart, Comte, puis Duc de Vivonne, Prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de Rochechouart Duc de Mortemar, en survivance de son pere; mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, Prince de Dombes, Duc du Maine & d'Aumale, en 1688, & s'en démit en 1694.

Louis-Joseph Duc de Vendôme, en 1664, mort en 1712.

René sire de Froullai, comte de Tessé, Maréchal de France en 1712, & s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans en 1716, mort en 1748. Après lui cette dignité a été réünie à l'amirauté.

Chanceliers & Surintendans.

Chanceliers.

Charles de l'Aubepine de Château-neuf, Garde-des-ſceaux, mort en 1653.
Pierre Seguier. 1672.
Matthieu Molé, g. d. ſ. 1656.
Etienne d'Aligre. 1677.
Michel le Tellier. 1685.
Louis Boucherat. 1699.
Louis Phelipeaux de Pontchartrain meurt en 1727, exerce juſqu'en 1714.
Daniel-François Voiſin, 1717.

Miniſtre.

Jules Mazarin Cardinal, prémier Miniſtre, mort en 1661.

Surintendans des finances.

Cl. Bouthillier, mort en 1651.
Abel Servien, mort en 1659.
Cl. de Meſmes, Comte d'Avaux. 1650.
Nicolas Bailleul. 1652.
Charles de la Vieuville. 1653.
Emeri (ſon nom était Michel Perticelli.)
René de Longueil de Maiſons. 1677.

Nicolas Fouquet.* 1680.

Secrétaires d'Etat.

Henri - Auguste de Loménie de Brienne, mort en 1666.
Cl. Bouthillier, Surintendant. 1651.
Louis Phelipeaux de la Vrilliére. 1681.
Abel Servien, Surintendant. 1659.
Leon Bouthillier de Chavigni. 1652.
Fr. Sublet des Noyers, Surintendant des bâtimens. 1645.
H. de Guénégaud de Planci. 1676.
Michel le Tellier, Chancelier. 1685.
Louis Phelipeaux de la Vrilliére se démet en 1669.
Hugues de Lionne. 1671.
Henri - Louis de Loménie de Brienne. 1683.
Jean-Bapt. Colbert, Controlleur-général. 1683.
Jean - Bapt. Colbert de Seignelai. 1690.
Fr. Michel le Tellier de Louvois. 1691.
Ch. Colbert de Croissi. 1696.
Sim. Arnauld de Pomponne. 1699.
Balt. Phelipeaux de Châteauneuf. 1700.
Louis-F. Marie le Tellier de Barbésieux. 1701.

* La charge de Surintendant des finances fut supprimée, lorsque N. Fouquet fut arrêté.

Louis Phelipeaux de Pontchartrain, Chancelier. 1727.
Dan. Fr. Voiſin, Chancelier. 1717.
Louis Phelipeaux de la Vrilliére. 1725.
Michel Chamillard, Controlleur-général des finances. 1721.
Jerôme Phelipeaux de Pontchartrain ſe démet en 1715, mort en 1747.
Jean-Bapt. Colbert de Torci. 1746.



ECRIVAINS,

dont plusieurs ont illustré le siécle.

ABadie, (*Jacques*) né en Béarn en 1658, célébre par son traité *de la religion chrétienne*; mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de *l'ouverture de sept sceaux.* mort en Irlande en 1727.

Abadie ou l'Abadie, (*Jean*) né en Guienne en 1610, Jésuite, puis jansénisme, puis protestant, voulut enfin faire une secte, & s'unir avec la Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son saint-Esprit, & que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente-un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. m. à Altena en 1674.

Ablancourt, (*Nicolas* Perrot d') d'une ancienne famille du Parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appella chaque traduction, *la belle infidelle.* mort pauvre en 1664.

Achéri, (*Luc* d') Bénédictin, grand & judicieux compilateur, né en 1609, m. en 1685.

Alexandre, (*Noël*) né à Rouen en 1639, Dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de Théologie, & a disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les Jésuites qui en revenaient. m. en 1720.

Amelot de la Houssaie, (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées; mais ses mémoires par ordre alphabétique sont très-fautifs. Il est le prémier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au Sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé, qu'il y a des mistères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis, qu'il n'y a plus de mistères, & que la politique consiste à être riche & à entretenir de bonnes armées. Amelot traduisit & commenta le prince de Machiavel, livre long-tems cher aux petits Seigneurs qui se disputaient des Etats mal gouvernés, & devenu inutile dans un tems où tant de grandes puissances toûjours armées étouffent l'ambition des faibles. Amelot se croïait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne fut jamais se

tirer de la médiocrité, & il mourut dans la misère: c'est qu'il était politique par son esprit, & non par son caractère. m. en 1706.

Amelotte, (*Denis*) né en Saintonge en 1706, de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du nouveau testament. m. en 1678.

Amontons, (*Guillaume*) né à Paris en 1663, excellent Méchanicien. mort en 1699.

Ancillon, [*David*] né à Metz en 1617, calviniste, & son fils Charles mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anselme, Moine Augustin, le prémier qui ait fait une histoire généalogique des grands Officiers de la couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* Auditeur-des-comptes. On a une notion très-vague de ce qui constituë les grands Officiers : on s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de grand, comme Grand-Ecuïer, Grand-Echanson; mais le Connétable, les Maréchaux, le Chancelier, sont grands Officiers, & n'ont point ce titre de grand, & d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands Officiers. Les Capitaines des gardes, les prémiers Gentilshommes de la chambre, sont deve-

nus réellement de grands Officiers, & ne sont pas comptés par le pere Anselme. Rien n'est décidé sur cette matière, & il y a autant de confusion & d'incertitude sur tous les droits & sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. mort en 1694.

Arnauld, (*Antoine*) vingtiéme fils de celui qui plaida contre les Jésuites, Docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition & ses disputes, qui le rendirent si célébre & en même tems si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil & dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis & une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au Moréri, qu'Arnauld en 1689, pour avoir les bonnes graces de la Cour, fit un libelle contre le roi Guillaume, intitulé ***le vrai portrait de Guillaume Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromvvel, nouveau Néron.*** Ce stile, qui ressemble à celui du pere Garasse, n'est guère celui d'Arnauld : il ne songea jamais à flater la Cour. Louis XIV eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé ; & ceux

qui attribuënt cet ouvrage & cette intention au fameux Arnauld, ne savent pas qu'on ne réussit point à la Cour par des livres. m. à Bruxelles en 1694.

Arnauld-d'Andilly, (*Robert*) frere aîné du précédent, né en 1598, l'un des grands écrivains de Port-roïal. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de 85 ans, sa traduction de *Josephe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut pere de *Simon* Arnauld, marquis de Pompone, Ministre d'Etat; & ce Ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgraces de son oncle le Docteur de Sorbonne. mort en 1674.

Aubignac, (*François* d') né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *pratique des théâtres* est encore luë; mais il prouva par sa tragédie de *Zénobie*, que les connaissances ne donnent pas les talens. m. en 1676.

Aubri, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ouvrages médiocres. m. en 1695.

La comtesse d'Aunoi. Son voïage & ses mémoires d'Espagne, & quelques romans écrits avec légèreté, lui firent quelque réputation. m. en 1605.

Baillet, (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649, critique célébre, mort en 1706.

Baluze, (*Etienne*) du Limousin, né en 1631. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothéque de Colbert. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans : on lui doit sept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir soûtenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se croïait indépendant du Roi. m. en 1718.

Balzac, (*Jean-Louis*) né en 1594 ; homme éloquent, & le prémier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'Historiographe de France & de Conseiller d'Etat, qu'il appellait de magnifiques bagatelles. m. en 1654.

Barbeirac, (*Jean*) né à Béziers en 1674, calviniste, Professeur en Droit & en Histoire à Lausane, Docteur & commentateur de Puffendorff & de Grotius. Il semble que ces traités du droit des gens, de la guerre & de la paix, qui n'ont jamais servi, ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assûrer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont faits la politique & la force : ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits des

personnes célébres qu'on ne peut voir. m. en 1729.

Barbier Daucourt, (*Jean*) connu chez les Jésuites sous le nom de *l'Avocat sacrus*, & dans le monde par sa *critique des entretiens du pere Bouhours*, & par l'excellent plaidoïer pour un homme innocent appliqué à la question. Il fut long-tems protégé par Colbert, qui le fit Controlleur des bâtimens du Roi; mais aïant perdu son protecteur, il mourut dans la misère en 1694.

Barbier, (*Mademoiselle*) a fait quelques tragédies.

Basnage, (*Jacques*) né à Rouen en 1653; calviniste, Pasteur à la Haie, plus propre à être Ministre d'Etat que d'une paroisse. De tous ses livres, son histoire des Juifs, des provinces-unies & de l'Eglise, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du tems meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale subsistent. m. en 1723.

Basnage de Beauval, (*Henri*) de Rouen, Ministre en Hollande, mais Ministre philosophe, qui a écrit *de la tolérance des religions*. Il était laborieux, & nous avons de lui le dictionnaire de Furetiere augmenté. m. en 1710.

Bassompierre. (*François* de) Le maréchal de Bassompierre. Quoique ses mé-

moires appartiennent au siécle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

Baudran, (*Michel*) né à Paris en 1633, Géographe, mais moins estimé que Sanson. m. en 1700.

Bayle, (*Pierre*) né au Carlat dans le comté de Foix en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par Jurieu, & après sa mort par les ennemis de la Philosophie. S'il avait prévû combien son *dictionnaire* ferait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs & en y ajoûtant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est sur tout recommandable, non par sa manière d'écrire trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, & d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse. Dialecticien admirable plus que profond Philosophe, il ne savait presque rien en Physique, il ignorait les découvertes du grand Newton. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un Carthésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière, que l'étenduë; ses autres proprietés reconnuës ou soupçonnées, ont

fait naître enfin la vraie Philoſophie. On a eu des démonſtrations nouvelles & des doutes nouveaux ; de ſorte qu'en plus d'un endroit le ſceptique Bayle n'eſt pas encore aſſez ſceptique. Il a vécu & il eſt mort en ſage. Des-Maiſeaux a écrit ſa vie en un gros volume : elle ne devrait pas contenir ſix pages ; la vie d'un écrivain ſédentaire eſt dans ſes écrits. m. en 1706.

Beaumont de Péréfixe, (*Hardouin*) Précepteur de Louis XIV, Archevêque de Paris. Son *hiſtoire d'Henri IV*, qui n'eſt qu'un abbrégé, fait aimer ce grand Prince, & eſt propre à former un grand Roi : il la compoſa pour ſon éléve. On crut que Mezerai y avait eu part : en effet, il s'y trouve beaucoup de ſes manières de parler ; mais Mezerai n'avait pas ce ſtile touchant & digne en pluſieurs endroits du Prince dont Péréfixe écrivait la vie, & de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même, ne furent inſérés que dans la ſeconde édition après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri IV beaucoup plus dans cette hiſtoire que dans celle de Daniel, écrite un peu ſéchement, & où il eſt trop parlé du pere Coton, & trop

peu des grandes qualités d'Henri IV, & des particularités de la vie de ce bon Roi. Péréfixe émeut tout cœur né ſenſible, & fait adorer la mémoire de ce Prince, dont les faibleſſes n'étaient que celles d'un homme aimable, & & dont les vertus étaient celles d'un grand homme. m. en 1670.

De Beauſobre, (*Iſaac*) né à Niort en 1659 d'une maiſon diſtinguée dans la profeſſion des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son hiſtoire du *Manichéiſme* eſt un des livres le plus profond, le plus curieux & le mieux écrit : on y développe cette religion philoſophique de Manés, qui était la ſuite des dogmes de l'ancien Zoroaſtre & de l'ancien Hermés, religion qui ſéduiſit long-tems ſaint Auguſtin. Cette hiſtoire eſt enrichie des connaiſſances de l'antiquité ; mais enfin ce n'eſt, comme tant d'autres livres moins bons, qu'un recueil des erreurs humaines. mort à Berlin en 1738.

Benſerade, (*Iſaac*) né en Normandie en 1612. Sa petite maiſon de Gentilli, où il ſe retira ſur la fin de ſa vie, était remplie d'inſcriptions en vers qui valaient bien ſes autres ouvrages. C'eſt dommage qu'on ne les ait pas recueillies. m. en 1691.

Bergier, (*Nicolas*) a eu le nom d'Historiographe de France : mais il est plus connu par sa curieuse *histoire des grands chemins de l'Empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, & non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, & le fit imprimer sous Louis XIV. mort en 1623.

Bernard, (*Mademoiselle*) a fait quelques piéces de Théatre, conjointement avec le célébre *Bernard* de Fontenelle. Il est bon d'observer que la fable allégorique de l'imagination & du bonheur, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes *la Parisiere*, successeur de Fléchier.

Bernard, (*Jacques*) de Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés. m. en Hollande en 1718.

Bernier, (*François*) surnommé *le Mogol*, né à Angers vers l'an 1625. Il fut huit ans Médecin de l'Empereur des Indes. Ses *voïages* sont curieux. mort en 1688.

Bignon, (*Jerôme*) né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'étáit pas encore du bon tems de la littérature. Le Parlement, dont il fut Avocat - général, chérit

avec raiſon ſa mémoire. mort en 1656.

Billaut, (*Adam*) connu ſous le nom de *maître Adam*, Menuiſier de Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme ſingulier, qui ſans aucune littérature devint Poëte dans ſa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benſerade :

Pour te guérir de cette ſciatique
Qui te retient comme un paralytique
Entre deux draps ſans aucun mouvement,
Prens-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment ;
Puis lis comment on le met en pratique.

Prens-en deux doigts & bien chaud les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.

Sur cet avis ne ſois point hérétique ;
Car je te fais un ſerment authentique,
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton Médecin, pour ton ſoulagement,
Fera l'eſſai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des penſions du cardinal de Richelieu & de Gaſton frere de Louis XIII. m. en 1662.

Bochard, (*Samuel*) né à Rouen en 1599, calvinifte, un des plus favans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'Hiftoire. Il fut un de ceux qui allerent en Suéde inftruire & admirer la reine Chriftine. m. en 1667.

Boileau Defpréaux, (*Nicolas*) le plus correct de nos Poëtes, né à Crone auprès de Paris en 1636. Il effaïa du Barreau & enfuite de la Sorbonne : dégoûté de ces deux chicanes, il ne fe livra qu'à fon talent, & devint l'honneur de la France. On a tant commenté fes ouvrages, qu'un éloge ferait ici fuperflu. m. en 1711.

Boileau, (*Gilles*) né à Paris en 1631, frere aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que fes vers. m. en 1669.

Boileau, (*Jacques*) autre aîné de Defpréaux, Docteur de Sorbonne, efprit bizarre, qui a fait des livres bizarres, écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'hiftoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des Prêtres*, *&c.* mort en 1716.

Boivin, (*Jean*) né en Normandie en 1633, frere de *Louis* Boivin, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs. m. en 1726.

Boisrobert, (*François* le Métel) plus

célébre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu & par sa fortune, que par son mérite. Il composa dix-huit piéces de Théatre qui ne réüssirent guère qu'auprès de son patron. m. en 1662.

L'abbé du Bos. Son *histoire de la ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages & les mœurs du tems, & est un modéle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *réflexions sur la Poësie, la Peinture & la Musique :* c'est le livre le plus utile en ce genre qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs, & beaucoup de réflexions vraies, nouvelles & profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense & fait penser. Il ne savait pourtant pas la Musique, il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau : mais il avait beaucoup lu, vû, entendu & réfléchi.

Bossu, (*René* le) né à Paris en 1631, Chanoine régulier de sainte Genevieve. Il voulut concilier Aristote avec Descartes; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un & l'autre. Son *traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de Poëte. mort en 1680.

Boſſuet (*Jacques-Benigne*) de Dijon, né en 1627, Evêque de Condom & enſuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages, mais ce ſont ſes *oraiſons funébres* & ſon *diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé pluſieurs fois que cet Evêque a vécu marié ; & ſaint-Hyacinthe connu par la part qu'il eut à la petite plaiſanterie de Matanaſius, a paſſé pour ſon fils : mais c'était une inſigne calomnie. Une famille conſidérée dans Paris, & qui a produit des perſonnes de mérite, aſſûre qu'il y eut un contrat de mariage ſecret entre Boſſuet, encore très-jeune, & mademoiſelle Deſvieux ; que cette Demoiſelle fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état à la fortune que l'éloquence de ſon amant devait lui procurer dans l'Egliſe ; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration ; que Boſſuet ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les ordres ; & qu'après la mort du Prélat, ce fut cette même famille qui régla les repriſes & les conventions matrimoniales. Jamais cette Demoiſelle n'abuſa, dit cette famille, du ſecret délicat qu'elle avait entre les mains : elle vécut toûjours l'amie de l'Evêque de Meaux, dans une union ſévère

te & respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieuës de Paris : elle prit alors le nom de Mauléon, & a vécu près de cent années.

Au reste, on prétend que ce grand homme avait quelques sentimens philosophiques différens de certains points de Théologie ; à peu près comme un savant Magistrat, qui jugeant selon la lettre de la loi s'éleverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie. m. en 1704.

Bouchenu de Valbonnai, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voïagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis prémier Président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chere à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres par ses grandes recherches. Ses *mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le tems qu'il était aveugle, & sur les lectures qu'on lui faisait. m. en 1730.

Boudier, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant à quatre-vingt-six ans son épitaphe :

J'étais Poëte, Historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier, Président du Parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célébre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens Poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile.

Bouhours, (*Dominique*) Jésuite, né à Paris en 1628. La langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligation. Il a fait de bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit*. m. en 1702.

Bouillaud, (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'Histoire & dans les Mathématiques. m. en 1694.

Le comte de Boulainvilliers de la maison de Crouy, le plus savant gentilhomme du roïaume dans l'histoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop sistématique. Il appelle le gouvernement féodal, *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Il regrette les tems, où les peuples esclaves de petits tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni proprieté ; & il croit qu'une centaine de Seigneurs, oppresseurs de la terre & ennemis d'un Roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce sistême, il était excellent citoïen ; com-

me malgré son faible pour l'Astrologie judiciaire, il était Philosophe, de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, & qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses ouvrages un gros mémoire *pour rendre le Roi de France plus riche que tous les autres Monarques ensemble*. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers. m. vers l'an 1720.

Bourdalouë, né à Bourges en 1632, Jésuite; le prémier modéle des bons Prédicateurs en Europe. m. en 1704.

Bourseis, (*Amable*) né en Auvergne en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique & de controverse. Silhon & lui sont soupçonnés d'avoir composé le testament politique attribué au cardinal de Richelieu. m. en 1672.

Boursaut, (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *lettres à Babet*, estimées de son tems, sont devenuës, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On jouë encore sa comédie d'*Esope*. mort en 1701.

Brébœuf, (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale*: mais on igno-

re communément qu'il a fait *le Lucain travesti.* m. en 1661.

Breteuil, marquise du Chastelet, (*Gabrielle-Emilie*) née en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton; mérite fort inutile à la Cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, & qui ont admiré la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel esprit. morte en 1749.

Brienne, (*Henri-Auguste* de Loménie de) Secrétaire d'Etat. Il a laissé des *mémoires.* Il serait utile que les Ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de Sulli. m. en 1666.

La Bruiére, (*Jean*) né à Dourdan en 1664. Il est certain qu'il peignit dans ses *caractères* des personnes connuës & considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. m. en 1696.

L'abbé de Bruis, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits, auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Moliére*, & celle de l'*Avocat pate-*

lin, ancien monument de la vraie naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître, tant qu'il y aura en France un Théatre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies piéces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aïent jamais composés ensemble. m. en 1723.

Brumoi, Jésuite. Son *Théatre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé par ses poësies qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes.

Brun, (*Pierre* le) né à Aix en 1661, de l'Oratoire. Son livre critique *des pratiques superstitieuses* a été recherché; mais c'est un Médecin qui ne parle que de très-peu de maladies. m. en 1729.

Buffier, (*Claude*) Jésuite. Sa mémoire artificielle est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toûjours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la Poësie) à leur prémier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le souvenir.

Bussi Rabutin, (*Roger* comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs & ses

ouvrages. m. à Autun en 1693.

Le chevalier de Cailli, qui n'eſt connu que ſous le nom d'*Aceilli*, était attaché au miniſtre Colbert. On ignore le tems de ſa naiſſance & de ſa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi leſquelles il y en a beaucoup de mauvaiſes, & quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais ſans aucune imagination dans l'expreſſion.

Calprenéde, (*Gautier* de la) né à Cahors vers l'an 1612; Gentilhomme ordinaire du Roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. mort en 1663. Le mérite de ces romans conſiſtait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas ſans art, & qui n'étaient pas impoſſibles, quoiqu'elles fuſſent preſque incroïables. Le Boiardo, l'Arioſte, le Taſſe au contraire avaient chargé leurs romans poëtiques de fictions qui ſont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poëſie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, ſur tout celles de l'Arioſte; tout cela rend ces poëmes immortels; & les ouvrages de la Calprenéde, ainſi que les autres grands romans, ſont tombés. Ce qui a contribué à leur chûte, c'eſt la perfection du Théatre. On a vû

dans des bonnes tragédies & dans les opéra beaucoup plus de ſentimens, qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes; ces ſentimens y ſont mieux exprimés, & la connaiſſance du cœur humain beaucoup plus approfondie : ainſi Racine & Quinault, qui ont un peu imité le ſtile de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre & plus harmonieux.

Campiſtron, (*Jean*) né à Toulouſe en 1656, éléve & imitateur de Racine. Le duc de Vendôme dont il fut Secrétaire fit ſa fortune, & le comédien *Baron* une partie de ſa réputation. Il y a des choſes touchantes dans ſes piéces : elles ſont faiblement écrites ; mais au moins le langage eſt aſſez pur ; & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de Théatre, qu'on a fini par écrire d'un ſtile entièrement barbare. C'eſt ce que Boileau déplorait en mourant. m. en 1723.

Du Cange, (*Charles* du Freſne) né à Amiens en 1610. On ſait combien ſes deux *gloſſaires* ſont utiles pour l'intelligence de tous les uſages du bas empire & des ſiécles ſuivans. Il a laiſſé beaucoup de manuſcrits très-inſtructifs. Il fut un de ceux que Louis XIV récompenſa. mort en 1688.

Caſſandre a rendu auſſi-bien que Dacier plus de ſervice à la réputation d'Ariſtote, que tous les prétendus Philoſophes enſemble. Il traduiſit la Rhétorique auſſi-bien que Dacier a traduit la Poëtique de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer Ariſtote & le ſiécle d'Alexandre, quand on voit que le Précepteur de ce grand homme, tant décrié ſur la Phyſique, a connu à fond tous les principes de l'Eloquence & de la Poëſie. Où eſt le Phyſicien chez qui on puiſſe apprendre à compoſer un diſcours & une tragédie? Caſſandre vécut & mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute, non pas de ſes talens, mais de ſon caractère intraitable, farouche & ſolitaire. Ceux qui ſe plaignent de la fortune, n'ont ſouvent à ſe plaindre que d'eux-mêmes.

Caſſini, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice en 1625, appellé par Colbert en 1666. Il a été le prémier des Aſtronomes de ſon tems; mais il commença comme les autres par l'Aſtrologie. m. en 1712.

Catrou, né en 1659, Jéſuite. Il a fait avec le pere Rouillé vingt tomes de l'hiſtoire romaine. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la préciſion. mort en 1737.

Du Cerceau, (*Jean-Antoine*) né en 1670, Jésuite. On trouve dans ses poësies françaises, qui sont du genre médiocre, des vers naïfs & heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siécle le langage marotique, qui énerve la poësie par sa malheureuse facilité, & qui gâte la langue de nos jours par des mots & des tours surannés. m. en 1730.

Cérisi. (*Germain* Habert de) Il était du tems de l'aurore du bon goût, & de l'établissement de l'académie française. Sa *métamorphose des ïeux de Philis en astres*, fut vantée comme un chef-d'œuvre, & a cessé de le paraître dès que les auteurs sont venus. m. en 1655.

La Chambre, (*Marin* Cureau de) né au Mans en 1594, l'un des prémiers académiciens. m. en 1669. Lui & son fils ont eu de la réputation.

Chantereau, (*Louis* le Févre) né en 1588, très-savant homme, l'un des prémiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs Hif-

toriens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain, que Charlemagne institua en France des fiefs avec proprieté, & que cette forme de gouvernement était connuë avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. m. en 1658.

Chapelain, (*Jean*) né en 1595. Sans *la pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'Iliade à Homére. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature: ce fut lui qui corrigea les prémiers vers de Racine. Il commença par être l'oracle des auteurs, & finit par en être l'opprobre. mort en 1674.

La Chapelle, Receveur-général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur tems. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine; car Racine forma, sans le vouloir, une école comme les grands Peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules romain: mais au moins ses prémiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a suivi, on a vû de nos jours des tragédies entières où il n'y a pas quatre vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, & à quels excès on

eſt parvenu, après avoir eu de ſi grands modéles.

Chapelle, (*Claude l'Huillier*) fils naturel de l'Huillier Maître-des-comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le prémier qui ſe ſervit des rimes redoublées : d'Aſſouci s'en ſervait avant lui & même avec quelque ſuccès.

Pourquoi donc, ſexe au teint de roſe,
Quand la charité vous impoſe
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr ſans cauſe,
Moi qui ne vous fis jamais rien ?
Ah ! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque choſe, &c.

Chapelle réüſſit mieux que les autres dans ce genre, qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ſtérile de rimes à la penſée & au tour. Sa vie voluptueuſe & ſon peu de prétention contribuerent encore à la célébrité de ſes petits ouvrages. On ſait qu'il y a dans ſon voïage de Montpellier beaucoup de traits de Bachaumont, fils du préſident le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de ſon tems. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs éléves de

Gassendi. m. en 1686. Au reste il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à Chapelle & à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands maîtres.

Charleval, (*Jean-Faucon* de Ris) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'Hocquincourt & du pere Canaye, imprimée dans les œuvres de Saint-Evremond, est de Charleval, jusqu'à la petite dissertation sur le Jansénisme & sur le Molinisme, que Saint-Evremond y a ajoûtée : le stile de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu monsieur de Caumartin le Conseiller d'Etat avait l'écrit de Charleval de la main de l'auteur. On trouve dans le Moréri, que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille.* Il faut être d'un état & d'un esprit bien abject, pour avancer une telle idée dans le siécle où nous sommes; & c'eût été dans un homme de Robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la Robe, par mépris pour la Robe & pour l'étude.

Chardin, (*Jean*) né à Paris en 1643. Nul voïageur n'a laiſſé des mémoires plus curieux. m. à Londres en 1713.

Charpentier, [*François*] né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il ſoûtint vivement l'opinion, que les inſcriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet c'eſt dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oſer s'en ſervir; c'eſt aller contre ſon but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas: il y a une eſpéce de barbarie à latiniſer des noms français, que la poſtérité méconnaîtrait; & les noms de *Rocroi* & de *Fontenoi* font un plus grand effet que les noms de *Rocroſium* & de *Fonteniacum*. mort en 1702.

La Châtre, [*Edme* marquis de] a laiſſé des mémoires. m. en 1645.

Chaulieu, [*Guillaume*] né en Normandie en 1639, connu par ſes poëſies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuſes qui s'y trouvent. La plûpart reſpirent la liberté, le plaiſir, & une philoſophie au-deſſus des préjugés. Tel était ſon caractère. Il vécut dans les délices & mourut avec intrépidité. m. en 1720.

Cheminais, Jésuite. On l'appellait le Racine des Prédicateurs, & Bourdalouë le Corneille.

Cheron, [*Elizabeth*] née à Paris en 1648. Célébre par la Musique, la Peinture & les vers, & plus connuë sous son nom que sous celui de son mari, le sieur le Hay. m. en 1711.

Chévreau, [*Urbain*] né à Loudun en 1613. Savant & bel esprit, qui eut beaucoup de réputation. m. en 1701.

Chifflet, [*Jean-Jacques*] né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches. m. en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

Choisi (*François* de) né à Rouen en 1644. Envoïé à Siam. On a sa relation. Il a composé plusieurs histoires, une *traduction de l'imitation de Jesus-Christ*, dédiée à madame de Maintenon avec cette épigraphe : *concupiscet Rex decorem tuum* ; & des *mémoires de la comtesse des Barres*, aïant été lui-même cette Comtesse. Il y a dans ses mémoires des choses curieuses, & quelques-unes de hazardées.

Claude, (*Jean*) né en Agenois en 1619. Ministre de Charenton & l'oracle de son parti, émule digne des Bossuet, des Arnauld, & des Nicole : il a composé quinze ouvrages, qu'on lut

avec avidité dans le tems des dispu-tes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un tems : les fables de la Fontaine, l'Arioste, passeront à la dernière postérité ; cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. m. à la Haye en 1687.

Le Cointe, (*Charles*) né à Troies en 1611, de l'Oratoire. *Ses annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du Roi, sont un monument utile. m. en 1681.

Collet, (*Philibert*) né en Dombes en 1643. Jurisconsulte & homme libre, Excommunié par l'Archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuses, & dans son *traité de l'usure*, il soûtint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les Négocians, malgré les loix qu'on élude. Il prétendit aussi que les dixmes qu'on païe aux Ecclésiastiques, ne sont pas de droit divin. m. en 1718.

Colomiez. (*Paul*) Le tems de sa naissance est inconnu : la plûpart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment

les recherches littéraires. m. à Londres en 1692.

Commire, Jésuite. Il réüssit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, & qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siécle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer. *In silvam ne ligna feras.*

Cordemoi, (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux prémières races des Rois de France; & on doit cette utile entreprise au duc de Montausier, qui chargea Cordemoi de faire l'histoire de Charlemagne, pour l'éducation de *Monseigneur.* Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités & des contradictions: la difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux prémières races. m. en 1684.

Corneille, [*Pierre*] né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept piéces de trente-trois qu'il a composées, il sera toûjours le pere du Théatre. Il est le prémier qui ait élevé le génie de la nation, & cela demande grace pour environ vingt de ses piéces, qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le stile, par la froideur

de l'intrigue, par les amours déplacés & insipides, & par un entassement de raisonnemens alambiqués, qui sont l'opposé du tragique : mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvres, & non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'imitation de Jesus-Christ a été imprimée 32 fois : il est aussi difficile de le croire, que de la lire une seule. Il reçut une gratification du Roi dans sa dernière maladie. m. en 1684.

Corneille, [*Thomas*] né à Rouen en 1625, homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frere. On a de lui 34 piéces de Théatre. m. en 1709.

Cousin, [*Louis*] né à Paris en 1727, Président à la Cour des monnoies. On lui doit beaucoup de traductions d'Historiens grecs, que lui seul a fait connaître. m. en 1709.

Coutures. Le baron des Coutures traduisit en prose & commenta Lucréce vers le milieu du régne de Louis XIV. Il pensait comme ce Philosophe sur la plûpart des prémiers principes des choses ; il croïait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

Dacier, [*André*] né à Castres en 1651, calviniste comme sa femme, & devenu catholique comme elle; Garde des livres du cabinet du Roi à Paris, charge qui ne subsiste plus : homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions & par ses notes. m. au Louvre en 1722.

Danchet, [*Antoine*] a réüssi à l'aide du Musicien dans quelques *opéra*, qui sont moins mauvais que ses tragédies.

Danet, [*Pierre*] l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses *dictionnaires* de la langue latine & des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin *Monseigneur*, & qui, s'ils ne firent pas de ce Prince un savant homme, contribuerent beaucoup à éclairer la France. m. en 1709.

Dangeau, [*Louis* abbé de] né en 1643, excellent académicien. m. en 1723.

Daniel, [*Gabriel*] Jésuite, Historiographe de France, a rectifié les fautes de Mezerai sur la prémière & la seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toûjours assez pure, que son stile est trop faible,

qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez approfondi les loix, les usages & les mœurs : mais d'ailleurs il est instruit, exact, sage & vrai ; & s'il n'est pas au rang des grands écrivains, il est dans celui des meilleurs historiens, & l'on n'a point d'histoire de France préférable à la sienne. C'est en vain que le pere *Daniel* prétend que les prémiers tems de l'histoire de France sont plus intéressans que ceux de Rome, parce que Clovis & Dagobert avaient plus de terrein que Romulus & Tarquin : il ne s'est pas apperçu que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toûjours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'est qu'une province, & qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Niger. Il faut avouer que notre histoire & celle des autres peuples, depuis le cinquiéme siécle de l'ére vulgaire jusqu'au quinziéme, n'est qu'un cahos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

Dargonne, (*Noel*) né à Paris en 1634, Chartreux à Gaillon. C'est le seul Chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *mélanges*, sous le nom de Vigneul de Marville, sont remplis d'anecdotes

curieuſes & hazardées. m. en 1704.

Deſcartes, (*René*) né en Touraine en 1566, fils d'un Conſeiller au Parlement de Bretagne : le plus grand Mathématicien de ſon tems ; mais le Philoſophe qui connut le moins la nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France pour philoſopher en liberté, à l'exemple de Saumaiſe qui avait pris ce parti. Accuſé d'athéïſme, comme tant d'autres Philoſophes, après avoir prouvé mieux qu'eux l'exiſtence d'un Dieu. m. à Stockholm en 1650.

Deſmarêts de ſaint-Sorlin, (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *Viſionnaires* paſſa pour un chef-d'œuvre ; mais c'eſt que Moliére n'avait pas encore paru. Il fut Controlleur-général de l'extraordinaire des guerres, & Secrétaire de la marine du levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages. m. en 1676.

Domat, célébre Juriſconſulte. Son livre *des loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

Doujat, (*Jean*) né à Toulouſe en 1639, Juriſconſulte & homme de let-

tres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme & un livre. On en dit autant de Tiraqueau. Le journal des savans l'appelle grand homme : il ne faut pas prodiguer ce titre. m. en 1688.

Dubois, (*Gérard*) né à Orléans en 1629 ; de l'Oratoire. Il a fait l'*histoire de l'Eglise de Paris*. mort en 1696.

Duché, valet-de-chambre de Louis XIV fit pour la Cour quelques tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie* en Tauride est son meilleur ouvrage : il est dans le grand goût ; & quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies gréques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté longtems ; & même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses. Ainsi l'opéra même a dégénéré, dans le tems que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Duchêne, (*André*) né en Touraine en 1584 ; Historiographe du Roi, auteur de beaucoup d'histoires & de recherches généalogiques. On l'appellait le pere de l'histoire de France. m. en 1640.

Dufrênoi, (*Charles*) né à Paris en 1611, Peintre & Poëte. Son poëme de

la Peinture a réüſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du ſiécle d'Auguſte. m. en 1665.

Dufrény, [*Charles*] né à Paris en 1648. Il paſſait pour petit-fils d'Henri IV, & lui reſſemblait. Son pere avait été valet-de-garderobe de Louis XIII, & le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toûjours du bien malgré ſon dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, & il n'y en a guère où l'on ne trouve des ſcènes jolies & ſingulières. m. en 1724.

Dupleix, [*Scipion*] de Condom, quoique né en 1551, peut être compté dans le ſiécle de Louis XIV, aïant encore vécu ſous ſon régne. Il eſt le prémier Hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités; précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon tems. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. m. en 1661.

Eſprit, [*Jacques*] né à Beziers en 1611, auteur du livre *de la fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un commentaire du duc de la Rochefoucauld. Le chancelier Séguier, qui goûta ſa lit-

térature, lui fit avoir un brevet de Conſeiller d'Etat. m. en 1678.

Eſtrades. [*le maréchal* d'] Ses lettres ſont auſſi eſtimées que celles du cardinal d'Oſſat ; & c'eſt une choſe particulière aux Français, que de ſimples dépêches aïent été ſouvent d'excellens ouvrages. m. en 1681.

Le marquis de la Fare, connu par ſes mémoires & par quelques vers agréables. Son talent pour la Poëſie ne ſe développa qu'à l'âge de près de ſoixante ans : ce fut madame de Cailus, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiécle par ſa beauté & par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes prémiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance & même ſans deſirs ;
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour ?
Et n'es-tu pas cruel, amour,
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuïeuſe indifférence ?
Alors j'apperçus dans les airs

L'enfant maître de l'univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en souriant : Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine ;
Je te promets un regard de Cailus.

mort en 1713.

La Faiette. [*Marie-Magdelaine* de la Vergne, comtesse de] Sa *princesse de Cléves* & sa *Zaïde* furent les prémiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, & des aventures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un stile empoulé des choses peu vraisemblables. m. en 1693.

Félibien, [*André*] né à Chartres en 1619. Il est le prémier qui dans les inscriptions de l'hôtel-de-ville ait donné à Louis XIV le nom de *grand*. Ses *entretiens sur la vie des Peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, & il respire le goût ; mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, & est absolument sans méthode. m. en 1695.

Fénelon [*François* de Salignac] Archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur

cœur plein de vertu ; mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par Gueudeville & par l'abbé Faidit. m. à Cambrai en 1715.

Ferrand, Conseiller de la Cour des Aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec Rousseau dans l'épigramme & le madrigal : voici dans quel goût Ferrand écrivait :

D'amour & de mélancolie
Celemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ses eaux, oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'amant,
L'infidelle l'avait tarie.

On voit que Ferrand mettait plus de naturel, de grace & de délicatesse dans des sujets galants ; & Rousseau plus de force & de recherche dans des sujets de débauche.

Feuquiéres de Pas, [le marquis de] né à Paris en 1648, Officier consommé dans l'art de la guerre, & excellent guide, s'il est critique trop sévère. m. en 1711.

Le Fevre [*Tannegui*] né à Caën en 1615 ; calviniste, Professeur à Saumur; méprisant ceux de sa secte ; & demeurant parmi eux ; plus philosophe que huguenot ; écrivant aussi-bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte ; faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aïent les lettres, est d'avoir produit madame Dacier. m. en 1678.

Le Fevre, [*Anne*] madame Dacier, née calviniste à Saumur en 1651 ; illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses traductions de Térence & d'Homére lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. m. en 1720 au Louvre.

Flechier, [*Esprit*] du comtat d'Avignon, né en 1632, Evêque de Lavaur & puis de Nîmes : Poëte français & latin, Historien, Prédicateur, mais connu sur-tout par ses belles oraisons funébres. Son histoire de Théodo-

ſe a été faite pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le duc de Montauſier avait engagé les meilleurs eſprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation. m. en 1710.

Fleury, [*Claude*] né en 1640, ſous-Précepteur du duc de Bourgogne, & Confeſſeur de Louis XV ſon fils, vécut à la Cour dans la ſolitude & dans le travail. Son hiſtoire de l'Egliſe eſt la meilleure qu'on ait jamais faite, & les diſcours préliminaires fort au-deſſus de l'hiſtoire. Ils ſont preſque d'un Philoſophe, mais l'hiſtoire n'en eſt pas. m. en 1723.

La Fontaine, [*Jean*] né à Château-thieri en 1621, le plus ſimple des hommes, mais admirable dans ſon genre, quoique négligé & inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon tems qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV : il y avait droit par ſon mérite & par ſa pauvreté. Dans la plûpart de ſes fables il eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont écrit avant & après lui en quelque langue que ce puiſſe être. Dans les contes qu'il a imités de l'Arioſte, il n'a pas ſon élégance & ſa pureté, il n'eſt pas à beaucoup près ſi grand peintre ; & c'eſt ce que Boileau n'a pas apperçu dans ſa diſſer-

tation sur Joconde, parce que Despréaux ne savait presque pas l'italien; mais dans les contes puisés chez Bocace, la Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de graces, & de finesse. Bocace n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté & l'exactitude dans le langage : il a fixé sa langue, & la Fontaine a souvent corrompu la sienne. m. en 1695.

Fontenelle, [*Bernard* de] quoique vivant encore en l'année 1752, sera une exception à la loi qu'on s'est faite de ne mettre aucun homme vivant dans ce catalogue : son âge de près de cent années semble demander cette distinction. Il est à présent au-dessus de l'éloge & de la critique. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siécle de Louis XIV ait produit : il a ressemblé à ces terres heureusement situées, qui portent toutes les espéces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, & depuis il donna l'opéra de *Thétis & Pélée*, dans lequel il imita beaucoup Quinault, & qui eut un grand succès. Celui d'*En'e & Lavinie* en eut moins. Il essaïa ses forces au Théatre tragique. Il aida mademoiselle Bernard dans quelques piéces,

Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, & jamais imprimée : elle lui attira très-long-tems de très-injustes reproches ; car il avait eu le mérite de reconnaître que bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de Pierre Corneille son oncle pour la tragédie. Il fit beaucoup d'ouvrages légers dans lesquels on remarquait déjà cette finesse & cette profondeur qui décélent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes : on remarqua dans ses vers & dans ses dialogues des morts, l'esprit de Voiture, mais plus étendu & plus philosophique. Sa pluralité des mondes fut un ouvrage unique en son genre : il fut faire des oracles de Vandale un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre, lui attirerent des persécutions sourdes auxquelles il eut le bonheur d'échapper : il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la Géométrie & vers la Physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément : nommé Secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son histoire de l'académie jette très-souvent une

clarté lumineuse sur les mémoires les plus obscurs. Il fut le prémier qui porta cette netteté & cette élégance dans les sciences : si quelquefois il y répandit trop d'ornemens, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette histoire de l'académie des sciences serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il avait eu à rendre compte des vérités découvertes ; mais il fallait qu'il expliquât des opinions combattuës les unes par les autres, & dont la plûpart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts, ont le singulier mérite de rendre les sciences respectables, & ont rendu tel leur auteur. Envain l'abbé Desfontaines & autres gens de cette espéce ont voulu obscurcir sa réputation : c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il a fait imprimer depuis peu des comédies peu théatrales, & une apologie des tourbillons de Descartes, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, & son carthésianisme en faveur des anciennes opinions, qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le pré-

mier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière & des graces sur les sciences abstraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soûtenus par la connaissance des langues & de l'Histoire, & il a été sans contredit au-dessus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Forbin, [*Claude* chevalier de] chef d'escadre en France, Grand-Amiral du Roi de Siam. Il a laissé des mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & du Gué-Trouin.

La Fosse, (*Antoine*) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure piéce de Théatre. m. en 1708.

Fraguier, [*Claude*] né à Paris en 1666, bon littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des vers latins, & quelques dissertations. m. en 1728.

Furetiere, [*Antoine*] né en 1620, fameux par son dictionnaire & par sa querelle. m. en 1688.

Galant [*Antoine*] né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, & traduisit une partie des contes arabes, qu'on connaît sous le titre de *mille & une nuit.* m. en 1715.

Gacon, [*François*] né à Lyon en

1667, mis par le pere Niceron dans le catalogue des hommes illustres, & qui n'a été fameux que par de mauvaises satires. Il a eu grande part à ce recueil de grossières plaisanteries qu'on appelle *brevets de la calotte.* Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appellait le régiment *des fous & de la calotte* : ce n'est pas là assûrément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages & leurs auteurs, qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. m. en 1725.

L'abbé Gallois, [*Jean*] né à Paris en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au journal des savans avec le conseiller-clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'Etat Colbert, qui malgré ses occupations crut avoir assez de tems pour apprendre cette langue : il prenait sur tout ses leçons en carrosse dans ses voïages de Versailles à Paris. On disait avec vraisemblance, que c'était en vûë d'être Chancelier. On peut observer, que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres, ne savaient pas le latin, Louis XIV & monsieur Colbert. m. en 1707.

Gaſſendi, [*Pierre*] né en Provence en 1592 : reſtaurateur d'une partie de la Phyſique d'Epicure : il ſentit la néceſſité des atomes & du vuide. Newton & d'autres ont démontré depuis ce que Gaſſendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Deſcartes, parce qu'il était plus raiſonnable, & qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accuſa, comme Deſcartes, d'athéïſme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettait le vuide, comme Epicure, niait un Dieu, comme lui : c'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. Gaſſendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appellé le ſaint Prêtre ; à Paris quelques envieux l'appellaient l'incrédule. m. en 1656.

Gédouin, Chanoine de la ſainte chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de Quintilien, *&c.*

Geneſt, [*Charles-Claude*] né en 1635, Aumônier de la ducheſſe d'Orléans, Philoſophe & Poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore du ſuccès ſur le théatre, & c'eſt la ſeule de ſes piéces qui s'y ſoit conſervée. Son laborieux ouvrage de Philoſophie de Deſcartes en rimes plutôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie ; & il n'eut guère rien de commun avec Lucréce,

que de verſifier une Philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de Louis XIV. m. en 1719.

Le Gendre, [*Louis*] né à Rouen en 1655, a fait une hiſtoire de France. Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume & la liberté du préſident de Thou, & il ſerait encore très-difficile de rendre les prémiers ſiécles intéreſſans. m. en 1733.

L'abbé Girard. Son livre des ſynonymes eſt très-utile.

Godeau, [*Antoine*] l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe ; Poëte, Orateur, & Hiſtorien. On ſait que pour faire un jeu de mots, le cardinal de Richelieu lui donna l'évêché de Graſſe, pour le *benedicite* mis en vers. Son hiſtoire eccléſiaſtique en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les faſtes de l'Egliſe. Il ſe trompa en croïant égaler les faſtes d'Ovide ; ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire : c'eſt une grande erreur de penſer que les ſujets chrétiens puiſſent convenir à la poëſie comme ceux du Paganiſme, dont la Mythologie, auſſi agréable que fauſſe, animait toute la nature. m. en 1672.

Godefroi, [*Théodore*] fils de Denis Godefroi pariſien, homme ſavant, né

à Genéve en 1580, Historiographe de France sous Louis XIII & Louis XIV. Il s'appliqua sur tout aux titres & au cérémonial. m. en 1649.

Godefroi [*Denis*] son fils, né à Paris en 1615, Historiographe de France comme son pere. m. en 1681.

Gombauld, [*Jean* Ogier de] quoique né sous Charles IX, vécut longtems sous Louis XIV. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers. m. en 1666.

Gomberville, [*Marin*] né à Paris en 1600, l'un des prémiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le tems du bon goût, & sa réputation mourut avec lui. m. en 1674.

Gondi, [*Jean François*] cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, & en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de Salluste; mais tout n'est pas égal. m. en 1679.

Gourville, valet-de-chambre du duc de la Rochefoucauld; devenu son ami, & même celui du grand Condé; dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoïé du Roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits

avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence.

Le Grand, [*Joachim*] né en Normandie en 1653, éléve du pere le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'Histoire. m. en 1732.

Grécourt, Chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un succès prodigieux : le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet & dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme : le commencement en est très-heureux, mais la suite n'y répond pas ; le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le stile est bas, uniforme, sans dialogue, sans graces, sans finesse, sans pureté de stile, sans imagination dans l'expression ; & ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisans.

Guerret, [*Gabriel*] né à Paris en 1641, connu dans son tems par son Parnasse réformé & par la guerre des auteurs. Il avait du goût ; mais son discours, *si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouve-

mit pas qu'il en eût. Il a fait le journal du Palais conjointement avec Blondeau : ce journal du Palais est un recueil des arrêts des Parlemens de France ; jugemens souvent différens dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la Jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts. mort en 1688.

Du Guet, (*Jacques-Joseph*) né en Forez en 1649, l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de l'*éducation du Roi* n'a point été fait pour le Roi de Sardaigne, comme on l'a dit. m. en 1733.

Du Gué-Trouin, d'Armateur devenu Lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des mémoires écrits du stile d'un soldat, & propres à exciter l'émulation de ses compatriotes.

Du Hamel, (*Jean-Baptiste*) de Normandie, né en 1624, Secrétaire de l'académie des sciences. Quoique Philosophe, il était Théologien. La Philosophie qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages ; mais son nom a subsisté. mort en 1706.

Le comte d'Hamilton, (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies

poësies ; & il est le prémier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron.

Hardouin, (*Jean*) Jésuite, profond dans l'Histoire, & chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquerir*, dit Montagne, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant*. Hardouin poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'Eneide & les odes d'Horace ont été composées par des Moines du treiziéme siécle ; il veut qu'Enée soit Jesus-Christ, & Lalagé, la maîtresse d'Horace, la religion chrétienne. Le même discernement qui faisait voir au pere Hardouin le Messie dans Enée, lui découvrait des athées dans les peres Thomassin, Quênel, Malebranche, dans Arnauld, dans Nicole & Pascal. Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité : mais tous ceux qui renouvellent cette accusation d'athéïsme contre des sages, ne sont pas toûjours reconnus pour fous, & sont souvent très-dangereux. On a vû des hommes abuser de leur ministère, en emploïant ces armes, contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre sans ressource des personnes respectables auprès des Princes trop peu instruits.

Hénaut, connu par le sonnet de l'averton, par d'autres piéces, & qui au-

rait une très-grande réputation, si les trois prémiers chants de sa traduction de Lucréce, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage. mort en 1682. Au reste, la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite supérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure histoire de France, & peut-être la seule manière dont il faudra desormais écrire toutes les grandes histoires; car la multiplicité des faits & des écrits devient si grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits & aux dictionnaires: mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'abbrégé chronologique, d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

D'Herbelot, (*Barthelemi*) né à Paris en 1625, le prémier parmi les Français qui connut bien les langues & les histoires orientales; peu célébre d'abord dans sa patrie; reçu par le grand duc de Toscane Ferdinand II avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite; rappellé ensuite & encouragé par Colbert, qui encourageait tout. Sa *bibliothéque orientale* est aussi curieuse que profonde. mort en 1695.

Hermant, (*Godefroi*) né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantissent avec la dispute. m. en 1690.

La Hire, (*Philippe*) né à Paris en 1640, fils d'un bon Peintre. Il a été grand Mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France. m. en 1718

L'Hôpital, (*François* marquis de) né en 1662; le prémier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appella les infiniment-petits: c'était alors un prodige. m. en 1704.

D'Hosier, [*Pierre*] né à Marseille en 1592, fils d'un Avocat. Il fut le prémier qui débrouilla les généalogies, & qui en fit une science. Louis XIII le fit Gentilhomme servant, Maître-d'hôtel & Gentilhomme ordinaire de sa chambre: Louis XIV lui donna un brevet de Conseiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés: leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. mort en 1660.

Des Houlieres. [*Antoinette* de la Garde] De toutes les Dames françaises qui ont cultivé la Poësie, c'est celle qui a le plus réüssi, puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. m. en 1694.

Huet, [*Pierre-Daniel*] né à Caën en 1630, ſavant univerſel, & qui conſerva la même ardeur pour l'étude juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appellé auprès de la reine Chriſtine à Stockholm, il fut enſuite un des hommes illuſtres qui contribuerent à l'éducation du Dauphin : jamais Prince n'eut de pareils maîtres. Huet ſe fit Prêtre à quarante ans ; il eut l'évêché d'Avranche, qu'il abdiqua enſuite pour ſe livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ſes livres, *le commerce & la navigation des anciens*, & *l'origine des romans*, ſont le plus d'uſage : ſon *traité ſur la faibleſſe de l'eſprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru à quelques-uns démentir ſa *démonſtration évangélique*. m. en 1721.

Jacquelot, [*Iſaac*] né en Champagne en 1647 ; calviniſte, Paſteur à la Haie & à Berlin. Il a fait quelques ouvrages ſur la religion. m. en 1708.

Joly, [*Guy*] Conſeiller au Châtelet, Secrétaire du cardinal de Retz, a laiſſé des mémoires, qui ſont à ceux du Cardinal ce qu'eſt le domeſtique au maître ; mais il y a des particularités curieuſes.

Jouvency, [*Joſeph*] Jéſuite, né à Paris en 1643. C'eſt encore un homme qui

a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi-bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de ratione discendi & docendi*, est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, & des moins connus depuis Quintilien. Il publia en 1710 à Rome une partie de l'histoire de son ordre : il l'écrivit en Jésuite, & en homme qui était à Rome. Le Parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome & des Jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le pere Guignard condamné à être pendu par ce même Parlement, pour l'assassinat commis sur la personne d'Henri IV par l'écolier Châtel. Il est est très-vrai que Guignard n'était nullement complice, & qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces tems malheureux, où une partie de l'Europe aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des Rois & le meilleur des hommes. m. en 1716.

De l'Isle, [*Guillaume*] né à Paris en 1675. Il a réformé la Géographie, qui aura long-tems besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à Louis XV la Géo-

graphie, & n'a point fait de meilleur éléve : ce Monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. Guillaume de l'Isle est le prémier qui ait eu le titre de prémier Géographe du Roi. mort en 1726.

Labbe, [*Philippe*] né à Bourges en 1607, Jésuite. Il a rendu de grands services à l'Histoire. On a de lui soixante & seize ouvrages. m. en 1667.

Le Laboureur, [*Jean*] né à Montmorenci en 1623; Gentilhomme servant de Louis XIV, & ensuite son Aumônier. Sa relation du voïage de Pologne qu'il fit avec madame la maréchale de Guébriant, la seule femme qui ait jamais eu le titre & fait les fonctions d'Ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les mémoires de Castelnau, ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poëme de Charlemagne n'est pas de lui, mais de son frere. m. en 1675.

Lainé ou Lainez, [*Alexandre*] né dans le Haynault en 1650, Poëte singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un Parnasse en bronze

couvert de figures en relief de tous les Poëtes & Musiciens, a mis ce Lainé au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour madame de Martel :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athénes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés ;
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas ! s'il avait vû l'adorable Martel,
Il n'en aurait emploïé qu'une.

On ne sait pas que ces vers sont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'Arioste :

Non haveva da torre altra che costei,
Che tutte le belleze erano in lei.

m. en 1710.

Lambert, [*Anne-Thérèse* de Marguenat de Courcelles, marquise de] née en 1647, Dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile & d'un stile agréable. Son traité *de l'a-*

mitié fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des Dames qui ont illustré ce beau siécle, est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

> Le donne son venute in eccellenza
> Di ciascun'arte ove hanno posto cura. *Ariost.*

m. en 1733.

Lami, [*Bernard*] né au Mans en 1640, de l'Oratoire; savant en plus d'un genre. Il composa ses élémens de Mathématiques dans un voïage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. m. en 1715.

Lancelot, [*Claude*] né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent des solitaires de Port-roïal, pour l'éducation de la jeunesse. m. en 1695.

De Larrey, [*Isaac*] né en Normandie en 1638. Son histoire d'Angleterre fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras; & son histoire de Louis XIV ne le fut jamais. mort à Berlin en 1719.

Launai, [*François*] né à Angers en 1612, Jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le prémier qui enseigna le Droit français à Paris. m. en 1693.

Launoy, [*Jean*] né en Normandie en 1603, Docteur en Théologie, sa-

vant laborieux & critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, & sur tout sur des Saints, dont il nia l'existence : on peut juger s'il eut des ennemis. On sait qu'un Curé de saint-Eustache disait : *Je lui fais toûjours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache*. m. en 1678.

Lauriere, (*Eusébe*) né à Paris en 1659, Avocat. Personne n'a plus approfondi la Jurisprudence & l'origine des loix. C'est lui qui dressa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immense, qui est un monument de l'inconstance des choses humaines, & que M. Secousse a poussé déjà fort loin avec de très-grandes peines. m. en 1728.

Lémery, (*Nicolas*) né à Rouen en 1645, fut le prémier Chimiste raisonnable, & le prémier qui ait donné une Pharmacopée universelle. m. en 1715.

Lenfant, (*Jacques*) né en Beausse en 1661, Pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les graces & la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son histoire du *concile de Constance*, bien faite & bien écrite, sera jusqu'à la dernière postérité un témoignage du bien & du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, & que du sein des passions,

de l'intérêt & de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes loix. m. en 1692.

Des Lions, [*Jean*] né à Pontoise en 1615, Docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouïssances à la fête des Rois sont des profanations, & que le monde allait bientôt finir. m. en 1700.

Le Long, [*Jacques*] né à Paris en 1655, de l'Oratoire. Sa *bibliothéque historique de France* est d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. m. en 1721.

Le baron de Longepierre, [*Hilaire-Bernard*] né en Bourgogne en 1658 : il possédait toutes les beautés de la langue gréque, mérite très-rare en ce tems-là. On a de lui des traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Bion & Moschus. Sa tragédie de Médée, quoiqu'inégale & trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de Pierre Corneille; mais la Médée de Corneille n'était pas de son bon tems. Longepierre fit beaucoup d'autres tragédies d'après les Poëtes grecs, & il les imita en ne mêlant point l'amour à ses sujets sévères & terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs &

dans le vuide d'action & d'intrigue, & ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des Poëtes. Il a composé plusieurs autres tragédies dans le goût grec; mais il n'a donné au Théatre que Médée & Electre. m. en 1727.

De Longueruë, [*Loüis* du Four] né à Charleville en 1652, Abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années: parler purement & éloquemment la sienne, c'est le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle, & on prétend qu'il composa de mémoire la description historique & géographique de la France ancienne & moderne. m. vers l'an 1724.

Longueval, [*Jacques*] né en 1681, Jésuite. Il a fait huit volumes de l'histoire de l'Eglise gallicane, continuée par le pere de Fontenay. m. en 1735.

De la Loubére, [*Simon*) né à Toulouse en 1642, & envoïé à Siam en 1687. On a de lui des mémoires de ce païs, meilleurs que ses sonnets & ses odes. m. en 1729.

Mabillon, [*Jean*] né en Champagne en 1632, Bénédictin. C'est lui qui étant chargé

chargé de montrer le threſor de ſaint-Denis, demanda à quitter cet emploi, parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'emploïa à rechercher les anciens titres. m. en 1707.

Maignan, [*Emanuel*] né à Toulouſe en 1601, Minime; l'un de ceux qui ont appris les Mathématiques ſans maître; Profeſſeur de Mathématiques à Rome, où il y a toûjours eu depuis un Profeſſeur Minime français. mort à Toulouſe en 1676.

Maimbourg, [*Louis*] Jéſuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ſes hiſtoires qu'on ne lit pas ſans plaiſir. Il eut d'abord trop de vogue; & on l'a trop négligé enſuite. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt qu'il fut obligé de quitter les Jéſuites pour avoir écrit en faveur du Clergé de France. m. à ſaint-Victor en 1686.

Mainard, [*François*] Préſident d'Aurillac, né à Toulouſe en 1634. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le ſiécle de Louis XIV. Il reſte de lui un aſſez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'eſt un des écrivains qui s'eſt plaint le plus de la mauvaiſe fortune attachée aux talens: il ignorait que le ſuccès d'un bon ouvrage eſt la

ſeule récompenſe digne d'un artiſte ; que ſi les Princes & les Miniſtres veulent ſe faire honneur en récompenſant cette eſpéce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs ſans les demander ; & que ſi un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire ſoi-même. m. en 1646.

Malebranche, [*Nicolas*] né à Paris en 1638, de l'Oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui aïent jamais écrit: animé de cette imagination forte qui fait plus de diſciples que la vérité, il en eut de ſon tems; il y avait des Malebranchiſtes. Il a montré admirablement les erreurs des ſens & de l'imagination ; & quand il a voulu ſonder la nature de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abîme comme les autres. Il eſt, ainſi que Deſcartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de choſe. m. en 1715.

Malézieux, [*Nicolas*] né à Paris en 1650. Les élémens de Géométrie du duc de Bourgogne, ſont les leçons qu'il donna à ce Prince. Il ſe fit une réputation par ſa profonde littérature. Madame la ducheſſe du Maine fit ſa fortune. mort en 1727.

Malleville, [*Claude* de] l'un des premiers académiciens. Le ſeul ſonnet de

la *belle Matineuse* en fit un homme célébre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage ; mais le bon en tout genre était alors aussi rare, qu'il est devenu commun depuis. m. en 1647.

De Marca, [*Pierre*] né en 1594. Etant veuf & aïant plusieurs enfans, il entra dans l'Eglise & fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre *de la concorde de l'Empire & du Sacerdoce* est estimé. mort en 1662.

De Maroles, [*Michel*] né en Touraine en 1600, fils du célébre Claude de Maroles Capitaine des cent-Suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée d'Henri IV contre Marivaux. Michel, Abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs sont des traductions utiles dans leur tems. m. en 1681.

Marsollier, [*Jacques*] né à Paris en 1657, Chanoine régulier de sainte-Genevieve, connu par plusieurs histoires bien écrites. m. en 1724.

Martignac, [*Etienne*] né en 1628. Le prémier qui donna une traduction supportable en prose, de Virgile, d'Horace, *&c.* Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers : ce ne serait pas assez d'avoir le génie ; la différence des langues est un obstacle presque invincible. m. en 1698.

La Marre, [*Nicolas*] né à Paris en 1641, Commiſſaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de ſon reſſort, *l'hiſtoire de la police.* Il n'eſt bon que pour les Pariſiens, & meilleur à conſulter qu'à lire. Il eut pour récompenſe une part ſur le produit de la comédie, dont il ne jouït jamais : il aurait autant valu aſſigner aux Comédiens une penſion ſur les gages du Guet.

Maſcaron, [*Jules*] de Marſeille, né en 1624, Evêque de Tulles & puis d'Agen. Ses oraiſons funébres balancerent d'abord celles de Boſſuet; mais aujourd'hui elles ne ſervent qu'à faire voir combien Boſſuet était un grand homme. m. en 1703.

Maſſillon, né en Provence en 1663, de l'Oratoire, Evêque de Clermont; le Prédicateur qui a le mieux connu le monde, plus fleuri que Bourdalouë, plus agréable, & dont l'éloquence ſent l'homme de Cour, l'académicien, & l'homme d'eſprit; de plus, Philoſophe modéré & tolérant. m. en 1742.

Maucroix, [*François*] né à Noyon en 1619, Hiſtorien, Poëte & littérateur. m. en 1708.

Ménage, [*Gilles*] d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il eſt plus aiſé de faire des vers en italien qu'en français.

Ses vers italiens sont estimés même en Italie, & notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. m. en 1692.

Ménétrier, [*Claude-François*] né en 1631, a beaucoup servi à la science du Blason, des emblêmes & des devises. m. en 1705.

Méri, [*Jean*] né en Berri en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la Chirurgie. Il a laissé des observations utiles. m. en 1722.

Mezerai, [*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son histoire de France est très-connuë, ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions pour avoir dit ce qu'il croïait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, & inégal dans son stile. mort en 1683.

Mimeurs, [le marquis de] Menin de *Monseigneur* fils de Louis XIV. On a de lui quelques morceaux de poësies qui ne sont pas inférieures à celles de Racan & de Mainard; mais comme ils vinrent dans un tems où le bon était très-rare, & le marquis de Mimeurs dans un tems où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, & à peine fut-il connu. Son ode à Vénus, imitée d'Horace, n'est pas indigne de l'original.

Le Moine, [*Pierre*] Jésuite, né en 1602. Sa *dévotion aisée* le rendit ridicule : mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réüssit-il pas? C'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères. m. en 1671.

Moliére, [*Jean-Baptiste*] né à Paris en 1620. Le meilleur des Poëtes comiques de toutes les nations. La difficulté qu'on fit de l'enterrer, est un reproche à la France. Cet article a engagé à relire les Poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer, que si on compare l'art & la régularité de notre Théatre avec ces scènes décousuës des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids & sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire ; il faut avouer, dis-je, que Moliére a tiré la comédie du cahos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie ; & que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. m. en 1673.

L'abbé Mongaut. La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de Cicéron est de lui : elle est enrichie de notes judicieuses & utiles. Il avait été

Précepteur du fils du duc d'Orléans Régent du roïaume. m. en 1746.

La Monnoye, (*Bernard*) né en 1641, excellent littérateur. Il fut le prémier qui remporta le prix de Poësie à l'académie françaiſe; & même ſon poëme du *duel aboli* qui remporta ce prix, eſt, à peu de choſe près, un des meilleurs ouvrages de poëſie qu'on ait faits en France. m. en 1732.

Montfaucon (*Bernard*) né en 1655, Bénédictin, l'un des plus ſavans Antiquaires de l'Europe. m. en 1741.

Montpenſier, (*Anne-Marie-Louiſe* d'Orléans) connuë ſous le nom de *Mademoiſelle*, fille de Gaſton d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *mémoires* ſont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une Princeſſe témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choſes très-curieuſes. m. en 1693.

Montreuil, (*Matthieu* de) l'un de ces écrivains agréables & faciles dont le ſiécle de Louis XIV a produit un ſi grand nombre, & qui n'ont pas laiſſé de réüſſir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais géniès: mais l'eſprit du tems & l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables.

Moréri, (*Louis*) né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur

du *païs d'amour*, & le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le prémier dictionnaire de faits qu'on eût encore vû. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très-augmenté porte encore son nom, & n'est plus de lui ; c'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien : trop de généalogies suspectes ont fait tort sur tout à cet ouvrage si utile. m. en 1680.

Morin, (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais en 1583, Médecin, Mathématicien, & par les préjugés du tems Astrologue. Il tira l'horoscope de Louis XIV. Malgré cette charlatannerie, il était savant. m. en 1656.

Morin, (*Jean*) né à Blois en 1591, très-savant dans les langues orientales & dans la critique, mort à l'Oratoire en 1659.

Morin, (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer sa fatale folie & celle de Saint-Sorlin-Desmarêts son accusateur. Saint-Sorlin fut un fanatique qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les petites-maisons, fut brûlé vif en 1663, avant que la Philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savans de dogmatiser, & les Juges d'être si cruels.

Motte-Houdart, (*Antoine* la) né à Paris en 1672, célébre par ses ouvrages, & aimable par ses mœurs. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire, qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa societé. Je l'ai vû mourir sans qu'il eût personne auprès de son lit en 1731. L'intérêt seul de la vérité m'oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, & de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent Rousseau en 1710, & d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids, qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, & faite comme une espéce de testament de mort. N. Boindin, Procureur-général des Thresoriers de France, en mourant en 1752, laissa un mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, la Motte-Houdart de l'académie française, Joseph Saurin de l'académie des sciences, & Malafaire Négociant, d'avoir ourdi toute cette trame, & le Châtelet & le Par-

lement d'avoir rendu consécutivement les arrêts les plus injustes.

1°. Si N. Boindin était en effet persuadé de l'innocence de Rousseau, pourquoi tarder à la faire connaître ? pourquoi ne la pas manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis ? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années ?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de Boindin est un libelle diffamatoire, & que cet homme haïssait pareillement tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité ?

3°. Il commence par des faits dont je connais toute la fausseté : il prétend que le comte de Nocé, & N. Melon Secrétaire du Régent, étaient les associés de Malafaire. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie. Ensuite il confond N. la Faïe, Secrétaire du cabinet du Roi, avec son frere le Capitaine aux gardes.

4°. Après être convenu que Rousseau avait fait les cinq prémiers couplets, suivis de ceux qui lui attirerent sa disgrace; il fait tomber sur la Motte-Houdart le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; & pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets, contre une douzaine de per-

ſonnes qui devaient s'aſſembler chez N. de Villiers, furent apportés par la Motte-Houdart lui-même chez le ſieur de Villiers, une heure après que Rouſſeau avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, Rouſſeau n'avait pu en une heure de tems compoſer & tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt la Motte qui les apporta ; donc la Motte en eſt l'auteur.

Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcélérateſſe de les avoir faits. On les a jettés à ſa porte ainſi qu'à la porte de quelques autres particuliers ; il a ouvert le paquet, il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis & contre lui-même, il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

5°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce miſtère d'iniquité, doivent ſavoir que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez N. de Villiers, & que ceux qui s'y aſſemblaient étaient pour la plûpart les mêmes que Rouſſeau avait déjà outragés dans les cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le prémier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez

que les intéressés s'assemblaient tantôt au caffé, tantôt chez Villiers.

Sots assemblés chez de Villiers,
Parmi les sots troupe d'élite,
D'un vil caffé dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.

Je vais vous poursuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux :
Je veux que par tout on vous chante,
Vous percer & rire à vos ïeux,
Est une douceur qui m'enchante.

6°. Il est très-faux que les cinq prémiers couplets reconnus pour être de Rousseau, ne fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire : on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le fislet
De Berrin & de sa sequelle :
Que Recourt, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

Certainement ce n'est pas là de la fine plaisanterie. C'est le même stile que celui de tous les couplets qui suivent.

7°. Quant aux derniers couplets ſur le même air, qui furent en 1710 la matière du procès intenté à Saurin de l'académie des ſciences, le mémoire ne dit rien que ce que les piéces du procès ont appris depuis long-tems. Il prétend ſeulement que le malheureux qui fut condamné au banniſſement pour avoir été ſuborné par Rouſſeau, devait être condamné aux galéres, ſi en effet il avait été faux-témoin. C'eſt en quoi le ſieur Boindin ſe trompe; car en prémier lieu il eût été d'une injuſtice ridicule de condamner aux galéres le ſuborné, quand on ne décernait que la peine du banniſſement au ſuborneur: en ſecond lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accuſateur contre Saurin; il n'avait pu être entièrement ſuborné; il avait fait pluſieurs déclarations contradictoires, & la faibleſſe de ſon eſprit lui épargna une peine exemplaire.

8°. N. Boindin fait entendre expreſſément dans ſon mémoire, que la maiſon de Noailles & les Jéſuites ſervirent à perdre Rouſſeau dans cette affaire, & que Saurin fit agir le crédit & la faveur. Je ſais avec certitude, & pluſieurs perſonnes vivent encore, qui le ſavent comme moi, que ni la maiſon de Noailles, ni les Jéſuites, ne ſolliciterent. La

faveur fut d'abord toute entière pour Rousseau ; car quoique le cri public s'élevât contre lui , il avait gagné deux Secrétaires d'Etat , monsieur de Pontchartrain & monsieur Voisin , que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres en forme de sollicitations, que le lieutenant-criminel le Comte décréta & emprisonna Saurin , l'interrogea , le confronta , le recolla , le tout en moins de vingt-quatre heures , par une procédure précipitée. Le chancelier d'Aguesseau réprimanda le Lieutenant-criminel sur cette procédure violente.

Quant aux Jésuites , il est si faux qu'ils se fussent déclarés contre Rousseau , qu'immédiatement après la sentence contradictoire du Châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné , il fit une retraite au noviciat des Jésuites sous la direction du pere Sanadon , dans le tems qu'il appellait au Parlement. Cette retraite chez les Jésuites prouve deux choses : la prémière , qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde , qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs pseaumes en même tems que ses épigrammes licencieuses , qu'il appellait les *gloria patri* de ses pseau-

mes, & Danchet lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Petrone à la ville,
David à la Cour, *&c.*

Il ne serait donc pas étonnant qu'aïant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cinique, il eût depuis conservé le prémier, qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut tirer aucune conséquence de cette induction : il n'y a que Dieu qui connaisse le cœur de l'homme.

9°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que la Motte-Houdart, Saurin & Malafaire ont survécu à ce procès, aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre mauvaise manœuvre, ni de la plus légère satire : la Motte-Houdart n'a jamais même répondu à ces invectives atroces connuës sous le nom de *calottes* & sous d'autres titres, dont un ou deux hommes qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablerent si long-tems. Il ne deshonora jamais son talent par la satire ; & même lorsqu'en 1709, outragé conti-

nuellement par Rouſſeau, il fit cette belle ode :

On ne ſe choiſit point ſon pere ;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abbatu.
Oui, quoi que le vulgaire penſe,
Rouſſeau, la plus vile naiſſance
Donne du luſtre à la vertu.

Quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale & de Philoſophie, qu'une ſatire. Il exhortait Rouſſeau, qui reniait ſon pere, à ne point rougir de ſa naiſſance : il l'exhortait à dompter l'eſprit d'envie & de ſatire. Rien ne reſſemble moins à la rage qui reſpire dans les couplets dont on l'accuſa.

Mais Rouſſeau après une condamnation qui devait le rendre ſage, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter ſon penchant : il outragea ſouvent par des épigrammes les mêmes perſonnes attaquées dans les couplets, la Faie, Danchet, la Motte-Houdart, *&c.* il fit des vers contre ſes anciens & nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être connuës, qu'on a imprimées ; &

la plûpart de ces vers sont du stile de ces couplets pour lesquels le Parlement l'avait condamné, témoin ceux-ci contre l'illustre musicien Rameau:

Distillateurs d'accords baroques
Dont tant d'idiots sont férus,
Chez les Thraces & les Iroques
Portez vos opéra bourrus, *&c.*

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *porte-feuille de Rousseau*, contre l'abbé d'Olivet, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorsque sur la fin de sa vie il vint se cacher quelque tems à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son stile, mais il ne réforma point son caractère; soit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion; soit que par une méchanceté non moins ordinaire, cette dévotion fût hipocrisie.

10°. Si Saurin, la Motte & Malafaire avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes aïant été depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas

une preuve ; mais jointe aux autres, elle eſt d'un grand poids.

11°. Si un garçon auſſi ſimple & auſſi groſſier que le nommé Guillaume Arnoud, condamné comme témoin ſuborné par Rouſſeau, n'avait pas été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu : ſa mere aidait dans la cuiſine de mon pere ; & ſa mere & lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc au bout de quarante-deux-ans N. Boindin a-t-il voulu laiſſer en mourant cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus ? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans, c'eſt que Boindin les haïſſait tous trois, c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à la Motte de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'académie françaiſe, & de lui avoir avoué que la profeſſion publique qu'il faiſait d'athéïſme lui donnerait l'excluſion. Il s'était brouillé avec Saurin, qui était comme lui un eſprit altier & inflexible. Il s'était brouillé de même avec Malafaire, homme dur & impoli. Il était devenu l'ennemi de Leriget de la Faie, qui avait fait contre lui cette épigramme :

Oui, Vadius, on connaît votre esprit,
Savoir s'y joint; & quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais le reprit?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense?
Et quoi? qu'ils sont connaisseurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence,
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de Boindin, & c'est lui qui est peint dans le temple du goût sous le nom de Bardou. Il fut dans son mémoire la dupe de sa haine: incapable de dire ce qu'il ne croïait pas, & incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait. Ses mœurs étaient irréprochables: il vécut toûjours en Philosophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure & insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, & dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que

prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un caffé. On n'y respectait pas assez la prémière loi de la societé, de se ménager les uns les autres : on se critiquait durement, & de simples impolitesses donnerent lieu à des haines durables & à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

De Motteville, (*Françoise* Bertaut) née en 1615 en Normandie. Cette Dame a écrit des *mémoires*, qui regardent particulièrement la reine Anne, mere de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. m. en 1689.

Le Nain de Tillemont, (*Sébastien*) fils de *Jean* le Nain, Maître-des-requêtes, né à Paris en 1637, éléve de Nicole, & l'un des plus savans écrivains de Port-roïal. Son histoire des Empereurs, & ses seize volumes de l'histoire ecclésiastique, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens Historiens ; car l'histoire, avant l'invention de l'Imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. mort en 1698.

Naudé, (*Gabriel*) né à Paris en 1600, Médecin, & plus Philosophe que Médecin. Attaché d'abord au cardinal Bar-

berin à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin, & ensuite à la reine Christine, dont il alla quelque tems grossir la Cour savante ; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *apologie des grands hommes accusés de magie*, est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des hommes accusés d'impieté depuis Socrate :

. . . Populus nam solos credit habendos
Esse Deos quos ipse colit.

mort en 1653.

Nemours, (*Marie* de Longueville duchesse de) née en 1625. On a d'elle des *mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la fronde. m. en 1707.

Nevers, (*Philippe* duc de) on a de lui des piéces de poësie d'un goût très-singulier.

Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par Racine & Despréaux :

Dans un palais doré Nevers jaloux & blême
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisait qu'on entendait très-aisément & avec grand plaisir, comme

ceux-ci contre *Rancé* (le fameux réformateur de la Trappe) qui avait écrit contre l'archevêque de Fénelon :

Cet Abbé qu'on croïait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence,
Et contre un saint Prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur, que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit & ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils, mort en 1707.

Niceron, (*Jean-Pierre*) Barnabite, né à Paris en 1685, auteur des *mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres; mais il parle de chacun convenablement : il n'appelle point un Orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savans utiles. m. en 1738.

Nicole, (*Pierre*) né à Chartres en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-roïal. Ce qu'il a écrit contre les Jésuites n'est guère lu aujourd'hui; &

ſes *eſſais de morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſur tout des moïens de conſerver la paix dans la ſocieté eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité en ce genre : mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de Saint-Pierre. m. en 1695.

D'Orléans, (*Joſeph*) Jéſuite. Le prémier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, ſont d'un ſtile éloquent ; mais depuis le régne d'Henri VIII il eſt plus diſert que fidéle. mort en 1698.

Ozanam, [*Jacques*] juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la Géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le prémier qui ait fait un *dictionnaire de Mathématiques*. Ses *récréations mathématiques* ont toûjours un grand débit. m. en 1717.

Pagi, [*Antoine*] provençal, né en 1624, Franciſcain. Il a corrigé Baronius, & a eu penſion du Clergé pour cet ouvrage. m. en 1699.

Papin, (*Iſaac*) né à Blois en 1657, calviniſte. Aïant changé de religion, il écrivit contre elle. m. en 1709.

Pardies, (*Ignace-Gaſton*) Jéſuite, né

à Pau en 1668, connu par ſes *élémens de Géométrie*, & par ſon livre *ſur l'ame des bêtes*. Prétendre avec Deſcartes, que les animaux ſont de pures machines privées du ſentiment dont ils ont les organes, c'eſt démentir l'expérience & inſulter la nature : avancer qu'un eſprit pur les anime, c'eſt dire ce qu'on ne peut prouver : reconnaître que les animaux ſont doués de ſenſations & de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opére, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur; car quel eſt l'ouvrage de la nature, dont on connaiſſe les prémiers principes ? m. en 1673.

Parent, (*Antoine*) né à Paris en 1666, bon Mathématicien. Il eſt encore un de ceux qui apprirent la Géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut long-tems à Paris libre & heureux avec moins de deux cens livres de rente. m. en 1716.

Paſcal, (*Blaiſe*) fils du prémier Intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les Rois de leur puiſſance; crut tout ſoumettre & tout abbaiſſer par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ſes penſées, c'eſt l'air deſpotique

potique & méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de Pascal & d'Arnauld firent supprimer leurs éloges dans le livre des hommes illustres de Perrault ; sur quoi on cita ce passage de Tacite : *præfulgebant Cassius & Brutus, eò ipso quòd eorum effigies non visebantur.* m. en 1662.

Patin, (*Gui*) né à Houdan en 1601, Médecin, plus fameux par ses lettres médisantes que par sa Médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent de nouvelles anecdotes que tout le monde aime, & des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidéles pour l'histoire : ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits. mort en 1672.

Patin, (*Charles*) né à Paris en 1633, fils de *Gui* Patin. Ses ouvrages sont lus des savans, & les lettres de son pere le sont des gens oisifs. Charles Patin très-savant Antiquaire quitta la France,

& mourut Professeur en Médecine à Padouë en 1693.

Patru, (*Olivier*) né à Paris en 1604. Le prémier qui ait introduit la pureté de la langue dans le Barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de Louis XIV, à qui on dit qu'il n'était pas riche. m. en 1681.

Pavillon, (*Etienne*) né à Paris en 1632., Avocat-général au Parlement de Metz., connu par quelques poësies écrites naturellement. m. en 1705.

Pélisson-Fontanier, (*Paul*) né à Béziers en 1624, Poëte médiocre, & homme très-éloquent & très-savant, prémier commis du surintendant Fouquet, Maître-des-comptes, puis Maître-des-requêtes, & chargé d'emploïer le revenu des œconomats à faire quitter aux Huguenots leur religion, qu'il avait quittée lui-même. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des prières pendant la messe, un traité sur l'Eucharistie, un recueil de piéces galantes, beaucoup de vers amoureux à Olimpe. Cette Olimpe était mademoiselle Desvieux, qu'on prétend avoir épousé le célébre Bossuet avant qu'il entrât dans l'Eglise. Mais ce qui a fait le plus d'honneur à Pélisson, ce sont ses discours pour monsieur Fouquet, & son histoire de la conquête de la Fran-

che-Comté. Les Proteſtans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence ; les Catholiques ont ſoûtenu le contraire. m. en 1693.

Perrault, (*Claude*) né à Paris en 1626. Il fut Médecin ; mais il n'exerça la Médecine que pour ſes amis. Il devint, ſans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au Deſſein, & dans les Méchaniques ; bon Phyſicien, grand Architecte. Il encouragea les arts ſous la protection de Colbert, & eut de la réputation malgré Boileau. mort en 1688.

Perrault, (*Charles*) né en 1626, frere de *Claude*. Controlleur-général des bâtimens ſous Colbert, donna la forme aux académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Utile aux gens de lettres, qui le rechercherent pendant la vie de ſon protecteur, & qui l'abandonnerent enſuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens ; mais ſa grande faute eſt de les avoir critiqués mal-adroitement, & de s'être fait des ennemis de ceux-mêmes qu'il pouvait oppoſer aux anciens. Cette diſpute a été & ſera long-tems une affaire de parti, comme elle l'était du tems d'Horace. Que de gens encore en Italie, qui ne pouvant lire Homére qu'a-

vec dégoût, & lisant tous les jours l'Arioste & le Tasse avec transport, appellent encore Homére incomparable! m. en 1703.

Pétau, (*Denis*) né à Orléans en 1583, Jésuite. Il a réformé la Chronologie. On a de lui soixante & dix ouvrages. m. en 1652.

Pétis de la Croix, (*François*) l'un de ceux dont le grand ministre Colbert encouragea & récompensa le mérite. Louis XIV l'envoïa en Turquie & en Perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en arabe, & que ce livre est estimé dans l'orient? On a de lui *l'histoire de Gengiskam & de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, & plusieurs livres utiles; mais sa *traduction des mille & un jour* est ce qu'on lit le plus.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

mort en 1713.

Petit, (*Pierre*) né à Paris en 1617, Philosophe & savant. Il n'a écrit qu'en latin. m. en 1687.

Pezron, (*Paul*) de l'ordre de Citeaux,

né en Bretagne en 1639; grand Antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Goths ou Celtes. mort en 1706.

Dupin, (*Louis*) né en 1637, Docteur de Sorbonne. Sa *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. m. en 1719.

La Placette, (*Jean*) de Béarn, né en 1639, Ministre protestant à Copenhague & en Hollande. Estimé pour ses divers ouvrages. m. à Utrecht en 1718.

De Polignac (*Melchior*) Cardinal, né au Vélay en 1662. Aussi bon Poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. m. en 1741.

Porée, (*Charles*) né en Normandie en 1675, Jésuite, du petit nombre des Professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de Sénéque. Poëte très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres & la vertu à ses disciples. m. en 1741.

Du Pui, (*Pierre*) fils de *Claude* du Pui, Conseiller au Parlement, très-savant homme, naquit en 1583. La scien-

ce de Pierre du Pui fut utile à l'Etat : il travailla plus que perſonne à l'inventaire des chartes & aux recherches des droits du Roi ſur pluſieurs Etats : il débrouilla, autant qu'on le peut, la loi ſalique, & prouva les libertés de l'Egliſe gallicane, qui ne ſont qu'une partie des anciens droits des anciennes Egliſes. Il réſulte de ſon *hiſtoire des Templiers*, qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier & le ſupplice de tant de Chevaliers, furent une des plus horribles injuſtices qu'on ait jamais commiſes. m. en 1652.

De Puyſégur. (le maréchal) Il nous a laiſſé *l'art de la guerre*, comme Boileau a donné l'art poëtique.

Quênel, (*Pâquier*) né en 1634, de l'Oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'eſt vû le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes : d'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'exil. Ses mœurs étaient ſévères, comme celles de tous ceux qui ne ſe ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées & adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie ; mais il eût été moins célébre. m. en 1719.

Le Quien, (*Michel*) né en 1661, Dominicain, homme très-ſavant. Il a

beaucoup travaillé ſur les Egliſes d'orient & ſur celle d'Angleterre ; il a ſur tout écrit contre *le Courayer* ſur la validité des ordinations des Evêques anglicans: mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces diſputes , que les Turcs n'en font des diſſertations ſur l'Egliſe gréque. m. en 1703.

Quinault, (*Philippe*) né à Paris en 1635 , Auditeur-des-comptes , célébre par ſes poëſies lyriques & par la douceur qu'il oppoſa aux ſatires très-injuſtes de Boileau. Il eut part , comme les autres grands hommes , aux récompenſes que donna Louis XIV. m. en 1688.

La Quintinie , (*Jean*) né à Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des jardins & de la tranſplantation des arbres : ſes préceptes ont été ſuivis de toute l'Europe , & ſes talens récompenſés magnifiquement par Louis XIV.

Le marquis de Quincy , Lieutenant-général d'artillerie , auteur de l'hiſtoire militaire de Louis XIV. Il entre dans de grands détails , utiles pour ceux qui veulent ſuivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples , s'il y avait des cas pareils ; mais il ne s'en trouve jamais , ni dans les affaires , ni dans la guerre : les reſſemblances ſont

toûjours imparfaites, les différences toûjours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; & les jours d'action sont souvent des jeux de hazard.

Racine, (*Jean*) né à la Ferté-Milon en 1639, élevé à Port-roïal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagéne*, qu'il présenta à Moliére, & celle des *freres ennemis*, dont Moliére lui donna le sujet. Il est intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite : il lui donna une charge de Gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voïages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu : il n'était pas aussi Philosophe que grand Poëte. On lui a rendu justice fort tard. „ Nous avons „ été touchés, dit Saint-Evremond, de „ *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcinoé*, „ d'*Andromaque*, & de *Britannicus* ".

C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encore les impertinentes piéces d'*Alcinoé* & de *Mariamne*, à côté de ces chefs-d'œuvres immortels. L'or est

confondu avec la bouë pendant la vie des artistes, & la mort les sépare. m. en 1699.

Rancé, (*Jean* de Bouthilier) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, & institua la réforme effraïante de la Trappe en 1664. Il se dispensa, comme le législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence: m. en 1700.

Rapin, (*René*) né à Tours en 1621, Jésuite, connu par le poëme des jardins en latin, & par beaucoup d'ouvrages de littérature. m. en 1687.

Rapin de Thoiras, (*Paul*) né à Castres en 1661, réfugié en Angleterre & long-tems Officier. L'Angleterre lui doit la meilleure histoire qu'on ait de ce roïaume, & la seule impartiale dans un païs où l'on n'écrit guère que par esprit de parti. m. à Wesel en 1725.

Régis, (*Silvain*) né en Agénois en 1632. Ses livres de Philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. m. en 1707.

Regnard, [*François*] né à Paris en 1647. Il eût été célébre par ses seuls voïages. C'est le prémier Français qui alla jusqu'en Laponie : il grava sur un rocher ce vers ; *Sistimus hîc tandem no-*

bis ubi defuit orbis. Pris sur la mer de Provence par des Corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de Thresorier de France & de Lieutenant des eaux & forêts, il vécut en voluptueux & en philosophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comique. Sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de Moliére : il faut se connaître peu aux talens & au génie des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette piéce à Dufréni. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Despréaux, & ensuite écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans : on prétend même qu'il avança ses jours. mort en 1699.

Regnier Desmarêts, [*Séraphin*] né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, & est auteur de quelques poësies françaises & italiennes. Il fit passer une de ses piéces italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand Poëte. m. en 1713.

Renaudot, (*Théophraste*) Médecin, très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France. m. en 1679.

Renaudot, (*Eusébe*) né en 1646, très-savant dans l'histoire & dans les langues de l'orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. m. en 1720.

Richelet, (*César-Pierre*) le prémier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile.

Du Rier, (*André*) Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, longtems emploïé à Constantinople & en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'alcoran & de l'histoire de Perse.

Du Rier, (*Pierre*) né à Paris en 1605, Secrétaire du Roi, Historiographe de France, pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf piéces de Théatre & treize traductions, qui furent toutes bien reçuës de son tems. m. en 1658.

La Rochefoucault, (*François* duc de) né en 1613. Ses mémoires sont lus, & on sait par cœur ses pensées. mort en 1680.

Rohaut, (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abbrégea & il exposa avec clarté & méthode la Philosophie de Descartes. Mais aujourd'hui cette Philosophie erronée presque en tout, n'a d'autre

mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. m. en 1675.

Rolin, (*Charles*) né à Paris en 1661, Recteur de l'Université; le prémier de ce corps qui a écrit en français avec pureté & avec noblesse. Quoique les derniers tomes de son histoire ancienne faits trop à la hâte ne répondent pas aux prémiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquens, & que Rolin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux s'il avait été philosophe: il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on apperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroïable du vraisemblable, & qui sacrifie l'inutile. m. en 1741.

Rotrou, (*Jean*) né en 1609, le fondateur du Théatre. La prémière scène & une partie du quatriéme acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvres. Corneille l'appellait son pere: on sait combien le pere fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après le *Cid.* mort en 1650.

Rousseau, (*Jean-Baptiste*) né à Paris en 1669. De très-beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui impu-

ter les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcerent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, & même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rousseau : peu d'hommes ont autant excité & senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, & même encore quelques années après ; mais enfin les succès de la Motte son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on croïait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espéce d'empire dans la littérature, révolterent contre lui tous les gens de lettres, & les ramenerent à Rousseau qu'ils ne craignaient plus : ils lui rendirent presque tout le public. La Motte leur parut trop heureux, parce qu'il était riche & accueilli : ils oubliaient que cet homme était aveugle & accablé de maladies. Ils voïaient dans Rousseau un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle & malade, que de vivre à Vienne & à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux, l'un par la nature,

l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes, combien ils varient dans leurs jugemens, & qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages. m. à Bruxelles en 1740.

De la Ruë, (*Charles*) né en 1643, Jésuite, Poëte latin, Poëte français, & Prédicateur; l'un de ceux qui travaillerent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Virgile lui tomba en partage. m. en 1725.

De la Sabliere. (*Antoine* de Rambouillet) Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel. m. en 1680.

Saci le Maître, (*Louis-Isaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-roïal. C'est de lui qu'est la *bible de Royaumont*, & une *traduction des comédies de Térence*. m. en 1684. Son frere *Antoine le Maître* se retira, comme lui, à Port-roïal. Il avait été Avocat: on le croïait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus, dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoïers. Un autre *Saci* Avocat & de l'académie françaife, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des lettres de Pline en 1701.

Le Sage, né en 1667. Son roman de *Gilblas* eſt demeuré, parce qu'il y a du naturel. m. en 1747.

Saint-Aulaire. (*François-Joſeph* de Beaupoil marquis de) C'eſt une choſe très-ſingulière, que les plus jolis vers qu'on ait de lui aïent été faits lorſqu'il était plus que nonagénaire : il ne cultiva guère le talent de la Poëſie qu'à l'âge de plus de ſoixante ans, comme le marquis de la Fare. Dans les prémiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci, qu'on attribua à la Fare :

O Muſe légère & facile,
Qui ſur le côteau d'Hélicon
Vintes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui ſait rendre douce & tranquille
La plus incommode ſaiſon ;
Vous qui de tant de fleurs ſur le Parnaſſe éclоſes
Orniez à ſes côtés les graces & les ris,
Et qui cachiez ſes cheveux gris
Sous tant de couronnes de roſes, &c.

Ce fut ſur cette piéce qu'il fut reçu à l'académie ; & Boileau alléguait cette même piéce pour lui refuſer ſon ſuf-

frage. Il eſt mort en 1742, à près de cent ans, d'autres diſent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il ſoupait avec madame la ducheſſe du Maine : elle l'appellait Apollon, & lui demandait je ne ſais quel ſecret. Il lui répondit :

La Divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étais Apollon, ne ſerait point ma Muſe :
Elle ſerait Thétis, & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choſes. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vivans, & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raiſon.

Sainte-Marthe. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en ſavans. Le prémier, *Gaucher de Sainte-Marthe*, eut *Charles*, qui fut éloquent pour ſon tems. m. en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, ſe diſtingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduiſit Poitiers ſous l'obéïſſance d'Henri IV. Il mourut à Loudun en 1623; & le fameux Urbain Grandier prononça ſon oraiſon funèbre.

Abel de Sainte-Marthe ſon fils cultiva les lettres comme ſon pere, & mourut en 1652. Son fils nommé *Abel* comme lui marcha ſur ſes traces. mort en 1706.

Scévole & *Louis* de Sainte-Marthe, freres jumeaux, fils du prémier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à ſaint-Severin, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſerent enſemble le *Gallia chriſtiana*.

Denis de Sainte-Marthe, leur frere, acheva cet ouvrage. mort à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frere aîné du dernier Scévole, fut Hiſtoriographe de France. m. en 1690.

Saint-Evremond, (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de Cour dans un tems où ce mot de Cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de *ſocieté*, faits dans des ſocietés illuſtres; tout cela avec beaucoup d'eſprit, contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Des-Maiſeaux* les a fait imprimer avec une vie de l'auteur, qui contient ſeule un gros volume; & dans ce volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes: il n'eſt

grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de Saint-Evremond. C'est un artifice de Libraire, un abus du métier d'éditeur : c'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie & ses ouvrages. Quand on lui demanda à sa mort s'il voulait se réconcilier, il répondit : „ Je „ voudrais me réconcilier avec l'appé- „ tit „. Il est enterré à Westminster avec les Rois & les hommes illustres d'Angleterre. m. en 1703.

Saint-Pavin. (*Denis* Sanguin de) Il était au nombre des hommes de mérite, que Despréaux confondit, dans ses satires, avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet le Maître-des-requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siécle :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin :
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure ton sort & le sien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

m. en 1670.

L'abbé de Saint-Pierre était un gentilhomme de Normandie, qui n'aïant qu'une fortune médiocre, la partagea long-tems avec les célébres Varignon & Fontenelle. Il vécut toûjours à Paris comme s'il avait été un Philoſophe d'Athènes, diſant & écrivant librement ſa penſée ſur toutes les matières, & emploïant le ſtile d'un légiſlateur du tems paſſé. Il mêlait la plus grande ſimplicité & la douceur la plus inaltérable, à la plus invincible opiniâtreté. Ses ouvrages ne ſont que des projets. La plûpart de ſes bonnes intentions furent regardées ridicules par la manière dont il les expoſait, & par les détails où il entrait, & parce qu'il ſemblait toûjours parler à des hommes d'un autre ſiécle. Cependant il ſervit beaucoup, ſous la régence du duc d'Orléans, à délivrer le roïaume de la taille arbitraire : il écrivit en homme d'Etat ſur ce ſeul objet, & agit en vrai citoïen, en aidant par ſes ſoins plus d'un Intendant dans l'établiſſement de la taille proportionnelle. Ce ſervice rendu à ſa patrie ſuffit pour rendre ſa mémoire reſpectable. Cependant il fut exclus des aſſemblées de l'académie françaiſe, dont il était membre, pour avoir préféré un peu durement dans un de ſes traités politiques,

intitulé *la Polisinodie*, les conseils établis par le Régent à la manière de gouverner de Louis XIV. Le cardinal de Polignac, qui conspirait alors contre le Régent, eut le crédit dans l'académie de faire exclure l'abbé de Saint-Pierre; & ce qu'il y eut d'étrange, c'est que le duc d'Orléans, qui logeait cet Abbé au Palais-roïal & qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. On manqua même, à sa mort, à l'usage établi dans les académies, de faire quelque éloge de ceux qu'on a perdus, & on priva son tombeau de ces vaines fleurs, qui à la vérité n'ajoûtent jamais rien à la réputation, mais dont le refus devient un outrage. Ses mœurs, ses intentions pures, les services qu'il a rendus, méritent qu'on ne l'oublie pas ici. Il mourut à quatre-vingt-deux ans en 1742. Je lui demandai quelques jours avant sa mort, de quel œil il envisageait sa fin; il me répondit, *comme un voïage à la campagne.*

Sallo, (*Denis*) né en 1626, Conseiller du Parlement de Paris, inventeur des journaux. Baylé perfectionna ce genre, deshonoré ensuite par quelques journaux, que publierent à l'envi des Libraires avides, & que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidéles,

d'inepties & de menſonges. Enfin on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges, de ſatires, ſur tout dans des feuilles périodiques ; & la littérature a éprouvé ſon dernier aviliſſement par ces infames manéges. m. en 1669.

Sandras de Courtils, né à Montargis en 1644. On ne place ici ſon nom, que pour avertir les Français, & ſur tout les étrangers, combien ils doivent ſe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. Courtils fut un des plus coupables écrivains de ce genre : il inonda l'Europe de fictions, ſous le nom d'hiſtoires. Il était bien honteux qu'un Capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux Libraires. Lui & ſes imitateurs, qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons Princes qui dédaignent de ſe venger, & contre des citoïens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a compoſé *la conduite de la France depuis la paix de Nimégue*, & *la réponſe* au même livre. *L'état de la France ſous Louis XIII & ſous Louis XIV. La conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les conquêtes amoureuſes du grand Alcandre. Les intrigues amoureuſes de la France. La*

vie de Turenne. Celle de l'amiral Coligni. Les mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la marquiſe du Frêne. Le teſtament politique de Colbert, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé & trompé les eſprits faibles. m. à Paris en 1712.

Sanſon, (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600 : le pere de la Géographie avant Guillaume de l'Iſle. mort en 1667. Ses deux fils hériterent de ſon mérite.

Santeuil, (*Jean-Baptiſte*) né à Paris en 1600, excellent Poëte latin, ſi on peut l'être, & qui ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes ſont chantées dans l'Egliſe. m. en 1697.

Sarraſin, (*Jean-François*) né près de Caën en 1605, a écrit agréablement en proſe & en vers. m. en 1655.

Savari, (*Jacques*) né en 1622 ; le prémier qui ait écrit ſur le commerce. Il avait été long-tems Négociant. Le Conſeil le conſulta ſur l'ordonnance de 1670, & il en rédigea preſque tous les articles. Le dictionnaire de commerce, qui eſt de ſes deux fils, *Jacques* Savari, & *Philemon* Louis, (ce dernier Chanoine de ſaint-Maur) fut une entrepriſe auſſi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des Princes, qui changent en

moins de cinquante ans : les objets & les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du tems de Savari. m. en 1690.

Saumaise, (*Claude*) né en Bourgogne en 1588, retiré à Leide pour être libre ; homme d'une érudition connuë. mort en 1653.

Sauveur, (*Joseph*) né à la Fléche en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la Géométrie. Il est un des prémiers qui ait calculé les avantages & les desavantages des jeux de hazard. Il disait, que tout ce que peut un homme en Mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pas pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. mort en 1716.

Scarron, (*Paul*) fils d'un Conseiller de la grand'chambre, né en 1598. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *roman* comique est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore. C'est ce que Boileau avait prédit. m. en 1660.

Scudéri, (*George* de) né au Havre-de-grace en 1603. Favorisé du cardinal

de Richelieu, il balança quelque tems la réputation de Corneille. Son nom eſt plus connu que ſes ouvrages. mort en 1667.

Scudéri, (*Magdelaine*) ſœur de *George*, née au Havre en 1607 ; plus connuë aujourd'hui par quelques vers agréables qui reſtent d'elle, que par les énormes romans de *la Clélie* & du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une penſion, & l'accueillit avec diſtinction. Ce fut elle qui remporta le prémier prix d'Eloquence fondé par l'académie. m. en 1701.

Ségrais, (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiſelle* l'appelle *une manière de bel eſprit* : mais c'était en effet un très-bel eſprit, & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le ſervice de cette Princeſſe pour s'être oppoſé à ſon mariage avec le comte de Lauſun. Ses églogues & ſa traduction de Virgile furent eſtimées, mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il eſt remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharſale de Brébœuf, & aucun de l'Enéïde de Ségrais : cependant Boileau louë Ségrais & dénigre Brébœuf. m. en 1701.

Sénaut, (*Jean-François*) né en 1601, Général de l'Oratoire, Prédicateur qui fut à l'égard du pere Bourdalouë ce

que

que Rotrou eſt pour Corneille ſon prédéceſſeur, & rarement ſon égal. Il eſt compté parmi les prémiers reſtaurateurs de l'Eloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens. m. en 1692.

Seneçai, prémier valet-de-chambre de Marie-Thérèſe, Poëte d'une imagination ſingulière. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, eſt un ouvrage diſtingué. C'eſt un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que la Fontaine. On peut obſerver que cette piéce, la meilleure qu'il ait faite, eſt la ſeule qui ne ſe trouve pas dans ſon recueil. Il y a auſſi dans ſes *travaux d'Apollon* des beautés ſingulières & neuves.

Sévigné, (*Marie* de Rabutin) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un ſtile qui peint & anime tout, ſont la meilleure critique des lettres étudiées, où l'on cherche l'eſprit, & encore plus de ces lettres ſuppoſées, dans leſquelles on veut imiter le ſtile épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens & de fauſſes aventures à des correſpondans imaginaires. m. en 1696.

Simon, (*Richard*) né en 1638, de

l'Oratoire; excellent critique. Son hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccléſiaſtiques, ſon hiſtoire critique du vieux teſtament, &c. ſont luës de tous les ſavans. m. à Dieppe en 1712.

Sirmond, (*Jacques*) Jéſuite, eſt né vers l'an 1559; l'un des plus ſavans & des plus aimables hommes de ſon tems. On ſait à peine qu'il fut Confeſſeur de Louis XIII, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poſte délicat. Il fut préféré par le Pape à tous les ſavans d'Italie, pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-eſtimés, & ſont très-peu lus. m. en 1651.

Sirmond, (*Jean*) neveu du précédent, Hiſtoriographe de France, avec le brevet de Conſeiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'Hiſtoriographe. L'un de ſes principaux ouvrages eſt la vie du cardinal d'Amboiſe, qu'il ne compoſa que pour mettre ce Miniſtre au-deſſous du cardinal de Richelieu ſon protecteur. Il fut un des prémiers académiciens. mort en 1649.

Sorbieres, (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610, l'un de ceux qui ont porté le titre d'Hiſtoriographe de France.

Ami du pape Clément IX avant ſon exaltation, & ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce Pontife, il lui écrivit : " Saint pere, vous „ envoïez des manchettes à celui qui „ n'a point de chemiſe „. Il effleura beaucoup de genres de ſciences. mort en 1670.

De la Suze, (la comteſſe *Henriette* de Coligni) célèbre dans ſon tems par ſon eſprit & par ſes élégies. C'eſt elle qui ſe fit catholique parce que ſon mari était huguenot, & qui s'en ſépara, afin (diſait la reine Chriſtine) de ne voir ſon mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. morte en 1673.

Tallemant, (*François*) né à la Rochelle en 1620; ſecond traducteur de Plutarque. m. en 1693.

Tallemant, (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche Montoron, & fils d'un Maître-des-requêtes qui avait eu deux cens mille livres de rente de notre monnoie d'aujourd'hui, il ſe trouva preſque ſans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il eut la principale part à l'hiſtoire du Roi par médailles. m. en 1712.

Talon, (*Omer*) Avocat-général du Parlement de Paris, a laiſſé des mé-

moires utiles, dignes d'un bon Magistrat & d'un bon citoïen. m. en 1652.

Tarteron, Jésuite. Il a traduit les satires d'Horace, de Perse & de Juvenal, & a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvenal, & sur tout Horace, aïent souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse, pour laquelle il croïait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots.

Terrasson, (l'abbé) né en 1669; philosophe pendant sa vie & à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Setos*. Sa traduction de Diodore est utile, son examen d'Homére sans aucun goût. mort en 1750.

Thiers, (*Jean-Baptiste*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des Cordeliers de Rheims, *à Dieu & à saint François, tous deux crucifiés*. m. en 1703.

Thomassin, [*Louis*] de l'Oratoire, né en Provence en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le prémier des conférences sur les peres, sur les conciles, & sur l'Histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, & ne se souvint plus d'avoir écrit. m. en 1695.

Thoynard, [*Nicolas*] né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Norris sur les époques syriennes. Sa concordance des quatre Evangélistes en grec passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. m. en 1706.

Toureil, [*Jacques*] né à Toulouse en 1651; célébre par sa traduction de Démosthène. m. en 1715.

Tournefort, [*Joseph* Pitton de] né en Provence en 1651, le plus grand Botaniste de son tems. Il fut envoïé par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce, & en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta 1331 nouvelles espéces de plantes, & il nous apprit à connaître les nôtres. m. en 1708.

Le Tourneux, né en 1640. Son *année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise. m. en 1681.

Tristan l'Hermite, Gentilhomme de Gaston d'Orléans frere de Louis XIII. Le prodigieux & long succès qu'eut sa tragédie de *Marianne*, fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors : on n'avait pas mieux ; & quand la réputation

de cette piéce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvres, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vers l'Office de la Vierge, & il n'est pas étrange qu'on l'ignore. m. en 1655.

Vaillant, [*Jean-Foy*] né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la science des médailles, & le Roi la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voïager en Italie, en Grèce, en Egypte, en Turquie, en Perse. Des Corsaires d'Alger le prirent en 1674 avec l'architecte Desgodets: le Roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuïa plus de dangers. m. en 1706.

Vaillant, [*Jean-François*] né à Rome en 1665, pendant les voïages de son pere; Antiquaire comme lui. m. en 1708.

Valincourt, [*Jean-Baptiste-Henri* du Trousset de] né en Picardie en 1653, de l'académie françaiſe. Une épître que Despréaux lui a adressée fait sa glus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages: il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme

de lettres : les lettres ſeules dénuées de cette ſagacité laborieuſe qui rend un homme utile, ne procurent preſque jamais qu'une vie malheureuſe & mépriſée. Un des meilleurs diſcours qu'on ait jamais prononcé à l'académie, eſt celui dans lequel M. de Valincourt tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens, qui prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont préſenter de mauvais vers à des Princes, inondent le public de leurs brochures, & qui accuſent l'ingratitude du ſiécle, parce qu'ils ſont inutiles au monde & à eux-mêmes : il les avertit que les profeſſions qu'on croit les plus baſſes, ſont fort ſupérieures à celle qu'ils ont embraſſée. m. en 1730.

Valois, (*Adrien*) né à Paris en 1607, Hiſtoriographe de France. Ses meilleurs ouvrages ſont les notions des Gaules, & ſon hiſtoire de la prémiere race. mort en 1692.

Valois, (*Henri*) frere du précédent, né en 1603. Ses ouvrages ſont moins utiles à des Français que ceux de ſon frere. m. en 1676.

Varignon, [*Pierre*] né à Caën en 1654; Mathématicien célébre. mort en 1722.

Varillas, (*Antoine*) né dans la Mar-

che en 1624 ; Historien plus agréable qu'exact. m. en 1696.

Le Vassor, [*Michel*] de l'Oratoire, réfugié en Angleterre. Son histoire de Louis XIII, diffuse, pesante, & satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent. m. en 1718.

Vauban, (le maréchal de) né en 1633. Sa dixme réelle n'a pu être exécutée, & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un si bon citoïen. m. en 1707.

Vaugelas, [*Claude-Fabre* de] né à Chambéri en 1585. C'est un des prémiers qui ont épuré & réglé la langue, de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. Tout homme qui veut bien écrire, doit corriger ses ouvrages toute sa vie. m. en 1650.

Vavasseur, né dans le Charolois en 1605, Jésuite, grand littérateur. Il fit voir le prémier que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le stile burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. m. en 1681.

Le Vayer, [*François*] né à Paris en 1588, Précepteur de *Monsieur* frere de Louis XIV, & qui enseigna le Roi un

an; Historiographe de France, Conseiller d'Etat, grand Pirrhonien & connu pour tel. Son pirrhonisme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science & de raison dans ses ouvrages trop diffus. mort en 1672.

Veissieres, (*Mathurin* de la Croze) né à Nantes en 1661, Bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, & un Prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre & sa religion. C'était une bibliothéque vivante, & sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles & agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé ; c'est le *Christianisme des Indes* : ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les Bramins croient l'unité d'un Dieu, en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume aussi gros que la vie d'Alexandre. Ce petit extrait, encore trop long, aurait suffi. mort à Berlin en 1739.

Vergier, [*Jacques*] né à Paris en 1675. Il est à l'égard de la Fontaine, ce que Campistron est à Racine; imitateur faible, mais naturel. Mort assassiné à

Paris par des voleurs en 1710. On laiſſe entendre dans le Moréri qu'il avait fait une parodie contre un Prince puiſſant qui le fit tuer. Ce conte eſt faux & abſurde.

Vertot, (*René - Aubert*] né en Normandie en 1655; Hiſtorien agréable & élégant. m. en 1735.

Vichart de Saint-Réal, (*Céſar*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son hiſtoire de la conjuration de Veniſe eſt un chef-d'œuvre : ſa vie de Jeſus-Chriſt eſt bien différente. m. en 1692.

Villars de Montfaucon, (l'abbé de) né en 1635; célébre par le *comte de Gabalis* : c'eſt une partie de l'ancienne Mythologie des Perſes. L'auteur fut tué en 1673 d'un coup de piſtolet : on dit que les Silphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs miſtères.

Villars, (le maréchal duc de) né en 1652. Le prémier tome des mémoires qui portent ſon nom eſt entièrement de lui. m. en 1734.

Villedieu. [madame de] Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été & eſt encore inondée. Ils ont presque tous été, excepté *Zaï-*

de, des productions d'esprits faibles, qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être luës par des esprits solides : ils sont même pour la plûpart dénués d'imagination ; & il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste, que dans tous ces insipides écrits, qui gâtent le goût des jeunes gens. m. en 1683.

Villiers, (*Pierre*) né à Colignac en 1648, Jésuite. Il cultiva les lettres comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons & son poëme sur l'art de prêcher eurent de son tems quelque réputation. Ses *stances* sur la solitude sont fort au-dessus de celles de Saint-Amant, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout-à-fait dignes d'un siécle si au-dessus de celui de Saint-Amant. m. en 1728.

Voiture, (*Vincent*) né à Amiens en 1598. C'est le prémier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut guère se former le goût; mais ce mérito était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Autriche, & qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la Cour de cette Reine,

dont les frondeurs lassèrent la douceur & la bonté.

. . . .
. . . .

Je pensais si le Cardinal,
J'entens celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat sans égal
Dans lequel maintenant vous ête, *
J'entens celui de la beauté;
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens & espagnols avec succès. m. en 1648.

* Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient : *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens & les Anglais. La poësie française est trop gênée & très-souvent trop prosaïque.



ARTISTES CÉLÉBRES.

Musiciens.

LA Musique françaiſe, du moins la vocale, n'eſt du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la proſodie françaiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuïons toûjours ſur la dernière ſyllabe, & toutes les autres nations peſent ſur la pénultiéme, ou ſur l'antépénultiéme, ainſi que les Italiens. Notre langue eſt la ſeule qui ait des mots terminés par des *e muets*; & ces *e*, qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, & le ſont d'une manière uniforme, *gloi-reu, viƈtoi-reu, barba-rieu, furi-eu*... Voilà ce qui rend la plûpart de nos airs & notre récitatif inſupportable à quiconque n'y eſt pas accoûtumé. Le climat refuſe encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie. Nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le Pape & dans les autres Cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité, pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la len-

teur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toûjours la Musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été long-tems en France, conviennent que nos Musiciens ont fait des chefs-d'œuvres en ajustant leurs airs à nos paroles; & que cette déclamation notée est souvent une expression admirable: mais elle ne l'est que pour des oreilles très-accoûtumées, & il faut une exécution parfaite.

La Musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale: mais plusieurs de nos symphonies, & sur tous nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissement chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens: il n'y en a presque jamais d'autres chez un Roi qui a un des meilleurs opéra de l'Europe; & qui dans la foule de ses autres talens singuliers, a daigné encore cultiver avec un très-grand soin celui de la Musique.

Jean-Baptiste Lulli, né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, & ne sachant encore que jouer du violon, fut le pere de la vraie Musique en France. Il sut accommoder son art

au génie de la langue : c'était l'unique moïen de réüssir. Il est à remarquer qu'alors la Musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons dans les récitatifs de *Lulli*.

Après lui tous les Musiciens, comme *Colasse*, *Campra*, *Destouches*, & les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin il est venu un homme qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, & qui a fait de la Musique un art nouveau.

A l'égard des Musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célébres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

Des Peintres, Sculpteurs, Architectes, Graveurs, &c.

Il n'en est pas de la PEINTURE comme de la Musique : une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les Peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les païs, & qui est vûë avec les mêmes ïeux.

Il faut, pour qu'un Peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aïent

un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits livres : il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talens des Peintres, est ce qui semblerait devoir les étendre; c'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très-utiles pour former des éléves, sur tout quand les Directeurs travaillent dans le grand goût : mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride & léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme des éventails; les éléves subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confreres; ses productions seront compassées & contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie; il réüssira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies, ou ont travaillé

dans un goût différent de celui qui régnait dans ces societés.

Corneille, Racine, Despréaux, le Moine, non-seulement prirent une route différente de leurs confreres, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Nicolas Poussin, né aux Andelis en Normandie en 1599, fut l'éléve de son génie : il se perfectionna à Rome. On l'appelle le Peintre des gens d'esprit ; on pourrait aussi l'appeller celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était dans son tems le plus grand Peintre de l'Europe. Rappellé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales ; il se retira. C'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le *Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune. m. en 1665.

Eustache le Sueur, né à Paris en 1617, n'aïant eu que *Vouet* pour maître, devint cependant un Peintre excellent. Il avait porté l'art de la Peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1655.

Bourdon & *le Valentin* ont été célébres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de saint-Pierre de Rome,

ſont du *Pouſſin*, du *Bourdon*, & du *Valentin.*

Charles le Brun, né à Paris en 1619. A peine eut-il développé ſon talent, que le ſurintendant Fouquet, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aïent jamais été, lui donna une penſion de vingt-quatre mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il eſt à remarquer que ſon tableau de *la famille de Darius*, qui eſt à Verſailles, n'eſt point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véroneſe* qu'on voit vis-à-vis, & le ſurpaſſe beaucoup par le deſſein, la compoſition, la dignité, l'expreſſion, & la fidélité du *coſtume.* Les eſtampes de ſes tableaux des *batailles d'Alexandre*, ſont encore plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphael* & par *Jules Romain.* mort en 1690.

Pierre Mignard, né à Troies en Champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque tems : mais il ne l'eſt pas aux ïeux de la poſtérité. m. en 1695.

Claude Gelée, dit *Claude Lorrain.* Son pere, qui en voulait faire un garçon pâtiſſier, ne prévoïait pas qu'un jour ſon fils ferait des tableaux qui ſeraient regardés comme ceux d'un des

prémiers païſagiſtes de l'Europe. mort à Rome en 1678.

Joſeph Paroſſel, né en 1648 ; bon Peintre, & ſurpaſſé par ſon fils. m. en 1704.

Jean Jouvenet, né à Rouen en 1644, éléve de *le Brun* ; inférieur à ſon maître, quoique bon Peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur jaune : il les voïait de cette couleur par une ſingulière conformation d'organes. m. en 1717.

Jean-Baptiſte Santerre. Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau d'*Adam* & d'*Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe : celui de ſainte Thérèſe dans la chapelle de Verſailles eſt un chef-d'œuvre de graces, & on ne lui reproche que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

La Foſſe s'eſt diſtingué par un mérite à peu près ſemblable.

Bon Boulogne, excellent Peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

Louis Boulogne. Ses tableaux, qui ne ſont pas ſans mérite, ſont moins recherchés que ceux de ſon frere.

Raous, Peintre inégal ; mais quand il a réüſſi, il a égalé le Rimbrand.

Rigaut. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de Bouillon ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*.

Case. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice en France aux bons artistes; leurs ouvrages médiocres sont trop de tort à leurs chefs-d'œuvres: les Italiens au contraire passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir: les Français sont valoir les autres nations en tout genre.

De Troie a travaillé dans le goût de *Rigaut*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

Vateau a été dans le gracieux à peu près ce que *Téniéres* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

Le Moine a peut-être surpassé tous ces Peintres par la composition du *salon d'Hercule* à Versailles. Cette apothéose d'Hercule était une flaterie pour le cardinal Hercule de Fleuri, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu, dans le salon du Roi de France, représenter

l'apothéose d'Henri IV. *Le Moine* envié de ses confreres, & se croïant mal récompensé du Cardinal, se tua de desespoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme *Desportes* & *Oudry* : d'autres ont réüssi dans la mignature, plusieurs dans le portrait. Quelques Peintres se distinguent aujourd'hui dans de plus grands genres; & il est à croire que cet art ne périra pas.

La SCULPTURE a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, & se soûtient dans sa force sous Louis XV.

Jacques Sarrasin, né en 1598, fit des chefs-d'œuvres à Rome pour le pape Clément VIII : il travailla à Paris avec le même succès. m. en 1660.

Pierre Puget, né en 1662, Architecte, Sculpteur, & Peintre; célébre principalement par l'*Androméde* & par le *Milon-Crotoniate*. m. en 1695.

Le Gros & *Théodon* ont embelli l'Italie de leurs ouvrages.

François Girardon, né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'Apollon & par le tombeau du cardinal de Richelieu. m. en 1715.

Les *Coiseveaux* & les *Coustoux*, &

beaucoup d'autres, ſe ſont très-diſtingués, & ſont encore ſurpaſſés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos Sculpteurs.

Chauveau, *Nanteuil*, *Melan*, *Audran*, *Hedeling*, *le Clerc*, les *Drevet*, *Poilly*, *Picart*, *Duchange*, & d'autres, ont réüſſi dans les tailles-douces, & leurs eſtampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De ſimples Orfévres, tels que *Balin* & *Germain*, ont mérité d'être mis au rang des plus célébres artiſtes, par la beauté de leur deſſein, & par l'élégance de leur exécution.

Il n'eſt pas auſſi facile à un génie né avec le grand goût de l'ARCHITECTURE, de faire valoir ſes talens, qu'à tout autre artiſte : il ne peut élever de grands monumens que quand des Princes les ordonnent. Plus d'un bon Architecte a eu des talens inutiles.

François Manſard a été un des meilleurs Architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maiſons* auprès de ſaint-Germain, eſt un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de ſe livrer à ſon génie.

Jules-Hardouin Manſard ſon neveu fit une fortune immenſe ſous Louis

XIV, & fut Surintendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides est de lui. Il ne put déploïer tous ses talens dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrein.

On connaît assez les ouvrages élevés sur les desseins de *Perrault*, de *Levau*, & de *Dorbay*.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par *le Nôtre* pour l'agréable, & par *la Quintinie* pour l'utile.

La GRAVURE en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'Imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les Horlogers, qu'on peut regarder comme des Physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût si rare, que telle étoffe qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

On a commencé à faire de la *porcelaine* à saint-Cloud, avant que l'on en fit dans le reste de l'Europe.

Enfin le siécle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en

un corps, & de tranſmettre à la poſtérité le dépôt de toutes les ſciences & de tous les arts, tous pouſſés auſſi loin que l'induſtrie humaine a pu aller ; & c'eſt à quoi travaille aujourd'hui une ſocieté de ſavans remplis d'eſprit & de lumières. Cet ouvrage immenſe & immortel ſemble accuſer la briéveté de la vie des hommes.

FIN.

TABLE

TABLE

DES

PRINCIPALES MATIE'RES

☞ *Le chiffre romain indique le Tome, & le chiffre arabe indique la page.*

A

B

C

E

F

G

H

I

K

L

M

O

P

Q

R

T

V

Van-

Fin de la Table des matières, & du Tome troisiéme & dernier.

